



*Sa Majesté le Roi Mohammed VI*



المجلس الوطني للتجارة الخارجية  
Conseil national du commerce extérieur

# Rapport annuel sur les échanges extérieurs

Exercice 1998



## Composition du bureau du Conseil national du commerce extérieur

---

*Président du Conseil*

**Mohamed LAHLOU**

*Membres du Bureau exécutif*

**Zouhair ABDELLAH**

**Abdellatif BELMADANI**

**Mohamed BENAMOUR**

**Lahcen BENOMAR**

**Hassan CHAMI**

**Zouhair CHORFI**

**Mohamed CHRAIBI**

**Abderazzak EL MOSSADEQ**

**Mohamed HALAB**

**Abdelilah KABBAJ**

**Ali KAYOUH**

**Abdelmalek OUENNICHE**

**Mohamed TAZI**

*Secrétaire général du Conseil*

**Mohammed BENAYAD**

## Comité national du rapport

---

**Abdellatif BELMADANI**, *Président du Comité*

**Mohamed LAHLOU**, *Président du CNCE*

**Mohammed BENAYAD**, *Secrétaire général du CNCE*

**Amine BARKALLIL**, *Administration des douanes et impôts indirects*

**Nourredine BENACEUR**, *Office des changes*

**Anis CHERKAOUI**, *Ministère du Tourisme*

**Amal CHNIBER**, *Bank-Al-Maghrib*

**Driss ITTOBANE**, *Administration des douanes et impôts indirects*

**Mohamed MOUHTADI**, *Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat*

**Touria TBAILI**, *Ministère de l'Economie et des Finances*



## Sommaire

<i>Préface</i> .....	9
<i>Préambule</i> .....	11
<i>Synthèse générale</i> .....	13
<b>1. L'environnement international et national en 1998</b> .....	<b>18</b>
<i>1.1. L'environnement international</i> .....	18
<i>1.1.1. Ralentissement de la croissance mondiale</i> .....	18
<i>1.1.2. Décélération du rythme d'expansion du commerce international</i> ..	19
<i>1.1.3. Poursuite de la maîtrise de l'inflation</i> .....	22
<i>1.1.4. Repli des flux de capitaux en direction des pays émergents</i> .....	22
<i>1.2. L'économie nationale</i> .....	22
<i>1.2.1. Reprise de la croissance économique</i> .....	23
<i>1.2.2. Amélioration mitigée des équilibres extérieurs</i> .....	24
<i>1.2.3. Une évolution maîtrisée de la masse monétaire</i> .....	25
<i>1.2.4. Un déficit budgétaire en deçà des prévisions</i> .....	27
<i>1.2.5. Une faible progression des prix</i> .....	29
<b>2. Les tendances du commerce extérieur en 1998</b> .....	<b>30</b>
<i>2.1. Performances mitigées des indicateurs marocains de compétitivité relativement aux principaux pays concurrents</i> .....	30
<i>2.2. Le commerce des biens</i> .....	32
<i>2.2.1. Les tendances globales des échanges de biens</i> .....	32
<i>2.2.1.1. Forte détérioration du déficit commercial</i> .....	32
<i>2.2.1.2. Persistance de la concentration sectorielle</i> .....	33
<i>2.2.1.3. Une diversification géographique moyenne</i> .....	33
<i>2.2.2. Les tendances sectorielles des échanges de biens</i> .....	36
<i>2.3. Le commerce des services</i> .....	40
<i>2.3.1. Les tendances globales des échanges de services</i> .....	40
<i>2.3.2. Les tendances sectoriels des échanges des services</i> .....	41

<b>3. Le commerce préférentiel : la dimension Sud .....</b>	<b>45</b>
3.1. <i>Cadre réglementaire du commerce préférentiel entre le Maroc et les pays en développement.....</i>	<i>45</i>
3.1.1. <i>Le cadre réglementaire du commerce préférentiel avec les pays arabes.....</i>	<i>46</i>
3.1.1.1. <i>Les accords commerciaux de type classique (NPF).....</i>	<i>46</i>
3.1.1.2. <i>Les accords commerciaux à caractère préférentiel.....</i>	<i>47</i>
3.1.1.3. <i>Les accords de libre échange.....</i>	<i>47</i>
3.1.2. <i>Le cadre réglementaire du commerce préférentiel avec les pays africains non arabes .....</i>	<i>49</i>
3.1.3. <i>Le cadre réglementaire du commerce préférentiel avec les autres pays en développement.....</i>	<i>50</i>
3.2. <i>Le commerce préférentiel avec les pays en développement : demande potentielle et réalité des échanges commerciaux .....</i>	<i>51</i>
3.2.1. <i>Le commerce préférentiel avec les pays arabes.....</i>	<i>51</i>
3.2.1.1. <i>Le commerce préférentiel avec les pays du Maghreb.....</i>	<i>51</i>
3.2.1.2. <i>Le commerce préférentiel avec les autres pays arabes.....</i>	<i>55</i>
3.2.2. <i>Le commerce préférentiel avec les pays africains non arabes.....</i>	<i>59</i>
3.2.3. <i>Le commerce préférentiel avec les pays asiatiques non arabes.....</i>	<i>62</i>
3.2.4. <i>Le commerce préférentiel avec les pays latino-américains.....</i>	<i>66</i>
3.3. <i>Le commerce préférentiel avec les pays en développement entre les facteurs contraignants et l'absence d'une vision stratégique .....</i>	<i>70</i>
<b>Annexe 1 : Statistiques sectorielles.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexe 2 : Palmarès des trophées à l'exportation .....</b>	<b>101</b>



## Préface

---

*Après l'examen et l'évaluation des performances du commerce extérieur durant l'année 1998, le présent rapport procède à l'analyse des échanges commerciaux préférentiels avec les pays en développement. Le rapport rappelle les différents types d'accord conclus par région et compare l'offre et la demande potentielles à la réalité des échanges commerciaux préférentiels avec ces pays avant d'identifier les principaux facteurs entravant la croissance de ces échanges.*

*Durant les quatre dernières décennies, le Maroc a conclu plus d'une quarantaine d'accords classiques et conventions commerciales et tarifaires avec des pays en développement. La consolidation, le renforcement et la diversification des échanges en général et des exportations en particulier ont été les principaux objectifs assignés à ces accords.*

*L'analyse confirme que les faibles performances des échanges commerciaux préférentiels avec les pays en développement sont le résultat de plusieurs contraintes liées à la réalité économique qui caractérise ces pays. Ainsi, leurs économies se présentent souvent comme concurrentielles à l'économie marocaine ce qui réduit les opportunités des échanges. Par ailleurs, des entraves, liées à la circulation de l'information, à l'absence fréquente de lignes de transport direct et aux difficultés administratives, sont venues s'accumuler au fil des années pour limiter, voire rendre caducs, les avantages que peuvent offrir ces échanges commerciaux.*

*En outre, la volonté politique de renforcer et développer les relations de coopération économique et commerciale avec ces pays a rarement été appuyée par des actions intégrées de diplomatie économique obéissant à une vision de long terme à même de concrétiser cette volonté en terme de flux économiques et commerciaux et de relations d'affaires solides et durables.*

*Le nouvel environnement international généré par la conclusion des accords de Marrakech oblige notre pays à mettre à jour son cadre de commerce préférentiel avec les pays en développement et offre une chance pour remédier aux lacunes et insuffisances qui ont caractérisé la mise en œuvre des accords et convention commerciales et tarifaires conclus durant les quatre dernières décennies.*

*En effet, la nouvelle génération d'accords de coopération vise la construction de zones de libre-échange. Contrairement à la précédente, elle présente l'avantage de s'inscrire dans le long terme et d'asseoir les relations commerciales sur des bases claires et transparentes.*

*Pour permettre à notre pays de maximiser ses chances et de bénéficier de cette nouvelle dynamique, il est indispensable d'améliorer les méthodes et les procédures de négociation, de mise en œuvre et de suivi de cette nouvelle génération d'accords. De nos jours, seule une diplomatie économique dynamique, efficace et soutenue par un secteur privé compétitif est à même de permettre de réaliser cet objectif. C'est là un grand chantier d'avenir.*

**Mohamed LAHLOU**



## Préambule

---

*Globalement, l'année 1998 s'est soldée, pour le commerce extérieur, par des performances moyennes. Bien que le taux de croissance des exportations des marchandises n'ait pas dépassé 2,3 %, celui des importations s'est inscrit dans une hausse de 8,8 %. Grâce particulièrement à la baisse de la facture pétrolière et à l'excédent des recettes des secteurs les plus dynamiques à l'exportation, notamment le tourisme et les textiles, le déficit global des échanges des biens et services a été contenu à 14 MdDh. Le taux de couverture, par contre, a perdu 4,4 points en chiffrant 70 %.*

*L'environnement international a eu peu d'impact sur les performances du commerce extérieur. Le Maroc semble avoir été épargné des effets négatifs directs de la crise asiatique ; par contre, les dévaluations des monnaies des pays concernés par cette crise n'ont pas manqué de raviver la concurrence sur les marchés traditionnels des exportations marocaines.*

*Au niveau national, la reprise de la croissance économique, qui a caractérisé l'année 1998, est imputable essentiellement à la progression du PIB agricole. La croissance des industries de transformation quant à elle a enregistré une décélération sous l'effet de la baisse de la demande extérieure sur certaines branches industrielles, ce qui explique en partie les faibles performances de l'exportation des marchandises.*

*Par ailleurs, les performances en matière d'équilibres macroéconomiques ne semblent pas générer, jusqu'à nos jours, les effets escomptés sur le comportement des entreprises et par-là même sur leur capacité à développer les débouchés externes et affronter la concurrence, de plus en plus intense, sur le marché local.*

*Ces résultats confirment la nécessité de rouvrir les chantiers du développement du commerce extérieur, notamment par la diversification de l'offre et l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise et de son environnement si l'on veut que les performances projetées par le plan du développement économique et social se réalisent.*

*C'est là un objectif qui nécessitera la mobilisation de toutes les forces vives, sachant que le commerce extérieur n'est en fin de compte que la résultante des activités productives et créatives de la nation tout entière.*

**Abdellatif BELMADANI**



## Synthèse générale

---

*L'économie mondiale a réalisé en 1998 une croissance de 2,5 % contre 4,2 % une année auparavant. Ce résultat est dû au ralentissement de l'activité économique dans les pays du Sud-est asiatique et la Russie, sous l'effet de la crise financière qui a affecté ces pays au milieu de l'année 1997.*

*Au niveau des pays développés, la croissance a été moins sensible à cette crise, enregistrant ainsi un niveau d'activité relativement satisfaisant, à l'exception du Japon où le PIB s'est infléchi.*

*Dans les pays en développement, le rythme de croissance s'est ralenti en raison de la baisse enregistrée au niveau des pays asiatiques suite au tarissement des financements extérieurs privés, aux dépréciations des monnaies et au relèvement des taux d'intérêt.*

*En Amérique latine, l'évolution du PIB a été affectée par la baisse des cours des matières premières et la contagion de la crise financière internationale.*

*Les pays du Moyen-Orient ont souffert à leur tour de la baisse des cours des hydrocarbures. En revanche, les conditions climatiques favorables dans le nord du continent africain ont eu un impact positif sur l'accroissement du PIB, épongeant les baisses des prix des matières premières dans les autres pays du continent. Enfin dans les pays en transition, Russie non comprise, les efforts de stabilisation et de restructuration ont permis d'enregistrer une légère croissance.*

*La croissance du commerce mondial de biens s'est ralentie à son tour, ne progressant que de 3,5 % en volume contre 10,5 % en 1997. Cette décélération résulte pour l'essentiel de la stagnation, voire la baisse des exportations des pays d'Asie et de la diminution de leurs importations.*

*En Amérique du Nord, l'appréciation du dollar a engendré une baisse des exportations et la flambée des importations, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. En Europe occidentale, le commerce extérieur a pu amortir le choc de la crise internationale en raison de l'importance des échanges intra-européens. Quant aux pays d'Amérique latine, le rythme de croissance de leurs transactions commerciales extérieures s'est ralenti. Enfin, les échanges extérieurs des pays d'Afrique et du Moyen-Orient se sont inscrits en baisse, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.*

*La baisse de l'inflation s'est encore poursuivie en raison de la stagnation de la demande conjuguée à une offre en surabondance dans un environnement commercial de plus en plus ouvert, de l'ampleur du chômage et de la modération des augmentations salariales. Les pays industrialisés continuent d'enregistrer les faibles taux d'inflation.*

*A l'exception de la Russie où les prix à la consommation ont flambé, le reste des pays en transition affiche des baisses du taux d'inflation. Quant aux pays asiatiques, ils ont connu une hausse des prix sous l'effet de la dépréciation de leurs monnaies. De même, au niveau des pays en développement, l'indice des prix à la consommation a enregistré une légère augmentation.*

*Les flux nets de capitaux privés en direction des marchés émergents ont connu le plus important repli depuis le début de cette décennie. Ils ont reculé de 55,5 %. Les pays asiatiques affectés par la crise financière ont continué de supporter la part la plus importante de cette baisse.*

*Au niveau national, l'abondance des précipitations a permis à la production agricole de renouer avec la croissance. Les conditions climatiques favorables ont permis une augmentation des récoltes céréalières ainsi que celles des agrumes et des cultures sucrières. En revanche, l'élevage a connu une évolution négative.*

*La baisse enregistrée par l'activité minière est imputable à l'atonie de la demande mondiale sur ces produits, essentiellement les phosphates et leurs dérivés. Quant à la production énergétique, elle a enregistré une décélération suite à la baisse de la production de l'énergie halieutique.*

*Le taux de croissance de la valeur ajoutée des industries de transformation a connu une décélération. La baisse de la demande extérieure et des prix pour certaines branches industrielle,s notamment du textile et cuir et les dérivés des phosphates, explique cette mauvaise performance.*

*En raison des bonnes performances du tourisme, le secteur tertiaire a enregistré un niveau de croissance élevé. Quant aux activités du commerce et du transport, elles ont évolué favorablement en raison du redressement de la production agricole.*

*L'indice des prix à la consommation a crû de 2,7 % contre 1 % en 1997. Cette situation est due à la poussée des cours des produits alimentaires.*

*La baisse du déficit de la balance des transactions courantes a permis la réalisation d'un solde excédentaire de la balance des paiements pour la troisième année consécutive. L'excédent de la balance des paiements est essentiellement dû à l'amélioration des soldes positifs au titre du tourisme et des transferts des Marocains*



*résidant à l'étranger. Les réserves en devises s'en sont ressenties pour constituer l'équivalent de plus de cinq mois d'importation.*

*L'exécution de la loi de finances 1998-1999 fait apparaître un déficit budgétaire de l'ordre de 2,3 % du PIB hors privatisations. Cette évolution est le résultat de l'augmentation des recettes plus rapide que celle des dépenses. L'excédent des recettes sur les dépenses ordinaires a permis de couvrir 74,5 % des investissements.*

*La valeur globale des échanges extérieurs des biens et services a enregistré une hausse appréciable due principalement à la progression des importations de biens et à l'amélioration notable des recettes et dépenses de services. Le déficit de la balance commerciale des marchandises évaluée Fob-Fob s'est élevé à 22,3 MdDh. Il a été compensé à raison de 37,2 % par l'excédent de la balance des services qui s'est chiffrée à 8,3 MdDh. Le déficit global des biens et services a ainsi été contenu à 14 MdDh.*

*Les échanges extérieurs, dans le cadre du régime général, continuent de générer un déficit commercial compensé en partie par les réexportations dans le cadre du régime de l'admission temporaire sans paiement. En tenant compte de ces transactions, le taux de couverture a fléchi de 4,4 points, s'établissant ainsi à 70 %.*

*Les importations globales des marchandises se sont inscrites dans une hausse de 8,8 %, essentiellement due à l'évolution de 12,5 % des importations en admission temporaire sans paiement (ATSP). Les exportations globales ont évolué de 2,3 % grâce principalement à une progression de 10 % de la valeur ajoutée locale incorporée dans les réexportations en suite d'ATSP. Le secteur du textile et cuir demeure la source principale de valeur ajoutée incorporée dans ces réexportations.*

*La structure par secteur et par marché des exportations demeure globalement stable. Les secteurs des produits chimiques et parachimiques, des produits textiles et du cuir et des produits agricoles et de la pêche constituent 67 % des exportations de marchandises générales.*

*L'Europe a absorbé 65 % des exportations dont l'essentiel revient à l'Union européenne. L'Asie occupe la deuxième place dans les ventes à l'extérieur avec 19 % dont 38 % sont réalisées avec l'Inde. L'Amérique et l'Afrique interviennent, par ailleurs, pour près de 8 % et 7 % respectivement.*

*Quant aux importations, elles ont été constituées principalement par les produits des IMME, les produits énergétiques et de la chimie et parachimie. L'Europe a fourni 64 % des importations, suivie de l'Asie avec 16 % et de l'Amérique avec 14 %.*

*Au cours des quatre dernières décennies et en vue de promouvoir ses relations commerciales bilatérales, le Maroc a conclu un ensemble d'accords et de conventions commerciales et tarifaires avec plusieurs pays en développement. Ce cadre juridique a accumulé au fil des années plus de 44 accords et conventions, dont 15 signées avec des pays arabes, 17 avec des pays africains, 8 avec des pays d'Asie et 4 avec des pays du continent américain.*

*Généralement, les accords bilatéraux peuvent être regroupés en trois catégories selon le type de traitement réservé aux échanges. On peut ainsi distinguer entre :*

- les accords commerciaux de type classique visant à consolider le principe de la Nation la Plus Favorisée (NPF) sans réserver un traitement tarifaire spécifique aux échanges ;*
- les conventions commerciales et tarifaires prévoyant un traitement préférentiel aux échanges bilatéraux, sous la forme d'une réduction totale ou partielle des droits et taxes exigibles à l'importation de certains produits ;*
- les accords dont le cadre réglementaire bilatéral a évolué de l'approche préférentielle vers l'adoption d'une optique de libre-échange.*

*Les relations bilatérales sont régies avec 7 pays arabes par des conventions commerciales et tarifaires et avec 8 autres par des accords de type NPF. Le Maroc a également signé 17 accords et conventions commerciales et tarifaires avec des pays africains non arabes. De cet arsenal, seuls 3 donnent lieu à des exonérations partielles ou totales des droits et taxes à l'importation pour des listes de produits définies par un commun accord.*

*Enfin, et en dépit des accords signés avec 8 pays d'Asie, les échanges commerciaux avec ces pays demeurent limités en raison de la prédominance des accords de type NPF. Ce constat est valable également pour les pays d'Amérique latine. Il est à signaler que seuls 4 pays de cette région ont conclu des accords de type NPF avec le Maroc.*

*Malgré ce cadre juridique assez riche, les échanges avec les pays en développement n'ont pas réalisé le bond attendu. Cette réalité découle aussi bien de la nature des accords eux-mêmes que des conditions contraignantes dans lesquelles les opérateurs exercent leurs activités. Les contraintes au développement des échanges dans le cadre préférentiel peuvent être résumées ainsi :*

- l'absence d'infrastructures de transport notamment de lignes terrestres ou maritimes directes occasionnent des coûts supplémentaires grevant de facto la compétitivité des exportations ;*



- *l'obligation de produire des justificatifs prouvant que les marchandises sont restées sous contrôle douanier dans les pays de transit au cas fréquent de transport indirect ;*
- *l'inadaptation des listes des produits annexées aux accords aux évolutions des réalités économiques des partenaires ;*
- *le recours aux mesures restrictives par les gouvernements pour contrôler le flux de marchandises en vue de protéger les tissus productifs nationaux ;*
- *le manque d'information sur le cadre préférentiel du commerce conjuguée à la non-implication des opérateurs au moment des phases de préparation et de négociation.*

*Pour les besoins de l'adaptation des accords signés avec les pays arabes aux changements du contexte de coopération internationale générés par l'accord de Marrakech et par le développement des groupements régionaux, une refonte de ces accords a été amorcée avec trois pays et a abouti à la conclusion d'accords stipulant la mise en place de zones de libre-échange.*

*Toutefois, si les dispositions nécessaires ne sont pas prises, ces accords peuvent engendrer, sur le plan pratique, des situations ambiguës et complexes. En effet, l'engagement dans la construction simultanée de plusieurs zones de libre-échange, tant au niveau bilatéral que multilatéral, génère une multiplicité de régimes préférentiels à gérer pour une même réalité économique et parfois même des contradictions.*

*Par ailleurs, les inégalités, entre autres, des infrastructures, des coûts de la main-d'œuvre, de l'énergie et des conditions de la fiscalité tant des personnes physiques que morales dans lesquelles opèrent les opérateurs marocains vis-à-vis de ceux de certaines zones notamment du Golfe risquent de réduire la construction des zones de libre-échange à un avantage à sens unique.*

*Il est certain que l'ouverture du Maroc sur l'extérieur ne peut se faire que par l'intégration de son tissu économique à ces zones. Toutefois, pour tirer profit de ces espaces de libre-échange, il est nécessaire d'asseoir une véritable stratégie capable d'ouvrir de nouveaux horizons et d'inhiber les handicaps des expériences passées.*

# 1. L'environnement international et national

*La crise asiatique qui s'est déclenché au cours de l'année 1997 a eu des effets négatifs différés, notamment sur la croissance de l'économie mondiale et plus particulièrement sur le commerce international. Ces effets n'ont pas épargné le commerce extérieur marocain malgré leur faible impact. Si l'on se limite, par ailleurs, à la lecture des agrégats macroéconomiques, l'environnement national a été propice au développement du commerce extérieur. Malgré cet environnement national favorable, l'année 1998 s'est caractérisée par une forte détérioration du déficit commercial des marchandises générée principalement par l'importante croissance des importations des biens d'équipement. Cette détérioration a été, par ailleurs, modérée par la chute des prix des produits pétroliers.*

## 1.1. L'environnement international

*L'environnement international a été caractérisé, au cours de l'année 1998, par le ralentissement de la croissance mondiale généré en grande partie par la crise financière asiatique, la décélération du rythme d'expansion du commerce international, la poursuite de la maîtrise de l'inflation et par le repli des flux de capitaux en direction des pays émergents.*

### 1.1.1. Ralentissement de la croissance mondiale

*En 1998, la croissance mondiale s'est ralentie en passant de 4,2 % en 1997 à 2,5 %, sous l'effet des répercussions de la crise asiatique qui s'est déclenchée en Thaïlande au milieu de 1997. Le fléchissement de l'activité économique a été, cependant, moins prononcé dans la plupart des pays industrialisés qui ont réussi à limiter les effets de la crise grâce notamment à la vigueur de la demande intérieure.*

*La croissance s'est en effet maintenue dans ces pays, en s'établissant à 2,5 % contre 3 % en 1997. L'économie américaine a le mieux évolué, réalisant une croissance de 3,9 %, pour la deuxième année consécutive, tout en conciliant une inflation et un niveau de chômage ramenés à leurs plus bas niveaux depuis plus de deux décennies.*

*Dans l'Union européenne, la croissance a été de 2,8 %, confirmant la reprise de l'activité amorcée en 1997, et ce malgré les décalages conjoncturels considérables entre les différents pays de l'UE. En France et en Allemagne, la production a augmenté respectivement de 3,2 % et 2,3 % sous l'effet principalement du raffermissement de la consommation et de l'investissement. Cependant, ces taux de croissance, relativement élevés, ne se sont traduits que par de faibles réductions*



*du chômage dont les niveaux restent élevés. Au Royaume-Uni, l'activité économique, qui était un an auparavant proche de son niveau de plein emploi, a amorcé en 1998 un certain fléchissement en s'établissant à 2,2 % contre 3,5 % en 1997.*

*Le Japon a connu, par ailleurs, sa première récession depuis 1991. La régression du PIB a atteint 2,8 % et a été le résultat, principalement, de la faiblesse de la demande intérieure conjuguée au retard pris dans la mise en œuvre des réformes structurelles pour l'assainissement du secteur bancaire. Ce dernier demeure affecté par l'accumulation de crédits non performants et handicapé, en plus, par les effets de la crise financière des pays du Sud-Est asiatique.*

*Dans les pays en développement, la croissance s'est nettement ralentie, s'établissant à 3,2 % contre 5,8 % en 1997, reflétant ainsi l'ampleur de l'impact de la crise financière asiatique. Les pays asiatiques, à l'épicentre de la crise, ont été les plus touchés. Ainsi, la zone Asean-4 (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) a subi une forte récession de 9,5 % en 1998 après le net fléchissement de l'activité économique de 7,1 % en 1996 à 3,8 % en 1997.*

*Les effets de contagion ont aussi affecté la croissance dans les autres économies émergentes. Les difficultés financières, l'augmentation des primes de risque liées aux financements extérieurs, les pressions qui s'exercent sur les monnaies de ces économies et la dévalorisation des titres cotés en bourse sont autant de facteurs qui ont compromis l'expansion de l'activité dans ces pays.*

*Ainsi, le produit intérieur brut dans les pays en transition a diminué de 0,2 % après avoir marqué une hausse de 2,2 % en 1997, sous l'effet principalement de la dégradation de l'activité en Russie. Pour leur part, les pays d'Amérique latine ont vu leur croissance décélérer, s'établissant à 2,3 % contre 5,2 % en 1997.*

*La baisse des prix du pétrole a particulièrement pesé sur la croissance économique dans les pays du Moyen-Orient qui a atteint 3,2 % contre 4,5 % en 1997. En Afrique, la croissance s'est maintenue à son niveau de 1997, soit 3,4 %, traduisant la persistance d'une évolution défavorable des prix des matières premières et, dans quelques cas, des effets négatifs des conflits armés.*

### **1.1.2. Décélération du rythme d'expansion du commerce international**

*Parallèlement à la décélération de la croissance de l'économie mondiale, le rythme de progression des échanges internationaux de marchandises s'est nettement ralenti en raison essentiellement du repli économique qui a persisté dans une grande partie de l'Asie.*

*Après avoir enregistré un taux de croissance exceptionnel de 10,5 % en 1997, le volume des exportations mondiales des marchandises a atteint 3,5 % en 1998, nettement en deçà du taux de croissance moyen de 6 % observé pendant la période 1990-1995. Toutefois, et en raison de l'appréciation de la monnaie américaine, la valeur en dollars des exportations de marchandises a même enregistré un recul de 2 %, soit la plus forte baisse enregistrée depuis 1982.*

*La valeur à l'exportation des produits manufacturés a continué d'augmenter légèrement alors que celles des produits agricoles, des métaux et des combustibles ont diminué. En raison de cette évolution divergente selon les catégories de produits, la part des produits primaires est tombée à moins de 20 % en prix courants, pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.*

*Les résultats commerciaux ont été très différents selon les régions. Celles exportatrices de pétrole ont enregistré les plus fortes baisses annuelles en valeur des exportations de marchandises, mais les pays directement touchés par la crise financière asiatique ont accusé la plus forte baisse des importations. Les effets de contraction provoqués par la crise asiatique et la chute des prix des produits de base ont toutefois été atténués par le raffermissement de la croissance économique aux Etats-Unis d'Amérique et le renforcement de la demande en Europe occidentale.*

*En Amérique du Nord, la valeur des exportations de marchandises a baissé de 1 %, la croissance en volume s'étant ralentie et les prix ayant diminué. Les importations de marchandises ont, par contre, augmenté de près de 4,5 %, creusant ainsi le déficit commercial de marchandises de la région qui a atteint 253 milliards de dollars.*

*La croissance du commerce de l'Amérique latine s'est fortement ralentie en 1998 par rapport aux niveaux élevés enregistrés en 1997. Cette évolution tient, en partie, à la chute des prix des produits de base, au ralentissement des entrées de capitaux privés, au cours du second semestre de 1998, et à l'affaiblissement des marchés d'exportation dans la région et en Asie. La croissance de 9,5 % du volume des importations des marchandises a dépassé de 3 points celle des exportations. En valeur, les exportations de marchandises ont, par contre, diminué de 2 %, l'accroissement des exportations du Mexique ayant été plus que neutralisé par le fléchissement des exportations de tous les autres pays d'Amérique latine pris globalement.*

*L'Europe occidentale a été la seule grande région à enregistrer une hausse de 2,5 % de la valeur en dollars de ses exportations. Les importations ont augmenté de 5 %, progression très proche de celle qu'ont enregistrée à la fois l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. La part de l'Europe occidentale dans les échanges mondiaux*



*de marchandises est remontée à 44 %, après avoir sensiblement baissé entre 1990 et 1997.*

*Si l'on considère leur valeur en dollars, aussi bien réelle que nominale, les importations de marchandises des économies en transition ont augmenté sensiblement plus vite que le commerce mondial. La croissance des exportations de marchandises en volume a atteint 10 %. Toutefois, en raison d'une baisse rapide des prix à l'exportation en dollars, la valeur des exportations de la région exprimée en dollars a légèrement diminué.*

*L'Afrique et le Moyen-Orient ont pâti de la baisse des prix des produits primaires. Malgré un léger redressement du PIB de l'Afrique – lié à la reprise de la production agricole – le commerce de cette région est resté atone. La valeur des exportations a diminué de 16 % alors que celle des importations n'a baissé que légèrement.*

*Le Moyen-Orient a enregistré une contraction de 21 % de la valeur en dollars des exportations, accompagnée, toutefois, d'une augmentation en volume. L'excès d'offre du pétrole sur la demande a contribué à faire chuter les cours de ce produit. Face à cette situation, les pays de la région ont réduit leurs importations de marchandises. Ces dernières ont chuté de près de 6 %.*

*L'Asie est la région qui a enregistré la plus forte contraction des importations en volume et en valeur. Le volume des importations a baissé d'environ 8,5 % sous l'effet de la contraction de 5,5 % des importations du Japon et de plus de 20 % de celles des cinq pays d'Asie qui ont été le plus directement touchés par la crise financière (Indonésie, Malaisie, Philippines, Corée du Sud et Thaïlande). Seuls quelques pays d'Asie (entre autres la Chine et l'Inde) ont enregistré une augmentation de leur volume d'importation. En dollars, les importations de l'Asie ont accusé une baisse sans précédent de 17,5 %.*

*Comme le commerce intra-asiatique représente environ la moitié des exportations de marchandises de l'Asie, la contraction des importations de la région a également entravé la croissance des exportations qui n'a pas dépassé 1 %. Le volume des exportations de l'Asie s'est très légèrement accru, la baisse en volume touchant le Japon, Hong Kong et la Chine étant largement compensée par la forte croissance des exportations de la Corée du Sud et des Philippines.*

*La forte contraction de près d'un tiers des importations en valeur dans les cinq pays d'Asie les plus touchés par la crise s'explique en grande partie par une sortie nette des capitaux privés et par la chute de l'investissement intérieur. Toutefois, la baisse des exportations des cinq pays d'Asie a été plus nette que prévu, même si l'on tient compte de la part importante du commerce intra-régional dans l'ensemble des échanges.*

*En dépit des fortes dévaluations des monnaies, qui ont renforcé la compétitivité-prix des entreprises des cinq pays d'Asie, les exportations de ces pays n'ont pas amélioré leur position sur les principaux marchés développés. En fait, les exportations de la Chine à destination des États-Unis, du Japon et des principaux marchés européens ont augmenté plus rapidement que celles des cinq pays d'Asie.*

### **1.1.3. Poursuite de la maîtrise de l'inflation**

*L'évolution à la baisse des prix mondiaux a contribué à la maîtrise de l'inflation qui demeure un acquis partagé par la majorité des pays. Dans les économies industrialisées, la hausse des prix à la consommation est passée à 1,3 % après s'être ralentie au sein de l'UE, ainsi qu'aux États-Unis où elle s'est située à son niveau le plus bas des trois dernières décennies.*

*Ces résultats tiennent aussi bien à la modération des augmentations des salaires, aux gains de productivité dans un contexte de concurrence accrue qu'à la poursuite du resserrement des politiques budgétaires entrepris au début des années quatre-vingt-dix.*

*Parallèlement, alors que les pays en transition ont enregistré un net recul de leur taux d'inflation, soit 20,8 % contre 28,2 % en 1997, les pays en développement ont accusé une légère résurgence de l'inflation qui est passée de 9,4 % en 1997 à 10,4 % en 1998.*

### **1.1.4. Repli des flux de capitaux en direction des pays émergents**

*Les flux nets de capitaux privés en direction des marchés émergents ont continué à reculer en 1998. Ils se sont établis à 66,2 milliards de dollars contre 148,8 en 1997, marquant le plus important repli depuis le début de cette décennie.*

*Les pays asiatiques affectés par la crise financière ont continué de supporter la part importante de cette baisse, dans la mesure où ils ont connu des sorties nettes de capitaux de 29,6 milliards de dollars contre 22,1 en 1997.*

*Cette évolution traduit principalement des sorties massives de capitaux face à des conditions de rentabilité incertaine liée aux risques systémiques de taux de change et de taux d'intérêt résultant de la fragilité des secteurs financiers dans la région.*

## **1.2. L'économie nationale**

*L'année 1998 a été caractérisée par la reprise de la croissance économique, une amélioration mitigée des équilibres extérieurs, une évolution maîtrisée de la masse monétaire, un déficit budgétaire en deçà des prévisions et une faible progression des prix.*



### 1.2.1. Reprise de la croissance économique

*Après un recul de 2,3 % en 1997, le produit intérieur brut réel (PIB) a progressé de 6,5 % en 1998, grâce à une campagne agricole favorable. L'évolution du PIB non agricole réel s'est inscrite dans la tendance observée par le passé, soit une croissance de 3,8 %.*

*La valeur ajoutée du secteur primaire a atteint 21,2 MdDh contre 17,1 MdDh en 1997, soit une progression de 23,6 %, portant la contribution du secteur dans le PIB de 13,8 % en 1997 à 16 %. La production céréalière s'est élevée à 65,5 millions de quintaux, soit une hausse de plus de 62 % par rapport à la campagne 1996-1997.*

*La production des autres cultures affiche également d'importantes hausses. Ainsi en est-il des agrumes, de la betterave et de la canne à sucre dont les productions ont augmenté respectivement de 34 %, 8 % et 72 %. La production des légumineuses s'est pour sa part accrue de 15 % par rapport à la campagne précédente. Cet accroissement provient tant de l'amélioration des rendements qui passent de 5,9 à 6,4 quintaux à l'hectare que de l'augmentation de 5,2 % des superficies cultivées.*

*Toutefois, au niveau des cultures maraîchères, la production des primeurs a enregistré une baisse de 6 %. L'activité de l'élevage a pâti des mauvaises conditions climatiques qui ont sévi au cours de l'année 1997. La baisse de l'activité de 0,9 % a concerné essentiellement les ovins.*

*S'agissant de la pêche, les débarquements des produits de la pêche côtière à fin 1998 ont atteint un volume de 607 mille tonnes, soit une baisse de 8,25 % par rapport à 1997. Ce résultat est à attribuer à la baisse de 11 % des captures de poissons pélagiques qui représentent près de 86 % du total débarqué.*

*Le secteur minier a pâti du recul d'environ 1 % de la production des phosphates en 1998, consécutif au ralentissement de la demande internationale de ce produit. S'agissant des autres minerais, il convient de signaler la baisse de plus de 28 % de la production d'antracite.*

*La production locale d'énergie a également enregistré un important repli, attribuable aussi bien à la production d'électricité hydraulique qu'aux livraisons d'antracite pour les centrales thermiques qui ont marqué une baisse de 28 % par rapport à 1997. Parallèlement, la consommation globale d'énergie, qui demeure caractérisée par la prédominance des produits pétroliers, s'est élevée à 9,1 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), en hausse de 7,1 % par rapport à 1997.*

*Le rythme de progression de la valeur ajoutée des industries manufacturières a atteint 2,4 % contre 3,4 % en 1997. Ce ralentissement s'explique par les baisses importantes de l'indice de production des branches de l'industrie du cuir, de la transformation des minéraux de carrières et de celle des ouvrages en métaux. Les autres branches industrielles, notamment celles de l'agro-industrie, du textile (en particulier la branche confection), du matériel de transport et du matériel électrique et électronique, ont, en revanche, progressé favorablement.*

*Bien qu'enregistrant une progression inférieure à celle d'une année auparavant (4 % contre 7 % en 1997), le secteur du bâtiment et des travaux publics continue d'être dynamique, par rapport à d'autres secteurs. Ce dynamisme est palpable également à travers l'évolution favorable de la demande des crédits et l'augmentation de près de 19 % du concours des banques au secteur.*

*Les activités tertiaires ont réalisé les plus fortes progressions en 1998. Ainsi et suite à la bonne campagne agricole, le secteur commercial a enregistré une forte reprise, sa valeur ajoutée ayant augmenté de 7,5 % alors qu'elle s'était contractée de 3,1 % en 1997. Les valeurs ajoutées des branches "transport et communication" et "institutions financières" ont progressé respectivement de 6,7 % et 5,9 %. L'activité "hébergement et restauration" a dégagé, quant à elle, une valeur ajoutée en hausse de 5,9 % par rapport à 1997, grâce notamment à la progression de 9,9 % du nombre de touristes étrangers.*

### **1.2.2. Amélioration mitigée des équilibres extérieurs**

*Au terme de l'année 1998, la balance des paiements a continué d'être caractérisée par la poursuite de la maîtrise du déficit du compte courant qui a été contenu à 0,4 % du PIB. Elle a été également caractérisée par un solde global excédentaire de 2,4 MdDh, renforçant d'autant les avoirs extérieurs.*

*Les relations économiques et financières avec l'extérieur ont bénéficié de cinq facteurs positifs :*

- *un comportement favorable des échanges commerciaux dans le cadre du régime des admissions temporaires sans paiements ;*
- *un redressement notable des recettes touristiques ;*
- *une évolution favorable des transferts des Marocains résidant à l'étranger ;*
- *une réduction des charges en intérêts de la dette extérieure ;*
- *un allègement des flux nets négatifs au titre des financements publics extérieurs.*

*Les échanges commerciaux de marchandises (ATSP comprise) se sont développés sous l'effet principalement de l'accroissement de 9 % des importations. Les*



*exportations ont affiché une faible progression de 4 %. Ceci a induit, d'une part, un alourdissement de 5,2 MdDh du déficit commercial, qui s'est établi à 29 MdDh contre 24 MdDh en 1997 et, d'autre part, une dégradation de 3 points du taux de couverture qui est passé à 71 %.*

*Les échanges rentrant dans le cadre du régime d'admission temporaire sans paiement (ATSP) ont globalement progressé de près de 11,7 %, consécutivement à la progression de 12,5 % des importations en ATSP et de 10 % de la valeur ajoutée locale. Le secteur du textile et cuir est la source principale de valeur ajoutée incorporée dans les réexportations en suite d'ATSP. Celle-ci représente 90 % de la valeur ajoutée totale, soit près de 6,8 MdDh, en hausse de 15 % par rapport à 1997.*

*L'alourdissement du déficit commercial a été compensé, d'une part, par l'amélioration sensible du solde excédentaire du compte des services, favorisée essentiellement par le redressement notable de 19,4 % des recettes voyages et, d'autre part, par le retour d'une évolution favorable de 6,6 % des transferts des Marocains résidant à l'étranger.*

*Parallèlement, les charges en intérêts de la dette extérieure se sont élevées à 10,1 MdDh en 1998, confirmant la tendance baissière observée depuis 1996. Cet allègement s'explique par la diminution de l'encours de la dette extérieure enregistrée durant les dernières années et par les opérations de refinancement des dettes onéreuses réalisées notamment auprès de la Banque africaine de développement (1,1 MdDh de dettes traitées), du Japon (0,6 MdDh) et du Club de Paris (2 MdDh). De ce fait, le coût moyen pondéré de la dette a enregistré une baisse de 40 points de base, passant de 5,76 % à fin 1997 à 5,36 % à fin 1998.*

*Compte tenu de ces évolutions et en dépit du recul des investissements étrangers directs qui se sont établis à 3,6 MdDh contre 12,3 MdDh en 1997, la balance des paiements a dégagé un excédent global de l'ordre de 2,3 MdDh, portant le stock des avoirs extérieurs détenus par Bank Al-Maghrib de 40,4 MdDh à fin 1997 à 42,7 MdDh à fin 1998, soit l'équivalent de 5,5 mois d'importations de biens et services non-facteurs.*

### **1.2.3. Une évolution maîtrisée de la masse monétaire**

*La couverture des statistiques monétaires a été élargie, en 1998, aux activités de Bank Al-Amal et des ex-organismes financiers spécialisés (CNCA, BNDE, CIH et FEC), auxquels la loi bancaire a conféré la qualité de banque. Elles ont pris également en compte les nouveaux instruments financiers facilement convertibles en moyens de paiement.*

*La masse monétaire s'est chiffrée à fin décembre 1998 à près de 245 MdDh, en progression de 14 MdDh ou 6 %, soit un taux en deçà de l'objectif monétaire de 8 % fixé par le Conseil national de la monnaie et de l'épargne. Ainsi, le ratio de liquidité de l'économie nationale, exprimé par la masse monétaire rapportée au PIB, s'est situé à 78,5 %, contre 72,3 % en 1997.*

*L'agrégat M1 qui regroupe les monnaies fiduciaire et scripturale marque une augmentation de 9,4 MdDh ou 6,7 % sous l'effet principalement d'une importante progression des dépôts à vue auprès des banques. Par ailleurs, la circulation fiduciaire a poursuivi son évolution habituelle. A fin décembre 1998, la monnaie fiduciaire a enregistré une hausse de 4,1 % contre 4,8 % en 1997.*

*Les placements à vue ont poursuivi leur mouvement de hausse pour afficher une augmentation de 3,5 MdDh ou 13,6 % à fin décembre 1998. Cette progression a concerné, principalement, les comptes sur carnets qui se sont élargis de 2,8 MdDh ou 13 %. Les dépôts à la Caisse d'épargne nationale se sont accrus de 777 MDh ou 17 % et ce au moment où leurs taux de rémunération ont connu une baisse de 175 points de base passant de 8 % en 1997 à 6,25 % dès janvier 1998.*

*Par contre, le rythme de progression des placements à terme marque un net ralentissement par rapport à l'année précédente, en enregistrant une progression de 1,5 % au lieu de 11,9 % en 1997.*

*Les réserves de change détenues par Bank Al-Maghrib ont affiché à fin 1998 une augmentation de 5,8 %, au lieu de 14,6 % une année auparavant. Cette augmentation s'explique, pour l'essentiel, par les tirages effectués au titre de l'appui à la réforme du secteur financier et par le bon comportement des recettes voyages et des transferts des RME, qui ont pu compenser la faiblesse des investissements étrangers au cours de cette année.*

*Les avoirs des banques de dépôts marquent une légère hausse. Les engagements extérieurs et les avoirs bruts ont évolué quasiment au même rythme constaté en 1997, marquant des hausses respectives de 21,8 % et 25,4 %.*

*Par ailleurs, le Trésor a réussi à couvrir la totalité de ses besoins de financement à partir des ressources non bancaires. Ainsi, il s'est désengagé à hauteur de 1,9 MdDh à l'égard du système bancaire, recouvrant une contraction de 436 MDh des créances de Bank Al-Maghrib et de 1,4 MdDh de celles des particuliers et des entreprises non financières.*

*Le portefeuille d'effets publics des banques a marqué, à fin décembre 1998, une quasi-stagnation, recouvrant une baisse de près de 500 MDh du portefeuille en*



*bons en comptes courants souscrits sur le marché primaire et un élargissement d'autant des bons échangés sur le marché secondaire.*

*Ce comportement du Trésor sur les divers marchés a ainsi permis de réduire sa part dans le total des contreparties de la masse monétaire à 33,5 %, contre 36,3 % en 1997 et ce, au profit des concours à l'économie dont la part est passée de 67 % à 69 %, entre décembre 1997 et 1998.*

*Les crédits octroyés par le secteur bancaire se sont chiffrés à 167,6 MdDh en 1998, enregistrant une progression de 10,8 % au lieu de 6,7 % observée un an auparavant. Cette progression s'explique, pour une bonne partie, par les augmentations périodiques des crédits à court terme qui, à l'instar des années antérieures, continuent de déterminer le profil de l'évolution globale des crédits bancaires.*

*Ainsi, sur les 167,6 MdDh accordés au cours de l'année 1998, 45,1 % ont été octroyés à court terme, essentiellement sous forme de facilités de caisse. Quant aux crédits à l'exportation, ils ont accusé une baisse limitée par rapport à celles constatées durant les deux dernières années. Au total, l'encours de crédits à court terme s'est situé à 75,8 MdDh.*

*Néanmoins, les crédits à moyen et long terme accordés par le secteur bancaire ont poursuivi leur mouvement de hausse pour marquer une augmentation de 7,4 %. Cette hausse a profité principalement aux secteurs de l'équipement et de l'habitat. Les facilités accordées à ces secteurs se sont accrues successivement de 1,4 MdDh et de 1,6 MdDh.*

*De même, les crédits à la consommation ont évolué favorablement, enregistrant une hausse de 934 MDh. En revanche, les crédits à moyen et long termes accordés par les ex-organismes financiers spécialisés ont reculé de 300 MDh par rapport à 1997.*

#### **1.2.4. Un déficit budgétaire en deçà des prévisions**

*L'exécution de la Loi de finance 1998-1999 fait ressortir un déficit budgétaire de 2,3 % du PIB hors privatisations, soit un niveau inférieur à celui prévu. Ce résultat trouve son explication dans une évolution de 10,2 % des recettes plus importante que celle des dépenses qui a atteint 6,8 %.*

*Les recettes ordinaires se sont chiffrées à près de 89,5 MdDh et les dépenses ordinaires à 77,5 MdDh, l'épargne budgétaire s'est établie à près de 12,1 MdDh ou 3,4 % du PIB. Cette épargne a permis de financer les dépenses d'investissement à hauteur de 74,5 %.*

*La progression des recettes ordinaires recouvre une hausse des recettes fiscales de 9,9 % réalisée principalement grâce, d'une part, au produit des recettes exceptionnelles d'apurement des arriérés fiscaux et de la contribution libératoire et, d'autre part, à la progression des recettes non fiscales de 13,4 %.*

*Les impôts directs ont drainé des ressources en hausse de 15,4 %, attribuables à la bonne performance du produit de l'impôt sur les sociétés qui a enregistré une progression de 24,9 % et au bon comportement des recettes de l'impôt général sur le revenu qui se sont inscrites en hausse de 9,9 %. Ces évolutions traduisent également le succès de l'opération de recouvrement des arriérés fiscaux lancée pendant le mois de novembre, dont le produit s'est élevé à 1,3 MdDh.*

*Les recettes au titre des droits de douanes ont enregistré une légère hausse de 1,5 % qui couvre une baisse de 3,4 % du produit du prélèvement fiscal à l'importation et une hausse de 6,2 % des droits d'importation. En revanche, le produit des impôts indirects s'est inscrit en baisse de près de 1 %, sous l'effet notamment de la contre-performance du produit de la taxe sur la valeur ajoutée intérieure qui a baissé de près de 7,2 % et de la faible progression de 2,4 % des recettes de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques.*

*Parallèlement, le bon comportement des recettes au titre de la contribution libératoire et de la mise à niveau comptable a permis de dégager des recettes atteignant 3,6 MdDh, soit une plus-value de 1,1 MdDh par rapport aux prévisions.*

*Les recettes non fiscales, quant à elles, ont enregistré une progression de 13,4 %, sous l'effet essentiellement de la hausse de 53,7 % des produits de monopole. Les recettes de privatisation, qui comprennent principalement le produit de cession du reliquat de la part de l'Etat dans les capitaux de la SAMIR et de la SCP, ont en revanche enregistré une baisse de 64,3 %.*

*Au niveau des dépenses, celles ordinaires ont progressé de 4,4 MdDh, soit une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due quasi exclusivement aux dépenses en biens et services, qui ont enregistré une hausse de 4,3 MdDh ou 8,4 %.*

*Les charges en intérêts de la dette publique se sont stabilisées autour de 17 MdDh, suite à la baisse des intérêts de la dette extérieure sous l'effet de la politique active de gestion qui a permis une réduction de l'encours.*

*S'agissant des charges de la compensation, les émissions à ce titre sont passées de 3,4 MdDh à 2,2 MdDh, soit une réduction de 35 %. Pour leur part et contrairement aux exercices antérieurs, les dépenses d'investissement ont été réalisées*



*intégralement conformément aux prévisions et ont atteint 16,2 MdDh, en augmentation de 1,3 MdDh.*

*En définitive, sur la base d'un déficit global s'établissant à 8 MdDh ou 2,3 % du PIB et compte tenu d'une réduction des arriérés de 5 MdDh qui s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement de résorber les arriérés, le besoin de financement du Trésor s'est situé à près de 13 MdDh auquel s'ajoute un flux net négatif de ressources externes de près de 5,7 MdDh.*

*En conséquence, le Trésor a dû mobiliser 20,2 MdDh de ressources internes non bancaires, essentiellement sur le marché des adjudications. Par ailleurs, le recours du Trésor au financement bancaire a régressé de 1,4 MdDh au terme de l'exercice budgétaire 1998-1999.*

*La baisse du financement bancaire résulte d'un recours additionnel pour 477 MDh à Bank Al-Maghrib, compensé par un désengagement de 1,86 MdDh vis-à-vis des banques. Il y a lieu de rappeler que le Trésor a procédé durant le mois de juin au remboursement de l'avance conventionnelle de 6 MdDh contractée en 1995, à travers sa transformation à hauteur de 5 MdDh en bons du Trésor.*

#### **1.2.5. Une faible progression des prix**

*Après avoir enregistré en 1997 le niveau historiquement bas de 1 %, l'inflation s'est inscrite en 1998 en légère hausse en s'établissant à 2,7 %. Cette évolution, qui coïncide avec l'objectif tracé dans la loi de finance 1998-1999, traduit la reprise de la demande intérieure conséquente, en partie, à une meilleure année agricole qu'en 1997.*

*Considérée par catégories de produits, la hausse des prix a été particulièrement importante pour les produits alimentaires qui ont augmenté de 3,1 % contre une baisse 1,1 % en 1997. Pour l'ensemble des produits non alimentaires, la hausse des prix a été légèrement plus modérée qu'en 1997, soit 2,5 % contre 2,9 %.*

*Les progressions les plus importantes ont été enregistrées par les groupes habillement (+3,7 %), soins médicaux (+3,3 %) et transports et communications (+2,9 %), alors que les prix des rubriques équipement ménager (+1,8 %), loisirs et culture (+1,8 %) et habitation (+2,5 %) ont évolué plus modérément.*

## 2. Les tendances du commerce extérieur en 1998

---

*Au titre de l'année 1998, les performances marocaines des indicateurs de compétitivité demeurent généralement moyennes relativement aux pays concurrents. Les tendances globales tant du commerce des biens que des services n'ont pas connu de changements notables. Ainsi, la balance des biens s'est caractérisée par la baisse en valeur de la facture pétrolière, ce qui a permis de contenir l'aggravation du déficit et de limiter la baisse du taux de couverture à 4,4 points. Celle des services a généré un excédent grâce notamment au secteur touristique.*

*Les échanges globaux de biens et services se sont élevés à 205,5 MdDh en 1998 contre 191,8 MdDh en 1997. Le déficit de la balance commerciale évaluée Fob-Fob s'est chiffré à 22,3 MdDh. Il a été compensé à raison de 37,2 % par l'excédent de la balance des services qui s'est chiffré à 8,3 MdDh. Le déficit global a été contenu à 14 MdDh.*

### 2.1. Performances mitigées des indicateurs marocains de compétitivité relativement aux principaux pays concurrents

*Le Maroc se situe à un niveau moyen d'ouverture par rapport à ses concurrents. En effet, mesuré par la valeur globale des échanges rapportée au Produit Intérieur Brut (PIB), le niveau d'ouverture de l'économie marocaine, en 1998 (transactions au titre de l'admission temporaire sans paiement comprises), a atteint 49 %. Ce taux est supérieur à ceux de l'Égypte et de la Turquie qui ne dépassent pas respectivement 28 % et 39 %, comparables à celui de la Pologne mais largement inférieurs à ceux de la Tunisie et de la Malaisie qui se situent, dans l'ordre, aux alentours de 62 % et 177 %.*

*Par ailleurs, selon les estimations du Fonds Monétaire International, l'indice du taux de change effectif réel base 100 en 1990 se chiffre pour le Maroc à 116,7. Selon les mêmes estimations, ce taux atteint 83 pour la Malaisie, 103,7 pour la Tunisie, 104,6 pour les Philippines et 113,5 pour le Portugal.*

*Le taux d'exportation des biens, mesuré par le rapport entre les exportations totales (réexportations comprises) et le PIB, s'est établi à 20 %, en baisse d'un point, étant précisé qu'au titre de l'année 1998, le PIB a progressé en terme nominal de 7 %. Ce taux se chiffre à plus de 80 % pour la Malaisie, 51 % pour l'Indonésie, 28 % pour la Tunisie, mais il ne dépasse pas 16 % pour la Turquie et 7 % pour l'Égypte.*



*La part des produits manufacturés dans le total exporté se situe, par ailleurs, dans une position satisfaisante en dépassant 74,6 %, valeur comparable à celles réalisées par la Tunisie (78 %), la Malaisie (76 %), la Pologne (73 %) ou la Thaïlande (71 %). En terme de part du PIB, ce taux est de 15 % pour le Maroc, niveau relativement supérieur à ceux de l'Égypte, de la Turquie ou de l'Afrique du Sud qui ne dépassent pas respectivement 2,1 %, 10,4 % et 13,3 %, mais en deçà des taux de 23 % de la Tunisie, 26 % de la Thaïlande et 60,7 % de la Malaisie.*

*S'agissant du taux d'exportation des services, il est de l'ordre de 7,4 % pour le Maroc, dépassant ainsi les performances réalisées par l'Argentine, l'Indonésie et l'Afrique du Sud qui se chiffrent respectivement à 1 %, 3,2 % et 3,9 %, mais il demeure en deçà de celles observées au niveau de l'Égypte, de la Tunisie ou de la Turquie dont les taux se chiffrent, dans l'ordre, à 14,9 %, 13,3 % et 10,2 %.*

*En outre, l'indicateur de la tendance à l'importation, mesuré par l'écart entre la croissance du PIB et celle des importations est de l'ordre de 2 % pour le Maroc, 12,1 % pour la Turquie, 11 % pour l'Afrique du Sud, 3,2 % pour la Malaisie et 0,04 % pour la Tunisie, ce qui place le Maroc dans une situation relativement moyenne par rapport à ses concurrents. Ce constat est à nuancer cependant par l'analyse d'au moins trois autres indicateurs, à savoir le niveau de dépendance des importations, les indices sectoriels de cette dépendance et la part des importations des biens d'équipement dans le total importé.*

*Ainsi, le ratio des importations rapportées au PIB se chiffre à 29 % pour le Maroc, soit une position moyenne de dépendance de l'étranger relativement aux pays du même niveau de développement. Ce taux est de l'ordre de 20 % pour l'Égypte, 23 % pour la Turquie et le Chili, 32 % pour l'Indonésie et 39 % pour la Tunisie.*

*Au niveau sectoriel, l'indice de dépendance à l'importation reflète les déficits structurels du Maroc relativement à ses concurrents. Cet indice, qui est approché par le rapport entre la part d'un produit dans les importations totales d'un pays et la part de ces mêmes produits dans les importations mondiales, est d'un niveau relativement élevé en particulier pour les importations marocaines des huiles et graisses animales et végétales, des matières brutes non comestibles et des combustibles et minéraux lubrifiants.*

*Par ailleurs, la part marocaine des importations des biens d'équipement dans le total importé est relativement du même niveau que celles de la Tunisie et de l'Égypte, soit un taux avoisinant 25 %. Elle est, par contre, de l'ordre de 34 % pour l'Afrique du Sud, 40 % pour la Turquie, 50 % pour l'Argentine et 63 % pour la Malaisie.*

## 2.2. Le commerce des biens

*Mise à part la forte détérioration du déficit commercial, les indices de concentration des produits échangés et les indices de diversification des partenaires commerciaux n'ont pas connu de changement notable au cours de l'année 1998. Cette stabilité relative des tendances globales est confirmée par celle du comportement des échanges extérieurs par secteur. Ainsi, les produits des textiles et des IMME demeurent les plus dynamiques à l'exportation, et les biens d'équipement et les produits agricoles le sont à l'importation.*

### 2.2.1. Les tendances globales des échanges de biens

*La forte détérioration du déficit commercial, la persistance de la concentration sectorielle des échanges et la réalisation d'une diversification régionale moyenne sont les principales tendances globales qui ont caractérisé les échanges commerciaux de marchandises durant l'année 1998.*

#### 2.2.1.1. Forte détérioration du déficit commercial

*Les échanges commerciaux - marchandises globales - se sont élevés à 167,3 MdDh en 1998. Les importations se sont chiffrées à 98,7 MdDh, en hausse de près de 9 %, et les exportations ont atteint 68,6 MdDh, en hausse de plus de 2 %.*

Tableau 2.1

Evolution de la balance commerciale en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	%	Valeur	%
<b>Marchandises globales</b>				
Importations	81465	7	98 676	8,8
Exportations	56521	10	68 608	2,3
Solde	-24944	-1	-30 068	27
Taux de couverture en %	69	2 pt	70	-4,4 pt
<b>Marchandises générales</b>				
Importations	69544	5	81 029	8
Exportations	39413	7	44 820	0,6
Solde	-30131	3	-36 209	19
Taux de couverture en %	57	1 pt	55	-4,1 pt

Source : Office des changes

*Le déficit de la balance commerciale des marchandises générales s'est accru de 19 %, se chiffrant à 36,4 MdDh, soit 8,9 % du PIB au lieu de 7,4 % enregistré en 1997. Ce déficit est dû à raison de 83 % à celui du secteur des produits des industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques.*



*Le taux de couverture a baisse de 4 points, atteignant 55 % en 1998, et de 2 points par rapport à la moyenne de la période 1993-1997. En tenant compte des échanges commerciaux effectués dans le cadre du régime de l'ATSP, il atteint 70 % au lieu de 74 %, soit une baisse de 4,1 points. Ce taux s'établit à un niveau comparable à celui de la Tunisie (72 %) et de la Turquie (68 %) et demeure largement supérieur à celui de l'Egypte qui ne dépasse pas 34,4 %.*

*Il y a lieu de noter que les importations en ATSP ont avoisiné 18 Mddh, en augmentation de 13 %. De même, les réexportations en suite d'ATSP ont crû de 12 %, se situant à près de 24 Mddh. La valeur ajoutée locale résultant de ce régime a évolué positivement de 10 %.*

### 2.2.1.2. Persistance de la concentration sectorielle

*La concentration sectorielle aussi bien des exportations que des importations continue de caractériser la structure des échanges commerciaux.*

Tableau 2.2

Evolution de la structure des échanges par secteur, ATPS compris en pourcentage				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Export	Import	Export	Import
Produits agricoles et de la pêche	15	9	15	8
Produits miniers	9	2	10	2
Produits énergétiques	1	13	1	9
Produits agroalimentaires	8	7	7	6
Produits textiles et du cuir	40	17	40	18
Produits chimiques et parachimiques	19	19	17	19
Produits I.M.M.E.	9	33	11	38
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes

*Les secteurs des produits chimiques et parachimiques, des produits textiles et du cuir et des produits agricoles et de la pêche constituent 72 % des exportations de marchandises globales. En comparaison avec la moyenne de la période 1993-1997, la structure des exportations par secteur demeure relativement stable à l'exception des produits miniers et des IMME dont la part a progressé respectivement de 1 et 2 points. En revanche, la part des produits chimiques et parachimiques a baissé de 2 points.*

*La part du secteur du textile et du cuir est de 20 % dans les exportations globales. La prise en considération des échanges en ATSP relève ce taux à 40 %. Ce secteur*

détient, par ailleurs, 75 % des réexportations dans le cadre du régime de l'ATSP et contribue à raison de 90 % à la valeur ajoutée locale réalisée dans le cadre du même régime.

En matière d'importation, les produits des IMME et les produits chimiques et parachimiques constituent 57 % des achats à l'étranger. Les produits textiles et du cuir interviennent pour 18 % dans les importations en régime général. Cette part atteint plus de 69 % des importations en ATSP, soit près de 12 MdDh. La part des produits miniers et les produits chimiques et parachimiques dans le total importé est demeurée quasiment inchangée relativement la moyenne de la période 1993-1997.

### 2.2.1.3. Une diversification géographique moyenne

L'indice de diversification global des exportations mesuré par la part des trois premiers clients dans le total exporté est de l'ordre de 55,6 % pour le Maroc, soit un niveau avoisinant ceux de la Malaisie, de la Hongrie et des Philippines mais largement supérieur à ceux de la Turquie et de l'Égypte qui se chiffrent respectivement à 35,5 % et 30 %.

Les transactions commerciales avec l'étranger demeurent polarisées sur l'Europe, qui contribue à raison de 64 % aux échanges globaux. L'Asie intervient pour 17 %, suivie de l'Amérique avec 12 % et de l'Afrique avec 6 %.

Tableau 2.3

Structure des échanges par zone géographique – Marchandises générales en millions de dirhams								
Zones	Moyenne 1993-1997				1998			
	Import		Export		Import		Export	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Europe	43 436	62	26 209	66	51 861	64	29 164	65
Asie	11 073	16	7 107	18	12 869	16	8 294	19
Amérique	9 920	14	2 525	6	11 355	14	3 414	8
Afrique	4 755	7	3 277	8	4 289	5	3 298	7
Australie et Océanie	360	1	293	1	563	1	532	1
<b>Total</b>	<b>69 545</b>	<b>100</b>	<b>39 413</b>	<b>100</b>	<b>80 938</b>	<b>100</b>	<b>44 701</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes, chiffres provisoires

Les exportations et les importations réalisées avec l'Europe représentent respectivement 65 % et 64 %. Les exportations se sont établies à 29 MdDh, demeurant stables. Pour leur part, les importations se sont chiffrées à 52 MdDh, en hausse de 16 %. La balance commerciale s'est soldée par un déficit de



22,7 MdDh, en hausse d'environ 46 %. Au sein de ce continent, l'essentiel des échanges est effectué avec les pays de l'U.E. La France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne demeurent les principaux partenaires du Maroc.

La France représente 34 % des importations en provenance de l'Europe et 41 % des ventes à ce continent. Les achats en provenance de ce pays ont progressé de 14 %, se chiffrant à 17,7 MdDh, alors que les exportations sont restées pratiquement au même niveau que l'année précédente, soit 12,1 MdDh. Les exportations vers la France sont composées à hauteur de 23 % d'articles de bonneterie, de 16 % de vêtements confectionnés et de 6 % de tomates. En valeur, les articles de bonneterie sont demeurés quasi-stables, alors que les vêtements confectionnés ont baissé de 5 % et les tomates progressé de 9 %. Les achats d'origine française ont porté en grande partie sur les biens d'équipement, les demi-produits et le blé.

L'Espagne maintient sa deuxième position avec des parts respectives de 15 % à l'importation et 17 % à l'exportation, soit des valeurs respectives de près de 8 et 5 MdDh. Les exportations à destination de ce pays sont dominées par les crustacés, mollusques et coquillages (29 %), les phosphates (14 %) et les poissons (7 %). Les importations sont composées essentiellement des biens d'équipement industriel, des demi-produits et des produits finis de consommation.

Les exportations à destination de l'Italie se sont chiffrées à 2,4 MdDh, en baisse de 17 %. Elles ont concerné principalement les engrais avec 13 %, les fils et câbles électriques 12 %, les crustacés, mollusques et coquillages 11,5 % et les poissons 8 %. Les importations se sont élevées à 5 MdDh, en progression de 10 %, et ont porté essentiellement sur les biens d'équipement industriel, les demi-produits et les produits finis de consommation.

Les exportations vers l'Allemagne se sont élevées à 1,5 MdDh, en baisse de 3 %. Elles ont concerné principalement les agrumes avec 18 %, les vêtements confectionnés, 13 %, les conserves de poissons, 12 %, et les articles de bonneterie, 12 %. Les importations en provenance de ce pays se sont élevées à 5 MdDh, en hausse de 36 %. Elles sont constituées principalement des biens d'équipement, des demi-produits et des produits finis de consommation.

Les exportations vers l'Asie constituent 19 % du total exporté, et les importations en provenance de cette zone contribuent à raison de 16 % au total importé. En valeur, les ventes à destination de cette zone se sont élevées à 8 MdDh, en baisse de 2 %. De même, les achats ont diminué de 2 % pour s'établir à 13 MdDh. Au sein de cette zone, les principaux partenaires sont l'Inde, le Japon, l'Arabie saoudite et la Chine.

*Les ventes à destination de l'Inde se sont chiffrées à près de 3 MdDh, constituées à raison de 93 % par les acides phosphoriques et de 6 % par les phosphates. Les importations se sont élevées à 414 MDh et sont composées de fils de coton pour tissage à raison de 31 %, de moteurs thermiques avec 11 % et de fils de fibres synthétiques et artificielles pour tissage avec 6 %.*

*La structure des exportations vers le Japon se caractérise par la prédominance des crustacés mollusques et coquillages avec 90 %. En revanche, les importations sont constituées à raison de 24 % de véhicules industriels, de 16 % de voitures particulières et de 10 % de machines et appareils divers.*

*Les importations en provenance de l'Amérique ont enregistré une hausse de 6 %, s'élevant ainsi à 11,4 MdDh. Pour leur part, les exportations ont crû de 10 %, s'établissant à 3,4 MdDh.*

*Les échanges commerciaux avec les Etats-Unis d'Amérique se caractérisent par la prédominance des importations avec près de 5,9 MdDh, alors que les exportations n'ont atteint que 1,6 MdDh. En terme de croissance, les ventes à destination de ce pays ont progressé de 2 % et les importations ont augmenté de 20 %. La structure des exportations est composée des phosphates (38 %), de vêtements confectionnés (14 %), de conserves de légumes (11 %) et de conserves de poissons (11 %). Les importations sont constituées par les aérodynes (16 %), le maïs (9 %), les tabacs (7 %) et les chaudières (7 %).*

*Les ventes vers l'Afrique représentent 7 % du total des exportations, avec 3,3 MdDh, en augmentation de 3 %. Les importations représentent 5 % du total des achats à l'étranger, avec près de 4,3 MdDh, en baisse de 28 %.*

### **2.2.2. Les tendances sectorielles des échanges de biens**

*En plus de la concentration sectorielle des échanges commerciaux sur les mêmes produits et marchés tant à l'exportation qu'à l'importation, l'analyse par secteur permet de dégager deux tendances majeures : confirmation des excédents des échanges des produits agricoles et de la pêche, des produits miniers et des produits textiles et du cuir et persistance des déficits des secteurs des produits énergétiques, des produits agroalimentaires, des produits chimiques et parachimiques et des produits des IMME.*

*La valeur globale des échanges commerciaux de produits agricoles et de la pêche s'est chiffrée à 18 MdDh. Les importations ont enregistré une hausse de 15 %, s'élevant à 8 MdDh. Les exportations ont augmenté de 6 %, pour atteindre la valeur de 10 MdDh. L'excédent de la balance commerciale a accusé une baisse de*



*20 % se chiffrant à 1,9 MdDh contre 2,4 MdDh. De son côté, le taux de couverture a régressé de 8 points, passant de 135 % à 124 %.*

*Quatre groupes de produits constituent 84 % des ventes à l'étranger. Il s'agit des crustacés, mollusques et coquillages, des agrumes, des tomates et des poissons. De même, au niveau des importations, le blé, le maïs et les oléagineux continuent à dominer les achats extérieurs de produits agricoles. Ces trois produits représentent 67 % du total imports de produits agricoles et de la pêche.*

*Les échanges commerciaux de produits miniers ont porté sur un montant de 8,2 MdDh. Les importations se sont établies à 1,5 MdDh, en baisse de 20 %. Le soufre brut représente 65 % du total des importations de ces produits, s'établissant à environ 1 MdDh, en baisse de 31 %, sous l'effet de la baisse des quantités importées.*

*En revanche, les exportations se sont élevées à 6,6 MdDh, progressant de 1 % seulement. Cette stagnation trouve son explication dans le ralentissement de la demande mondiale sur les matières premières en général et la baisse de la demande des phosphates pour la production des engrais en particulier. Cette dernière ayant subi les effets des excédents agricoles mondiaux. L'examen de la structure des ventes révèle la prédominance des phosphates qui comptent pour 67 % dans les exportations du secteur.*

*En raison de l'augmentation de l'activité économique, la demande globale des produits énergétiques s'est établie à 9 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) enregistrant une hausse de 6,8 % par rapport à 1997.*

*Les produits pétroliers ont représenté 68 % de la demande énergétique globale, en baisse de 1,5 point. En revanche, la part de l'électricité importée a augmenté de la même proportion. Globalement, l'augmentation de la consommation de l'énergie électrique est due à l'augmentation de la demande des ménages, générée en partie par l'extension de l'électrification rurale. La production locale en énergie a couvert 7,2 % de la consommation globale contre 8,3 % en 1997, entraînant un déficit énergétique de l'ordre de 8,4 millions de TEP ou 93 % comblé par les importations.*

*Les échanges commerciaux de produits énergétiques se sont élevés à près de 10 MdDh. Les importations se sont chiffrées à environ 9 MdDh, en baisse de 28 %. Cette évolution est due à la baisse de la facture énergétique de 3,5 MdDh, soit plus de 28 % en raison de la chute des cours du brut. La baisse des achats s'est répercutée positivement sur la balance commerciale dont le déficit a connu une régression de 32 %, avoisinant ainsi 7,8 MdDh.*

*Les achats à l'étranger du secteur représentent 11 % des importations totales de marchandises. Elles sont dominées par le pétrole qui intervient à hauteur de 61 %. Le gaz et autres hydrocarbures interviennent pour 15 %. La part du secteur dans les exportations globales est très modeste et ne dépasse pas 3 %. Les lubrifiants, principaux produits exportés, interviennent pour 55 %.*

*La production des industries agroalimentaires a évolué de 7,8 %. La fabrication des conserves de fruits et de légumes a connu la plus forte hausse (17,7 %) due à l'amélioration de l'offre locale en matières premières suite à la bonne année agricole.*

*Au niveau de la valorisation des produits de la pêche et pour répondre à la demande émanant en particulier de l'extérieur, le secteur des industries de pêche a procédé à plusieurs créations d'unités de transformation en 1998. Ce secteur a valorisé le quart des prises de la pêche côtière.*

*La valeur globale des échanges commerciaux des produits agroalimentaires s'est chiffrée à près de 11 MdDh. Les exportations ont baissé de 8 % et les importations ont connu une croissance de 5 %, ce qui s'est traduit par l'augmentation de 78 % du déficit commercial, avec une valeur de 1,6 MdDh. De même, le taux de couverture a enregistré une régression de 10 points, passant de 84 % à 74 %.*

*La structure des exportations du secteur par produits est demeurée stable. Les exportations sont dominées par quatre produits, à savoir : les conserves de poissons, les conserves de légumes, les conserves de fruits et de légumes qui constituent près de 69 %. De même, les deux tiers des importations du secteur sont constituées de quatre produits à savoir : le sucre, les huiles végétales brutes, les tabacs et le thé.*

*La conjoncture internationale des produits textiles et du cuir a été marquée par une évolution divergente selon les principaux pôles textiles internationaux. En effet, l'activité est restée relativement limitée au sein de l'U.E. Au niveau des États-Unis d'Amérique, la production a évolué favorablement, et les importations ont été plus dynamiques, notamment en provenance des pays membres de l'ALENA. Par contre, au Japon, le secteur a connu une contraction de 2 %.*

*Au niveau national, l'année 1998 a été marquée par la faible progression de 4,1 % du chiffre d'affaires du secteur. Malgré le manque de visibilité et les handicaps liés à l'acte d'investissement, le secteur a drainé 1,9 MdDh d'investissement, destinés essentiellement à la mise à niveau, soit 23 % des investissements industriels.*

*Les échanges extérieurs de produits textiles et du cuir (ATSP comprise) ont atteint près de 46 MdDh. Les importations représentent 18 % des achats de marchandises globales. Elles ont enregistré une hausse de 9 %, s'établissant ainsi à près de*



17,9 MdDh. Les exportations constituent 40 % des ventes à l'étranger. Elles ont augmenté de 8 %, se chiffrant à environ 27,8 MdDh. L'excédent de la balance commerciale a atteint environ 10 MdDh, en progression de 7 %.

Les trois quarts des exportations de produits textiles et du cuir portent essentiellement sur les vêtements confectionnés, les articles de bonneterie et les chaussures. Concernant les importations, elles portent pour la moitié sur quatre produits : les tissus de coton, les fils de fibres synthétiques et artificielles pour tissage, les fibres textiles synthétiques et le coton.

La croissance du secteur des produits chimiques et parachimiques s'est ralentie en 1998 pour se limiter à 1,7 % au lieu de 7 % une année auparavant. Fondée sur la valorisation des phosphates, cette industrie a pâti d'une conjoncture extérieure défavorable en 1998. Ainsi, la production de l'acide phosphorique est restée stable avec une production de 2,7 millions de tonnes. En revanche, celle des engrais phosphatés a augmenté de 5 % suite principalement à la progression de la demande interne.

La valeur globale des échanges commerciaux des produits de la chimie et de la parachimie s'est chiffrée à près de 30,5 MdDh, représentant ainsi 28 % des échanges commerciaux globaux. Le déficit de la balance commerciale a progressé de 33 %, s'établissant à 7 MdDh. De son côté, le taux de couverture a baissé de 8 points et s'est situé à 60 %.

Les exportations de ces produits interviennent à hauteur de 17 % dans les exportations globales et se sont élevées à 10,8 MdDh, soit une baisse de 5 %. Elles sont concentrées à raison des trois quarts sur les acides phosphoriques et les engrais.

Les importations constituent 19 % du total des achats à l'étranger et se sont établies à 18,7 MdDh, en progression de 7 %. Les approvisionnements ont concerné un large éventail de produits. Cinq produits en représentent, cependant, plus de la moitié. Il s'agit des produits chimiques, des matières plastiques, des bois, des papiers et cartons et des médicaments.

La valeur globale des échanges commerciaux des produits des IMME s'est élevée à près de 44,6 MdDh. Le déficit de la balance commerciale de ces produits, transactions au titre des admissions temporaires sans paiement comprises, a augmenté de 31 %, et le taux de couverture n'a pas dépassé 22 %.

Les exportations de produits des IMME (AT compris) sont passées de 6,9 MdDh à 7,6 MdDh, soit une augmentation de 10 %. Quatre produits représentent l'essentiel des ventes à l'étranger. Il s'agit des fils et câbles électriques, des bateaux et des pièces détachées pour voitures particulières.

*Les importations des produits des IMME ont augmenté de 26 % et interviennent pour environ 38 % dans les importations totales. L'analyse de leur structure par produits montre que l'essentiel des achats est le fait des machines et appareils divers, du fer et acier en blooms et ébauche, des véhicules industriels, des chaudières et des voitures particulières.*

### 2.3. Le commerce des services

*L'excédent relativement important de la balance commerciale et la prédominance du tourisme constituent les principales tendances des transactions extérieures des services. En effet, malgré les pertes de compétitivité du secteur touristique relativement aux principaux concurrents et les problèmes nationaux qui entravent son développement, les résultats des échanges extérieurs de l'année 1998 confirment son dynamisme à l'exportation.*

#### 2.3.1. Les tendances globales des échanges de services

*Les échanges extérieurs de services se sont établis à 46 MdDh en 1998. Ils se répartissent respectivement entre les recettes et les dépenses à proportion de 59 % et 41 %.*

Tableau 2.4

Etat de la balance globale des services en millions de dirhams			
	1997	1998	Evol. %
Recettes	23 542	27 149	15,3
Dépenses	16 425	18 852	14,8
Solde	7 117	8 297	16,6
Recettes / Dépenses (%)	143	145	1 pt

Source : Office des changes

*Les recettes de services se sont accrues de 15,3 %, alors que les dépenses ont crû de 14,8 %. L'excédent de la balance des services s'est élevé à 8,3 MdDh, en progression de 16,6 %. Cette performance est essentiellement due au développement des recettes du tourisme.*

*En effet, l'analyse de la structure des recettes par rubriques confirme la hausse des services de voyages de 21,6 % pour atteindre 16,8 MdDh. Les services de transports ont crû de 2,2 % et les autres services aux entreprises de 30 %. En revanche, les services de communication et d'assurance ont baissé respectivement de 3,6 % et 12,1 %. Les services de transport et d'assurance et les droits de licence ont dégagé un déficit de 2,7 MdDh.*



*Les entrées de devises en contre-partie des services fournis par l'administration publique ont stagné à 2,5 MdDh. Les recettes au titre de cette rubrique sont constituées essentiellement des redevances de la pêche et du transit du gazoduc Maghreb-Europe pour 1,7 MdDh.*

Tableau 2.5

Structure de la balance globale des services en 1998 en pourcentage		
	Recettes	Dépenses
Voyages	62	22
Transports	16	29
Services de communication	3	2
Services d'assurance	1	2
Redevances et droits de licence	0,2	9
Autres services aux entreprises	9	12
Services fournis ou reçus par les administrations publiques non compris ailleurs	10	25
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes

*En matière de dépenses, les services d'assurance ont chuté de 4,6 %. Les autres rubriques ont évolué à la hausse essentiellement les redevances et droits de licence (41,3 %), les voyages (35,5 %) et les autres services aux entreprises (30 %).*

### 2.3.2. Les tendances sectorielles des échanges de services

*La part du Maroc dans les flux touristiques internationaux reste faible. La position au niveau des arrivées touristiques mondiales s'est dégradée de 0,80 % à 0,54 % entre 1993 et 1998. Par contre, la part dans les recettes mondiales a stagné, entre 1993 et 1998, à 0,38 %.*

*En dépit de cette situation, ce secteur intervient pour 62,7 % des recettes totales et 22 % des dépenses totales des échanges de services. Il génère le plus important excédent, soit environ 12,7 MdDh en augmentation de 19,3 %. Les recettes et les dépenses des services touristiques se sont établies respectivement à 16,8 MdDh et 4 MdDh, en hausse de 21,6 % et 35,5 %.*

*La part des recettes de tourisme dans les recettes de la balance des paiements s'élève à 11,3 %. Rapportées au PIB, elles représentent 7,8 %. La progression des recettes voyages est attribuée à la reprise des flux des touristes étrangers de séjour, constatée à partir de septembre 1995 et qui s'est poursuivie jusqu'en 1998. Ces flux ont réalisé une augmentation de 9,9 % par rapport à 1997, soit un nombre total dépassant 2 millions de touristes.*

*Le marché européen reste le grand pourvoyeur de touristes avec une part de 83 %. Les arrivées de cette zone ont augmenté de 10 %. Egalement, les flux de touristes ont augmenté de 8,6 % en provenance d'Amérique du Nord. Quant aux pays africains, le taux de progression a été de 11,7 %.*

*Parallèlement à ces flux de personnes, les nuitées touristiques enregistrées au niveau de tous les types d'hébergement ont connu une amélioration de 5 % pour s'établir à 31,3 millions de nuitées pour une durée moyenne de séjour de l'ordre de 10 jours. Au niveau des hôtels classés, elles se sont inscrites en hausse de 9,8 % générant ainsi près de 12 millions de nuitées soit plus de 38 % du volume global des nuitées, ce qui a permis d'atteindre un coefficient de fonctionnement de 94,1 % et un taux d'occupation de 48,2 %.*

*De même, près de 39 % de nuitées globales ont été assurées par les parents et les amis et les résidences secondaires contre 14 % et 9 % respectivement par les campings et les hôtels non classés.*

*Les touristes internationaux ont consommé, durant cette période, les 2/3 des nuitées au niveau global tous modes d'hébergement confondus, et 80 % dans les hôtels classés.*

*Par mode de transport, les arrivées par voie terrestre ont cédé le pas aux modes plus rapides en perdant 38,4 points en l'espace de cinq ans pour ne représenter que 11,3 % en 1998 à cause du recul des touristes algériens suite à la fermeture des frontières terrestres par l'Algérie et l'instauration du visa pour les ressortissants algériens en août 1994. Cette situation a profité principalement à la voie aérienne qui s'accapare 65,9 % en 1998 contre 36,5 % en 1993 ou 60,6 % hors touristes algériens. La voie maritime a connu une légère reprise pour détenir 22,8 %.*

*Cette évolution est due, d'une part, à l'effort engagé par la Royal Air Maroc par la mise en œuvre d'une politique tarifaire adaptée à l'environnement concurrentiel, par la baisse des tarifs de handling et par l'ouverture de nouvelles lignes aériennes internationales et, d'autre part, par la refonte de la réglementation relative au trafic charter et par le gel des taxes aéroportuaires.*

*Les faibles performances du tourisme marocain relativement aux principaux pays concurrents sont dues, entre autres, à la régression, voire le gel des investissements, en particulier à partir de 1995. Il y a lieu de noter que le nombre moyen de lits mis en service durant la période 1993-1996 était de l'ordre de 2 240 lits par an et au cours des deux dernières années, cette moyenne a baissé jusqu'à 670 lits par année. Ceci s'explique par la mise en application de la charte d'investissements en 1995, les taux d'intérêts bancaires élevés et les problèmes liés au foncier.*



*Dans ce cadre, une attention particulière devrait être accordée aux freins à l'investissement touristique dont notamment l'actualisation de la charte d'investissement pour reconduire les avantages perdus par le secteur, suite à l'abrogation du code d'investissements touristiques. Parallèlement, d'autres mesures d'accompagnement devraient être mises en œuvre, en particulier la constitution d'une réserve foncière touristique et l'octroi aux promoteurs de facilités fiscales et douanières.*

*En plus, des solutions devraient être apportées, d'une part, à l'insuffisance du nombre de tours opérateurs installés à l'étranger pour mieux commercialiser le produit marocain et, d'autre part, à l'absence de cadre juridique spécifique au transport terrestre touristique qui reste peu innovant en matière de qualité de service.*

*Les transactions au titre de services de transport se sont soldées par un déficit de 1,2 MdDh, en diminution de 17,7 %. Les recettes des services de transport ont représenté 16 % du total des recettes de la balance des services et 29 % des dépenses. En valeur, les recettes ont atteint près de 4,3 MdDh, en progression de 2,2 %. En revanche, les dépenses ont demeuré presque stables, se chiffrant à 5,4 MdDh.*

*Les services de communication constituent 3 % des recettes totales et 2 % des dépenses totales, dégageant un excédent de 477 MDh, en recul de 18,5 %. Les recettes ont accusé une baisse de 3,6 %, se chiffrant ainsi à 821 MDh. Les dépenses, par contre, ont progressé de 29 %, s'élevant à 344 MDh.*

Tableau 2.6

Evolution des recettes et des dépenses des services par grandes catégories en milliards de dirhams						
	Recettes			Dépenses		
	1997	1998	Evol.	1997	1998	Evol.
Voyages	13,8	16,8	21,6	3,0	4,1	35,5
Transports	4,2	4,3	2,2	5,4	5,4	–
Services de communication	0,9	0,8	-3,6	0,3	0,3	29,0
Services d'assurance	0,3	0,3	-12,1	0,4	0,4	-4,6
Redevances et droits de licence	–	0,1	–	1,2	1,7	41,3
Autres services aux entreprises	1,8	2,4	30,0	1,8	2,4	30,0
Services fournis ou reçus par les administrations publiques non compris ailleurs	2,6	2,6	–	4,4	4,6	6,1
<b>Total</b>	<b>23,5</b>	<b>27,1</b>	<b>15,3</b>	<b>16,4</b>	<b>18,9</b>	<b>14,8</b>

Source : Office des changes

*Les opérations d'assurance ont concerné essentiellement celles liées aux mouvements de marchandises. Ces opérations ont généré 1 % des recettes et 2 % des dépenses totales et se sont soldées par un déficit de 109 MDh.*

*Les redevances et droits de licences qui portent sur les opérations d'assistance technique privée et les revenus de la propriété intellectuelle, y compris les redevances cinématographiques et celles liées à la radio et la télévision, ont dégagé un déficit s'élevant à 1,6 MdDh en progression de 40,5 %. Les dépenses ont progressé de 41,3 %, s'élevant à plus de 1,7 MdDh. Les recettes, par contre, demeurent faibles et se sont établies à 63 MDh.*

*Les autres services aux entreprises relatifs aux prestations liées au commerce international, telles que les commissions de représentation, les frais de fonctionnement des délégations, les frais accessoires, les dépenses effectuées à partir des comptes en dirhams convertibles tenus au nom des sociétés de pêche et des exportateurs de biens et services, ont dégagé un excédent de 35 MDh, en hausse de 30 %.*

*Les recettes au titre de cette rubrique ont représenté 9 % des recettes globales des services, enregistré une hausse de 30 % et se sont chiffrées à près de 2,4 MdDh. Les dépenses de leur côté sont intervenues à hauteur de 12 % dans les dépenses globales de services, ont accusé une hausse de 30 % et se sont chiffrées à près de 1,8 MdDh.*

*Les services fournis ou reçus par les administrations publiques représentent 10 % des recettes globales des services. Les recettes au titre des opérations liées à cette rubrique ont atteint près de 2,6 MdDh, accusant ainsi une stagnation. De leur côté, les dépenses interviennent pour 25 % dans les dépenses globales de services. Elles ont connu une progression de 6 % et se sont chiffrées à 4,6 MdDh. Le déficit s'est chiffré à 2 MdDh, en hausse de 13,2 %.*



### 3. Le commerce préférentiel : la dimension Sud

---

*Le cadre réglementaire du commerce préférentiel du Maroc avec les pays en voie de développement est riche et diversifié. Cependant son analyse à la lumière de la demande potentielle de ces pays et des réalités des échanges commerciaux confirme que ce cadre demeure faiblement utilisé par les opérateurs économiques, et son impact sur les échanges extérieurs avec les pays en voie de développement est très limité.*

*En effet, ces pays souffrent généralement d'une faible croissance économique conjuguée souvent à des balances commerciales déficitaires, ce qui limite leur potentiel des échanges. En plus, dans plusieurs cas, la structure des échanges extérieurs présente des similitudes avec la structure marocaine et situe ces pays plutôt dans une position concurrentielle que complémentaire.*

*Ces facteurs économiques sont amplifiés par d'autres de nature administrative, informationnelle et d'efficacité de l'action de la diplomatie économique qui a la charge de négocier et de suivre la mise en œuvre des accords commerciaux et tarifaires conclus avec les partenaires privilégiés du Maroc.*

#### 3.1. Cadre réglementaire du commerce préférentiel entre le Maroc et les pays en développement

*La coopération économique et commerciale bilatérale fut au centre des préoccupations de la politique commerciale extérieure. La formulation d'un cadre réglementaire approprié, au niveau bilatéral, paraissait être un outil essentiel pour le développement des transactions commerciales avec l'extérieur, plus particulièrement avec les pays ayant un niveau comparable de développement.*

*Dans ce cadre, le Maroc a procédé à la négociation et à la conclusion de plusieurs accords commerciaux à caractère préférentiel avec certains pays en développement. Une telle initiative visait tout autant à renforcer et à consolider les parts de marchés acquises qu'à diversifier l'éventail des débouchés offerts aux exportations.*

*A ce jour, le Maroc a conclu des accords commerciaux avec 46 pays en développement, dont 15 pays arabes, 17 pays africains ; 8 pays d'Asie et 6 pays du continent américain.*

*En 1998, le volume global des échanges commerciaux avec ce groupe de pays s'est élevé à près de 30 MdDh, soit environ 23 % du volume global des échanges*

*extérieurs dont une large part revient aux importations marocaines des produits pétrolier et aux exportations des phosphates et dérivés.*

*Le commerce préférentiel proprement dit avec ces pays n'a pas dépassé 11,5 MdDh, soit 7 % du volume global des échanges, les transactions au titre de l'admission temporaire comprises. Ce niveau relativement faible est la résultante aussi bien des limites inhérentes au cadre juridique régissant les relations commerciales bilatérales qu'à la structure et à l'orientation des flux commerciaux propres à chaque pays.*

*Schématiquement, suivant la nature du cadre réglementaire et le type de traitement tarifaire réservé aux échanges, les accords commerciaux bilatéraux peuvent être regroupés en trois catégories :*

- les accords commerciaux de type classique visant à consolider le principe de la Nation la Plus Favorisée (NPF) sans réserver un traitement tarifaire spécifique aux échanges ;*
- les accords commerciaux ou les conventions commerciales et tarifaires prévoyant un traitement préférentiel aux échanges bilatéraux, sous la forme d'une réduction totale ou partielle des droits et taxes exigibles à l'importation de certains produits ;*
- les accords dont le cadre réglementaire bilatéral a évolué de l'approche préférentielle vers l'adoption d'une optique de libre-échange.*

### **3.1.1. Le cadre réglementaire du commerce préférentiel avec les pays arabes**

*Le cadre réglementaire régissant les relations commerciales du Maroc avec les pays arabes est riche et diversifié. Il est constitué de 15 accords soit de type classique, soit à caractère préférentiel ou projetant la mise en place d'une zone de libre-échange.*

#### **3.1.1.1. Les accords commerciaux de type classique (NPF)**

*Les accords de type NPF régissent les échanges commerciaux avec le Koweït (1972), l'Irak (1976), Oman (1982), les Emirats Arabes Unis (1984), le Qatar (1990), le Yémen (1986) et le Soudan (1998). Il convient de souligner que l'accord commercial signé avec le Yémen en juin 1986 ainsi que celui signé avec le Qatar en février 1990 ne sont pas entrés en vigueur.*

*Outre la clause de la nation la plus favorisée et le principe du traitement national, ces accords accordent les facilités nécessaires aux entreprises pour la participation aux foires et expositions organisées dans l'une des deux parties et ce, en accordant la franchise douanière aux échantillons et matériel publicitaire sans valeur*



*marchande, aux marchandises et outils nécessaires à l'organisation de ces manifestations ainsi qu'aux produits importés en régime d'admission temporaire.*

### **3.1.1.2. Les accords commerciaux à caractère préférentiel**

*Ce type d'accord, prévoyant une exonération totale ou partielle des droits et taxes à l'importation, régit les échanges extérieurs du Maroc avec l'Arabie saoudite (1966), l'Irak (1980), la Mauritanie (1986), l'Algérie (1989) et la Libye (1990).*

*La convention de coopération économique, commerciale et technique signée avec le Koweït (1989) et l'accord commercial et tarifaire signé avec la Syrie (1977) ne sont pas appliqués. Seules les conventions conclues avec l'Algérie, la Libye et l'Irak prévoient l'exonération des droits de douane pour l'ensemble des produits.*

*Les accords conclus avec la Mauritanie, l'Arabie saoudite réservent le même traitement aux échanges sur la base de listes de produits arrêtées d'un commun accord. Le bénéfice du traitement tarifaire préférentiel est réservé aux produits satisfaisant les critères d'origine retenus, à savoir :*

- les produits entièrement obtenus dans le pays d'exportation (produits du règne animal, végétal ou minéral ainsi que les richesses naturelles);*
- les produits industriels fabriqués dans le pays d'exportation, à condition que la valorisation locale du produit considéré ne soit pas inférieure à 40 % de la valeur globale du produit fini.*

*Par ailleurs, pour les besoins de mise en œuvre et de suivi de ces accords, des commissions mixtes ont été instituées, au niveau bilatéral, pour veiller au bon fonctionnement du cadre juridique et à la recherche de solutions aux problèmes éventuels de mise en application.*

### **3.1.1.3. Les accords de libre-échange**

*Au cours des dernières années, le cadre réglementaire régissant les relations commerciales du Maroc avec certains partenaires arabes a fait l'objet d'une révision visant à tenir compte à la fois des impératifs de libéralisation des échanges que des tendances majeures de l'environnement économique international.*

*Dans ce cadre, le Maroc a conclu des accords commerciaux visant l'établissement, à terme, d'une zone de libre-échange avec trois partenaires arabes, à savoir : la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie.*

*Résultant d'une approche commune, visant le démantèlement progressif de la protection tarifaire et l'institution d'une zone de libre-échange, les accords signés*

*avec ces trois partenaires arabes présentent des différences quant aux modalités de démantèlement retenues et aux listes de produits arrêtées d'un commun accord et convergent en matière de durée de démantèlement mais avec des années différentes de début de mise en œuvre.*

*Ainsi, l'accord de libre-échange maroco-tunisien est signé et entré en vigueur le 16 mars 1999. Il prévoit la création d'une zone de libre-échange entre les deux parties durant une période transitoire ne dépassant pas le 31 décembre 2007. L'accord maroco-égyptien signé le 27 mai 1998 et entré en vigueur le 29 avril 1999 prévoit la création d'une zone de libre-échange durant une période transitoire de douze ans, à compter de la date d'entrée en vigueur de l'accord. La même période est retenue pour la création d'une zone de libre-échange maroco-jordanienne. Cependant, l'accord l'instituant a été signé le 16 juin 1998 et est entré en vigueur le 21 octobre 1999.*

*En matière de portée, les trois accords excluent l'agriculture et les produits fabriqués dans les zones franches de leurs champs d'application et ne concernent que les produits entièrement obtenus dans le pays ou ayant un taux de valorisation locale d'au moins égale à 40 %. Les accords prévoient également des listes négatives figurant dans la liste dite MT de l'annexe 4 de l'accord maroco-tunisien, dans les listes 5 et 6 annexées à l'accord maroco-égyptien et dans les annexes 4 et 5 de celui conclu avec la Jordanie.*

*En matière de schémas de démantèlement tarifaire, les accords maroco-égyptien et maroco-jordanien diffèrent de celui conclu avec la Tunisie. En effet, ce dernier prévoit le schéma de démantèlement tarifaire suivant :*

- 1. l'exonération des droits à l'importation et des taxes d'effet équivalent, dès l'entrée en vigueur de l'accord figurant sur les listes "T1" et "M1" annexées à l'accord ;*
- 2. la soumission des produits d'origine locale faisant l'objet d'échange direct entre les deux pays à une taxe unifiée de 17,5 % ; ces produits, figurant dans la liste MT annexée à l'accord, concernent généralement les biens industriels fabriqués par les deux pays dans le cadre de régimes d'incitation spécifiques comme celui de l'admission temporaire ;*
- 3. la réduction linéaire de 10 % par an des droits et taxes, à partir de la date d'entrée en vigueur, pour les produits d'origine tunisienne importés par le Maroc figurant sur la liste M2 annexée à l'accord ;*
- 4. la réduction non-linéaire débutant avec une baisse de 37 % la première année, suivie de baisses annuelles de 8 % entre 2000 et 2003 et pour les années 2007 et*



2008 et de 5 % de 2004 à 2006 pour les produits d'origine marocaine importés par la Tunisie figurant sur liste T2 annexée à l'accord ;

5. la réduction de 5 et 12 % les deux premières années et à un rythme de 11 % durant les sept années allant de 2001 à 2007 avant l'élimination des 6 % restant en 2008 pour les produits d'origine marocaine importés par la Tunisie, figurant sur la liste "T3" annexée à l'accord.

En ce qui concerne les accords de libre-échange maroco-égyptien et maroco-jordanien, ils prévoient les scénarios suivants de démantèlement tarifaire :

1. l'élimination totale, dès l'entrée en vigueur, des droits d'importation et taxes d'effet équivalent sur les produits figurant dans les listes 1 et 2 annexées à l'accord maroco-égyptien et dans la liste unifiée de l'accord maroco-jordanien.

2. l'élimination, sur une période de cinq ans à partir de la date de l'entrée en vigueur et selon des calendriers arrêtés d'un commun accord, des droits de douane et taxes inférieurs à 25 % appliqués sur les produits spécifiés dans les annexes 3 et 4 de l'accord maroco-égyptien et 2 et 3 de l'accord maroco-jordanien ;

3. la réduction des droits de douane et taxes dont les quotités sont supérieures 25 % pour les ramener à ce niveau au bout de cinq ans et ce, conformément aux calendriers prévus aux annexes 3 et 4 de l'accord maroco-égyptien et 2 et 3 de l'accord maroco-jordanien. Les 25 % restant seront démantelés selon un calendrier à convenir par les commissions mixtes dans une limite ne dépassant pas 7 ans après l'entrée en vigueur de l'accord.

Par ailleurs, les trois accords retiennent des bases différentes de droits et taxes en vigueur pour les démantèlements. L'accord maroco-tunisien prévoit les droits et taxes en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1999 comme base de démantèlement et les accords maroco-jordanien et maroco-égyptien retiennent les droits et taxes en vigueur respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et 1<sup>er</sup> janvier 1997.

Les trois accords prévoient également l'élimination de toute restriction quantitative aux échanges commerciaux bilatéraux et le respect du principe du traitement national en matière d'impôts et taxes appliqués localement aux produits importés.

### **3.1.2. Le cadre réglementaire du commerce préférentiel avec les pays africains non arabes**

Pour développer les échanges commerciaux avec le continent africain, le Maroc a signé des accords commerciaux avec 17 pays, à savoir : l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger,

*le Nigeria, la République Centrafricaine, la République de Guinée, le Burkina Fasso, le Congo, le Sénégal, les Seychelles, le Tchad et la République démocratique du Congo.*

*Parmi ces accords, 13 visent à consolider le principe de la clause de la nation la plus favorisée et 4 accords seulement réservent aux échanges un traitement tarifaire préférentiel, sous la forme d'une exonération totale ou partielle des droits à l'importation de certains produits figurant sur des listes arrêtées d'un commun accord. Il s'agit des accords conclus avec la République de Guinée, le Sénégal, le Tchad et la Côte d'Ivoire. Ces deux derniers accords ne sont pas encore entrés en vigueur, et celui conclu avec le Sénégal sera réexaminé à partir du premier janvier 2000 du fait des engagements de ce pays dans le cadre de l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain.*

*Toutefois, en vertu de ces accords, chacune des deux parties contractantes se réserve le droit de se soustraire au principe de la clause de la nation la plus favorisée dans le cas :*

- des préférences accordées aux pays voisins pour faciliter le commerce frontalier ;*
- des préférences découlant d'accords de libre-échange ou d'union douanière conclue par l'une des deux parties.*

*D'autres caractéristiques communes à ces accords peuvent être relevées. Il s'agit de :*

- la facilitation de l'octroi des autorisations d'importation et d'exportation pour la réalisation des transactions commerciales bilatérales ;*
- la franchise douanière accordée aux échantillons publicitaires nécessaires à la prospection ainsi qu'aux produits et outils nécessaires à l'organisation des foires et manifestations commerciales.*

### **3.1.3. Le cadre réglementaire du commerce préférentiel avec les autres pays en développement**

*Outre les pays arabes et africains, le Maroc a procédé à la mise en place d'un cadre juridique régissant les relations commerciales bilatérales avec les pays d'Asie et d'Amérique latine. Ainsi, huit accords sont conclus avec les pays d'Asie et six seulement avec ceux du continent américain.*

*La caractéristique principale du cadre juridique convenu avec les pays d'Asie et d'Amérique latine est que tous les accords commerciaux sont de type classique, prévoyant le respect du principe de la clause NPF. Les pays avec lesquels le Maroc a conclu ce type d'accord sont : l'Iran (1966 et 1995), la République populaire*



*de Corée (1975), la Corée du Sud, (1976), l'Inde (1981), l'Indonésie (1988), le Pakistan (1994), la Chine (1995) et la Malaisie (1997).*

*Avec les pays d'Amérique latine, le Maroc a conclu des accords commerciaux de type classique avec Cuba (1973), l'Argentine (1978), le Brésil (1983), la Colombie (1995), l'Uruguay (1999) et le Salvador (1999). A l'instar des accords conclus avec les pays asiatiques, ces six accords visent également un commerce bilatéral non discriminatoire et incitent les parties contractantes, notamment à travers les réunions des commissions mixtes, à étudier les voies et moyens pour développer davantage les courants commerciaux bilatéraux.*

### **3.2. Le commerce préférentiel avec les pays en développement : demande potentielle et réalité des échanges commerciaux**

*L'analyse, à travers les tendances de la croissance économique et les contraintes structurelles liés au solde des balances commerciales, du potentiel des échanges du Maroc avec ses partenaires commerciaux, confirme que pour la majorité des pays en voie de développement avec lesquels le Maroc a conclu des accords commerciaux préférentiels ce potentiel demeure limité et sa concrétisation nécessite une forte volonté politique de coopération.*

*Par ailleurs, la comparaison de la structure de la demande d'importation de ces pays avec celle adressée au Maroc permet de conclure que les opportunités d'exportation vers ces pays sont limitées par des contraintes de structure des échanges que les accords préférentiels ne peuvent facilement soulager.*

*Egalement, la confrontation de l'offre d'exportations de ces pays à la demande marocaine d'importation aboutit à la même conclusion, ce qui explique, entre autres, la faible utilisation du régime de commerce préférentiel avec les pays en voie de développement par les exportateurs marocains.*

#### **3.2.1. Le commerce préférentiel avec les pays arabes**

*Malgré le cadre préférentiel institué tant en terme bilatéral qu'en terme multilatéral sous l'égide de la Ligue arabe, le commerce du Maroc avec les pays arabes demeure faible et concentré sur un nombre limité de produits et de pays. Ce constat demeure valable tant pour les pays du Maghreb que pour ceux du Moyen-Orient.*

##### **3.2.1.1. Le commerce préférentiel avec les pays du Maghreb**

*Le potentiel des échanges extérieurs entre les pays maghrébins est handicapé, entre autres, par le faible taux de croissance économique que connaît ces pays. Ainsi,*

*en 1998, la croissance du PIB s'est établie à 3 % en Algérie, a atteint en moyenne 4 % et 3 % au cours des cinq dernières années respectivement en Tunisie et en Mauritanie et n'a pas dépassé 1 % en Libye durant la période 1995-1997.*

*Abstraction faite de la nature concurrente de l'économie tunisienne par rapport à l'économie marocaine, ce handicap de niveau de croissance est atténué par la complémentarité que présentent les structures de production marocaines avec les structures algériennes, libyennes et dans certaines mesures mauritaniennes, ce qui constitue un atout, malheureusement non exploité, pour la réalisation d'un niveau élevé des échanges commerciaux.*

*Ainsi, si les économies libyenne et mauritanienne sont dominées par les industries extractives (pétrole pour la première et mines pour la seconde), l'économie algérienne demeure dominée pour plus de 40 % par les industries pétrochimiques. Par contre, la production manufacturière contribue pour plus de 20 % dans le PIB tunisien, les services interviennent pour la même part et la production agricole contribue avec environ 15 %, ce qui fait de cette économie plutôt une économie concurrente que complémentaire à l'économie marocaine.*

*Par ailleurs, si l'on considère le solde commercial comme facteur influent sur le développement des échanges extérieurs, les balances commerciales des partenaires maghrébins du Maroc présentent des caractéristiques très différentes d'un pays à l'autre.*

*Ainsi, au titre de l'année 1997, les pays producteurs du pétrole de la région présentent des balances commerciales excédentaires avec des soldes positifs de près de 5 milliards de \$US pour l'Algérie et près de 4 milliards de \$US pour la Libye. Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est de l'ordre de 160 % pour la première et 170 % pour la seconde. Par contre, en 1998, la Tunisie présente un déficit commercial de l'ordre de 2 milliards de \$US, et celui de la Mauritanie ne dépasse pas les 100 millions de \$US.*

*La situation de la balance commerciale marocaine vis-à-vis de ses partenaires maghrébins diffère également d'un pays à l'autre. Le tableau 3.1 confirme qu'elle est structurellement déficitaire avec l'Algérie et la Libye, du fait principalement des importations marocaines de gaz du pétrole en provenance de ces deux pays. Avec la Tunisie, elle est passée d'un excédent en faveur du Maroc de l'ordre de 15,7 millions de \$US en 1996 à un déficit de près de 2,8 millions de \$US en 1998, alors qu'avec la Mauritanie elle est structurellement excédentaire en faveur du Maroc.*



Tableau 3.1

Evolution des soldes de la balance commerciale marocaine avec les pays du Maghreb en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	S.C.	S.C.P.	S.C.	S.C.P.	S.C.	S.C.P.
Algérie	-61,2	-91	-112,1	-93,8	-66,8	-63,4
Tunisie	15,7	-22	1,8	-28	-2,8	-31
Libye	-12,7	-111	98,2	-19	77,9	-10
Mauritanie	7,9	1	9,4	2	9,6	3
<b>Total</b>	<b>-50,3</b>	<b>-223</b>	<b>-2,7</b>	<b>-138,8</b>	<b>17,9</b>	<b>-101,4</b>

Source : ADII, S.C : Solde commercial, S.C.P : Solde du commerce préférentiel

*Abstraction faite de la Mauritanie, il convient de souligner que le solde du commerce préférentiel (réalisé dans le cadre des conventions commerciales et tarifaires) est généralement déficitaire au détriment du Maroc. Si ce déficit s'explique par les importations des hydrocarbures en provenance de la Libye et de l'Algérie en franchise des droits de douane, celui constaté vis-à-vis de la Tunisie mérite réflexion.*

*En effet, ce déficit ne cesse d'augmenter depuis 1996 et dépasse largement celui du commerce général. Il confirme, entre autres, une utilisation plus avantageuse pour la Tunisie de la convention commerciale et tarifaire conclue avec ce pays.*

*Par ailleurs, au cours de l'exercice 1997, la demande d'importation des quatre pays maghrébins partenaires du Maroc s'est chiffrée à près 24,6 milliards de \$US, soit plus de 3,5 fois les exportations marocaines. Cette demande se répartit pour plus de 10 milliards de \$US pour l'Algérie, 8 pour la Tunisie, 6 pour la Libye et moins de 0,6 pour la Mauritanie.*

*Elle est constituée pour l'Algérie à raison de 60 % des produits manufacturés et 30 % de produits alimentaires. Ces parts se chiffrent à 55 % et 10 % pour la Tunisie, 75 % et 20 % pour la Libye et 50 % et 30 % pour la Mauritanie. L'Union européenne et les Etats-Unis assurent respectivement 50 % et 10 % des importations de l'Algérie ainsi que 54 % et 5 % de celles de la Tunisie. La Libye et la Mauritanie s'approvisionnent, respectivement, pour plus de 45 % et 35 % en Union européenne.*

*La demande d'importation adressée au Maroc par les quatre pays maghrébins partenaires du Maroc (soit les exportations marocaines réalisées sur ces pays) n'a pas dépassé 165,7 millions \$US en 1998, soit 0,7 % de la demande totale d'importation. Comme le confirme le tableau 3.2, la Libye est de loin le premier client avec une part de plus de 62 %, suivie de la Tunisie avec 25 %.*

Tableau 3.2

Evolution des exportations marocaines vers les pays du Maghreb en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.
Algérie	32,5	1	3,4	0,2	10,9	0,6
Tunisie	54,4	9	40,1	5	41,8	6
Libye	115,0	7	130,8	12	103,1	14
Mauritanie	8,2	1	10,1	2	9,9	3
<b>Total</b>	<b>210,1</b>	<b>18</b>	<b>184,4</b>	<b>19,2</b>	<b>165,7</b>	<b>23,6</b>

Source : ADII, E.G : Exportations générales, E.P : Exportations dans le cadre du régime préférentiel

*Par ailleurs, au titre du commerce préférentiel, les statistiques confirment la faible utilisation des conventions commerciales et tarifaires par les exportateurs marocains. En effet, au cours des trois dernières années, les exportations à destination des pays maghrébins, réalisées dans le cadre de ce commerce, n'ont pas dépassé 11,1 % en moyenne du total des exportations. Cette part est de l'ordre de 20,8 pour la Mauritanie, 14,5 % pour la Tunisie, 9,6 % pour la Libye et ne dépasse pas 4,8 % pour l'Algérie.*

*Les produits textiles et du cuir et les demi-produits divers sont les principaux produits importés, en 1998, par la Libye dans le cadre du régime préférentiel, avec des parts respectivement de 44 % et 34 % du total des importations préférentielles en provenance du Maroc. Pour la Tunisie, ces parts se chiffrent dans l'ordre à 42, 17 et 12 % pour le plomb brut, les demi-produits divers et les légumes à cosse secs. Dans le cadre du même régime le ciment et les produits de consommations divers ont constitué 87% et 43 % respectivement des importations mauritaniennes et algériennes.*

*L'offre d'exportation des pays maghrébins partenaires du Maroc est de l'ordre de 15 milliards de \$US pour l'Algérie, 10 pour la Libye, 6 pour la Tunisie et 0,5 pour la Mauritanie, soit un total de 31,5 milliards de \$US ou l'équivalent de 3 fois les importations marocaines.*

*Mise à part l'économie tunisienne, cette offre est constituée d'un nombre très limité de produits. Ainsi, les produits pétroliers et dérivés constituent plus de 95 % des exportations algériennes et forment la quasi-totalité des exportations libyennes. Les produits miniers (notamment le fer) et les poissons frais constituent respectivement pas moins de 80 % et 15 % des ventes mauritaniennes à l'étranger.*

*En ce qui concerne les exportations tunisiennes, elles sont constituées pour plus de 80 % des produits manufacturés dont essentiellement les produits textiles et du*



*cuir et les produits alimentaires (huile d'olive en particulier). Les produits pétroliers et dérivés interviennent dans le global exporté avec près de 10 %.*

*Comme à l'importation, les exportations des pays maghrébins partenaires du Maroc sont concentrées sur l'Union européenne et les pays développés. Ainsi, l'Italie, les USA, la France, les Pays-Bas et l'Espagne absorbent respectivement près de 20 %, 15 %, 15 %, 10 % et 5 % des exportations algériennes.*

*L'Union européenne achète plus de 65 % des ventes tunisiennes à l'étranger et cette part dépasse les 80 % pour la Mauritanie. Les principaux clients de la Libye sont par ailleurs l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et la France avec des parts respectives de l'ordre de 40 %, 15 %, 10 % et 5 % soit un cumul de plus de 70 % pour ces quatre pays.*

*Les ventes des pays du Maghreb sur le marché marocain se chiffrent en moyenne à près de 200 millions de \$US réparties à raison de 48,2 % pour l'Algérie, 31,2 % pour la Libye, 20,4 % et 0,2 % pour la Mauritanie. L'offre d'exportation des partenaires maghrébins du Maroc, dans le cadre du régime préférentiel, s'élève à 87,2 % des achats marocains en provenance de ces pays. Cette part est de l'ordre de 94,2 %, 87,3 % et 83,1 % respectivement pour la Libye, l'Algérie et la Tunisie.*

Tableau 3.3

Evolution des importations marocaines en provenance des pays du Maghreb en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.
Algérie	93,8	92	115,5	94	77,7	64
Tunisie	38,7	31	38,3	33	44,6	37
Libye	127,7	118	32,6	31	25,2	24
Mauritanie	0,3	–	0,7	–	0,3	–
<b>Total</b>	<b>260,5</b>	<b>241</b>	<b>187,1</b>	<b>158</b>	<b>147,8</b>	<b>12,5</b>

Source : ADII, I.G : Importations générales, I.P : Importations dans le cadre du régime préférentiel

*En 1998, les importations marocaines dans le cadre du régime préférentiel en provenance de l'Algérie ont été constituées à raison de 84 % du gaz naturel. Cette part atteint 60 % et 53 % pour les produits chimiques importés respectivement de la Libye et de la Tunisie.*

### 3.2.1.2. Le commerce préférentiel avec les autres pays arabes

*Parmi les pays arabes autres que maghrébins avec lesquels le Maroc a conclu des accords commerciaux, l'Egypte, la Jordanie et l'Arabie saoudite sont les plus importants en terme d'échange et de régularité des relations de coopération commerciale.*

*Le potentiel des échanges commerciaux, approché par le taux de croissance du PIB, demeure généralement faible pour ces pays. Ainsi, la croissance économique annuelle moyenne s'est établie, au cours des cinq dernières années à 3 % et 4 % respectivement pour la Jordanie et l'Égypte. Pour la période 1995-1997, elle s'est chiffrée à 6 % pour l'Arabie saoudite.*

*Par ailleurs, la balance commerciale, comme contrainte au développement des échanges, présente des caractéristiques très différentes d'un pays à l'autre. Ainsi, si le solde commercial de l'Arabie saoudite est excédentaire de plus de 20 milliards de \$US, grâce aux recettes pétrolières, ceux de l'Égypte et de la Jordanie sont déficitaires respectivement de 10 et 2 milliards de \$US.*

Tableau 3.4

Evolution des soldes de la balance commerciale marocaine avec les pays arabes autres que maghrébins en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	S.C.	S.C.P.	S.C.	S.C.P.	S.C.	S.C.P.
Arabie saoudite	-393,9	-354	-474,8	-357	-283,1	-52
Jordanie	8,7	-0,9	2,4	-0,1	-0,8	0,8
Égypte	-9,4	-2,8	-4,0	-1	-8,9	-1
<b>Total</b>	<b>-394,6</b>	<b>-355</b>	<b>-476,4</b>	<b>-358</b>	<b>-292,8</b>	<b>-52,2</b>

Source : ADII, S.C : Solde commercial, S.C.P : Solde du commerce préférentiel

*En ce qui concerne plus particulièrement la balance commerciale marocaine avec ces pays, elle est généralement déficitaire abstraction faite des faibles excédents réalisés avec la Jordanie durant la période 1994-1997. Comme le montre le tableau 3.4, le solde du commerce réalisé dans le cadre du régime préférentiel est également déficitaire, notamment avec l'Arabie saoudite du fait des importations marocaines des produits pétroliers.*

*La demande d'importation de ces trois pays se chiffre à près de 59 milliards de \$US, soit sept fois la valeur totale des exportations marocaines. Pour l'Arabie saoudite, elle s'est chiffrée à près de 40 milliards de \$US en 1997, a atteint 15 milliards de \$US pour l'Égypte en 1998, et n'a pas dépassé 4 milliards pour la Jordanie.*

*Pour l'Arabie saoudite, cette demande est constituée pour près de 75 % par les produits manufacturés, suivis des produits alimentaires avec une part de 20 %. Les biens d'équipement et les produits alimentaires en forment respectivement 30 % et 25 % pour l'Égypte alors que les produits manufacturés et les produits pétroliers en constituent dans l'ordre 60 % et 15 % pour la Jordanie.*



*Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Japon, l'Italie et la Suisse détiennent des parts respectives de l'ordre de 20 %, 9 %, 7,5 %, 7 %, 5 % et 4 % du marché saoudien. Le marché égyptien est principalement réparti entre les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie, la France et la Russie, avec des parts respectives de 15 %, 10 %, 7 %, 6 % et 4 %.*

*En dépit d'une sensible amélioration enregistrée au cours des trois dernières années, la demande d'importation adressée au Maroc par l'Arabie saoudite a connu une baisse de l'ordre de 10 % en 1998 pour se chiffrer à près de 60,5 millions \$US. L'acide phosphorique, les produits textiles (notamment les tissus d'ameublement et les vêtements confectionnés), les conserves de poissons et les légumes constituent près de 70 % des ventes à destination de ce pays.*

Tableau 3.5

Evolution des exportations marocaines vers les pays arabes autres que maghrébins en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.
Arabie saoudite	57,0	3	68,1	3	61,2	2
Jordanie	10,2	0,1	5,6	0,9	4,5	1,8
Egypte	3,5	0,2	12,1	2	11,6	2
<b>Total</b>	<b>70,7</b>	<b>6</b>	<b>85,8</b>	<b>5,9</b>	<b>77,3</b>	<b>5,8</b>

Source ADII, E.G : Exportations générales, E.P : Exportations dans le cadre du régime préférentiel

*Les exportations marocaines vers l'Egypte demeurent faibles. Au titre de 1998, elles se chiffrent à près de 11,6 millions de \$US, en baisse de 4 %. Elles sont essentiellement constituées de poissons, de plomb et de pâte à papier. Ces produits constituent plus de 45 % des ventes réalisées avec ce pays.*

*En ce qui concerne la Jordanie, la part détenue par le Maroc dans ce marché a subi une baisse en cascade amorcée depuis 1996, passant de près de 10,2 millions de \$US à près de 4,5 millions de \$US en 1998. L'essentiel de ces ventes est composé de conserves de poissons et de vêtements confectionnés avec plus de 80 % du global exporté vers ce marché.*

*Par ailleurs, au titre du commerce préférentiel, les statistiques confirment la faible utilisation des conventions commerciales et tarifaires par les exportateurs marocains. En effet, au cours des trois dernières années, les exportations à destination de ces pays, réalisées dans le cadre de ce commerce, n'ont pas dépassé 7,6 % en moyenne du total des exportations. Cette part est de l'ordre de 13,2 % pour l'Egypte, 19,2 % pour la Jordanie et 4,3 % pour l'Arabie saoudite.*

*Les produits finis de consommation diverse et les poissons en conserve sont les principaux produits importés, en 1998, par la l'Arabie saoudite dans le cadre du régime préférentiel, avec des parts respectivement de 45 % et 31 % du total des importations préférentielles en provenance du Maroc. Pour la Jordanie, cette part se chiffre à 90 % pour les poissons en conserve. Dans le cadre du même régime, le plomb brut a constitué 76 % des importations égyptiennes.*

*L'offre d'exportation des pays arabes partenaires du Maroc est de l'ordre 60 milliards de \$US pour l'Arabie saoudite, 5 pour l'Egypte et 2 pour la Jordanie, soit un total de 67 milliards de \$US ou l'équivalent de 7 fois les importations marocaines.*

*Les produits pétroliers constituent près de 90 % et 40 % respectivement des exportations saoudiennes et égyptiennes. Plus de 40 % des exportations de l'Egypte sont constituées de produits manufacturés dont essentiellement les produits textiles et du cuir.*

*En ce qui concerne les exportations jordaniennes, elles sont constituées pour plus de 50 % des produits manufacturés. Les produits alimentaires et les produits miniers interviennent dans le global exporté avec près de 25 % et 24 % respectivement.*

*Les ventes de ces pays sur le marché marocain se chiffrent à près de 369 millions de \$US en 1998, répartis à raison de 93,1 % pour l'Arabie saoudite, 5,5 % pour l'Egypte et 1,4 % pour la Jordanie.*

*La destination Maroc a absorbé en 1998 près de 344 millions \$US des produits saoudiens dont notamment le pétrole, le soufre brut et les matières plastiques qui constituent près de 90 % des achats marocains en provenance de ce pays.*

Tableau 3.6

Evolution des importations marocaines en provenance des pays arabes autres que maghrébins en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.
Arabie saoudite	450,8	357	542,8	360	344,2	54
Jordanie	1,5	1	3,2	1	5,2	1
Egypte	12,9	3	16,1	3	20,5	3
<b>Total</b>	<b>465,2</b>	<b>361</b>	<b>562,1</b>	<b>364</b>	<b>369,9</b>	<b>58</b>

Source ADII, I.G : Importations générales, I.P : Importations dans le cadre du régime préférentiel

*Les importations marocaines en provenance de l'Egypte ont sensiblement progressé en 1998 pour s'établir à près de 20,5 millions de \$US. Elles sont constituées à raison de 40 % des produits chimiques, des produits de la métallurgie, du papier et ouvrages en papier, des épices et des médicaments.*



*Les importations marocaines en provenance de la Jordanie sont passées d'un montant avoisinant 1,5 million de \$US à près de 5,2 millions de \$US en 1998. Près de 75 % de ces importations sont constituées des engrais, des matières en plastiques et des fils en fibres synthétiques.*

*Par ailleurs, l'offre d'exportation des partenaires arabes du Maroc, dans le cadre du régime préférentiel, s'élève à 52,7 % en moyenne des achats marocains en provenance de ces pays. Cette part est de l'ordre de 53,7 %, 39,1 % et 18,9 % respectivement pour l'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Égypte.*

*En 1998, les importations marocaines dans le cadre du régime préférentiel en provenance de la Jordanie ont été constituées à raison de 43 %, 35 % et 18 % respectivement des produits bruts divers d'origine minérale, des produits finis de consommation diverse et des fils de fibres synthétiques et artificielles pour tissage. En Égypte, cette part atteint 52 %, 11 % pour les fils, barres, palplanches et profilés en fer ou en acier et les épices et 10 % pour les médicaments. Les importations d'Arabie saoudite, quant à elles, sont constituées principalement d'huile brute de pétrole et de matières plastiques artificielles pour environ 37 % et 48 % du total importé dans le cadre du régime préférentiel.*

### **3.2.2. Le commerce préférentiel avec les pays africains non arabes**

*Parmi les 17 pays africains non arabes avec lesquels le Maroc a signé des accords commerciaux, la République de Guinée, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Tchad sont les quatre pays avec lesquels le Maroc a conclu des conventions commerciales donnant lieu à des exonérations partielles ou totales des droits et taxes à l'importation pour des listes de produits définies par un commun accord. Cependant, les accords signés avec la Côte d'Ivoire et le Tchad ne sont pas encore entrés en vigueur.*

*En vue d'approcher le potentiel et la réalité des échanges avec ces pays, pour des raisons de disponibilités des statistiques et compte tenu de leur importance relative dans les échanges extérieurs du Maroc et l'entrée en vigueur des accords les liant au Maroc, seuls le Sénégal et la République de Guinée ont été retenus dans le cadre de ce rapport, étant entendu que ces pays sont relativement représentatifs des pays avec lesquels le Maroc entretient des relations privilégiées de coopération.*

*La croissance économique réalisée par ces pays durant les cinq dernières années s'est chiffrée à près de 5 % pour la Guinée et le Sénégal.*

*La balance commerciale de la Guinée a été excédentaire pour 125 millions de \$US. Celle du Sénégal a été déficitaire pour plus de 770 millions de \$US en 1997.*

La situation de la balance commerciale marocaine vis-à-vis de ses partenaires africains diffère également d'un pays à l'autre. Le tableau 3.7 confirme qu'elle est structurellement déficitaire avec la Guinée. En revanche, elle est structurellement excédentaire avec le Sénégal.

Tableau 3.7

Evolution des soldes de la balance commerciale marocaine avec les pays africains non arabes en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	S.C.	S.C.P.	S.C.	S.C.P.	S.C.	S.C.P.
Guinée	-3,1	-8,3	-7,2	-13,5	-11,0	-16,6
Sénégal	13,3	0,1	8,9	0,2	14,7	0,1
<b>Total</b>	<b>10,2</b>	<b>-8,2</b>	<b>1,7</b>	<b>-13,3</b>	<b>3,7</b>	<b>-16,7</b>

Source ADII, S.C : Solde commercial, S.C.P : Solde du commerce préférentiel

Il convient de souligner que le solde du commerce préférentiel (réalisé dans le cadre des conventions commerciales et tarifaires) est généralement déficitaire au détriment du Maroc. Ce déficit, qui s'explique par les importations de café en provenance de la Guinée en franchise des droits de douane, dépasse celui du commerce du régime général. Cette situation confirme, entre autres, une utilisation plus avantageuse pour la Guinée de la convention commerciale et tarifaire conclue avec ce pays.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 1997, la demande d'importation des deux pays africains non arabes partenaires du Maroc s'est chiffrée à près 2 milliards de \$US, soit un niveau proche de celui des exportations marocaines. Cette demande se répartit pour 1,1 pour le Sénégal et 0,8 pour la Guinée.

La demande d'importation de la Guinée est composée pour 70 % des hydrocarbures et des produits alimentaires. Les produits manufacturés, les produits alimentaires et les hydrocarbures représentent respectivement 50 %, 30 % et 10 % des achats du Sénégal. La France est le principal fournisseur de ces pays, détenant le quart du total importé. Les Etats-Unis assurent 10 % et 6 % des importations du Sénégal. En matière d'importations de pétrole, ces pays s'approvisionnent au Nigeria.

La demande d'importation adressée au Maroc par les deux pays africains partenaires du Maroc (soit les exportations marocaines réalisées sur ces pays) n'a pas dépassé 23,4 millions de \$US en 1998. Comme le confirme le tableau 3.8, le Sénégal est le premier client, avec une part de plus de 67 %, suivi de la Guinée avec 33 %.

Les ventes marocaines sur le marché sénégalais sont constituées pour plus de 40 % de vêtements confectionnés, d'acide phosphorique, de chaussures, de conserves de légumes et de médicaments.



*Par ailleurs, au titre du commerce préférentiel, les statistiques confirment la faible utilisation des conventions commerciales et tarifaires par les exportateurs marocains.*

*Les légumes frais, congelés ou en saumure et la quincaillerie de ménage sont les principaux produits importés, en 1998, par la Guinée avec des parts respectives de 32,5 % et 30,5 % du total des importations préférentielles en provenance du Maroc. Pour le Sénégal, ces parts se chiffrent dans l'ordre à 33 %, 19 % pour divers produits finis d'équipements industriels et 18 % pour les demi-produits divers et les vêtements confectionnés.*

Tableau 3.8

Evolution des exportations marocaines vers les pays africains non arabes en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.
Guinée	5,7	0,4	8,2	0,6	7,7	0,1
Sénégal	13,8	0,3	11,0	0,4	15,7	0,4
<b>Total</b>	<b>19,5</b>	<b>0,7</b>	<b>19,2</b>	<b>1,0</b>	<b>23,4</b>	<b>0,5</b>

*Source ADII, E.G : Exportations générales, E.P : Exportations dans le cadre du régime préférentiel*

*L'offre d'exportation des pays africains partenaires du Maroc est de l'ordre de 0,94 pour la Guinée et 0,39 pour le Sénégal, soit un total de 1 milliard de \$US ou l'équivalent de 10 % des importations marocaines.*

*Cette offre est constituée d'un nombre très limité de produits non valorisés. Ainsi, les métaux précieux et autres minerais constituent plus de 90 % des exportations guinéennes. Les produits manufacturés constituent 50 % des ventes sénégalaises à l'étranger, suivis des produits alimentaires et des hydrocarbures représentant 15 % chacun. La France, les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie constituent par ailleurs les principaux débouchés de ces pays.*

*Les ventes des pays africains sur le marché marocain se chiffrent à près de 19,7 millions de \$US dont la Guinée détient 95 %. Le sulfate de baryum et les produits de consommation forment l'essentiel des importations en provenance de la Guinée, alors que le coton et les peaux brutes constituent plus de 80 % des achats en provenance du Sénégal.*

*Contrairement à la demande, l'offre d'exportation des partenaires africains du Maroc, dans le cadre du régime préférentiel, s'établit à 46,6 % des achats marocains en provenance de ces pays. Les exportateurs guinéens profitent pleinement de la convention commerciale et tarifaire liant les deux pays. Ce pays détient 97,1 % des importations bénéficiant du traitement préférentiel en provenance de ces deux partenaires africains.*

Tableau 3.9

Evolution des importations marocaines en provenance des pays africains non arabes en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.
Guinée	8,8	8,7	15,4	14,1	18,7	16,7
Sénégal	0,6	0,2	2,1	0,2	1,0	0,5
<b>Total</b>	<b>9,4</b>	<b>8,9</b>	<b>17,5</b>	<b>14,3</b>	<b>19,7</b>	<b>17,2</b>

Source ADII, I.G : Importations générales, I.P : importations dans le cadre du régime préférentiel

*En 1998, les importations marocaines dans le cadre du régime préférentiel en provenance de la Guinée ont été constituées à raison de 99,6 % par le café. Cette part atteint 73,7 % et 26,4 % pour les graines et fruits oléagineux et les produits alimentaires divers importés du Sénégal.*

### 3.2.3. Le commerce préférentiel avec les pays asiatiques non arabes

*Les échanges extérieurs du Maroc avec les pays d'Asie continuent de subir les effets de la crise financière asiatique. En effet, après les années de dynamisme, la majorité de ces économies affichent des taux de régression ou du moins un ralentissement de leur croissance.*

*Ainsi, en 1998, le taux de croissance du PIB s'est établi à 7 % en Malaisie et a atteint en moyenne 13 % au cours des cinq dernières années en l'Indonésie. En revanche, la Chine et l'Inde ont pu amortir le choc en réalisant respectivement une croissance de 7 % et 5 % en 1998 et ce, en raison de la diversification de leurs échanges avec l'étranger.*

*La faiblesse des échanges avec ces pays s'explique non seulement par la concentration de leurs flux commerciaux sur les pays voisins d'Asie, notamment ceux de la Malaisie et l'Indonésie, mais aussi par l'inadéquation entre l'offre d'exportation et la demande d'importation en général entre le Maroc et ces pays.*

*Cette divergence est perceptible à travers les différences de structure du PIB. Ainsi, les services représentent près de 35 %, 40 % et 45 % respectivement en Indonésie, Malaisie et en Inde. Les activités primaires et industrielles participent respectivement avec 35 % et 20 % à la production nationale en Inde. Concernant l'Indonésie, les activités industrielles et agricoles représentent respectivement 25 % et 20 % de son PIB.*

*Au niveau des soldes commerciaux, les balances commerciales des partenaires asiatiques du Maroc permettent de distinguer entre l'Indonésie, la Chine et la*



*Malaisie, d'une part, qui présentent des caractéristiques communes et l'Inde, d'autre part.*

*En effet, en dépit de la crise qui a sévi en Asie, ces pays ont pu dégager des balances commerciales excédentaires. Ainsi, la Chine a enregistré un excédent de l'ordre de 45 milliards de \$US. La Malaisie et l'Indonésie ont enregistré des excédents commerciaux de 20 milliards de \$US chacun. En revanche, l'Inde a affiché un déficit commercial de 10 milliards de \$US.*

*La structure de la balance commerciale marocaine vis-à-vis de ces partenaires diffère d'un pays à l'autre. Ainsi, au titre des trois dernières années, l'Inde est le seul pays avec lequel le Maroc a réalisé un excédent substantiel. Cette situation est due à l'importance des exportations de phosphates vers ce pays. L'excédent commercial en faveur du Maroc s'élève à près de 280 millions \$US en 1998 contre une pointe de 350 millions \$US en 1997.*

*Les balances commerciales avec les autres pays de la région sont structurellement déficitaires au détriment du Maroc. L'importance de ce déficit varie d'un pays à l'autre. Ainsi, il est en croissance continue pour la Chine et l'Indonésie. Il est respectivement de l'ordre de 165 millions de \$US pour le premier et 29 millions \$US pour le second pays. Par contre, le déficit enregistré avec la Malaisie est plus ou moins stable, autour de 19 millions de \$US.*

Tableau 3.10

Evolution des soldes de la balance commerciale marocaine avec les pays d'Asie en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	S.C.	S.C.P.	S.C.	S.C.P.	S.C.	S.C.P.
Inde	227	0,10	350	1,40	278	0,10
Chine	-118	0,04	-141	-	-165	0,005
Indonésie	-5	0,003	-18	-	-29	-
Malaisie	-19	-	-20	-	-17	-
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>0,14</b>	<b>171</b>	<b>1,40</b>	<b>67</b>	<b>0,11</b>

Source ADII, S.C : Solde commercial, S.C.P : Solde du commerce préférentiel

*Exception faite de la Malaisie, avec laquelle les échanges dans le cadre du régime préférentiel sont nuls, le recours aux conventions commerciales et tarifaires signées avec ces autres pays est insignifiant malgré l'excédent réalisé en faveur du Maroc.*

*Comme le confirme le tableau 3.10, la situation de la balance commerciale du régime préférentiel est variable d'une année à l'autre. L'excédent du commerce préférentiel avec l'Inde est passé de 1,4 million de \$US en 1997 à 0,1 en 1998.*

*Cette situation s'explique par l'absence d'avantages particuliers accordés aux opérateurs dans le cadre des accords de type NPF.*

*Par ailleurs, au cours de l'exercice 1997, la demande d'importation des quatre pays asiatiques partenaires du Maroc s'est chiffrée à près 265 milliards de \$US, soit plus de 56 fois les exportations marocaines. Cette demande se répartit pour plus de 140 milliards de \$US pour la Chine, 50 pour la Malaisie, 45 pour l'Inde et pas moins de 30 pour l'Indonésie.*

*Elle est constituée des produits manufacturés pour près de 75 %, 70 % et 50 % respectivement pour la Chine, la Malaisie et l'Inde. Par ailleurs, la facture énergétique représente 30 % pour l'Inde. Quant aux achats de l'Indonésie, elles sont dominées par les machines et équipements de transport à hauteur de 55 %.*

*En terme de fournisseurs, la demande d'importation de la Chine est assurée pour plus de 60 % par 5 pays dont 44 % proviennent du Japon, de Taïwan et de la Corée du Sud. Les sources d'approvisionnement de l'Inde semblent plus diversifiées puisqu'elle n'importe que 40 % de ses besoins de 6 pays dont le principal est le Japon. La Malaisie achète pour près de 48 % de ses besoins importés du Japon, de Singapour, de Taïwan et de la Corée du Sud. En dehors de l'Asie, elle s'approvisionne à hauteur de 16 % des Etats-Unis d'Amérique. Quant à l'Indonésie, elle achète près de 50 % de ses besoins de 5 pays dont le Japon, qui intervient avec 20 %.*

*La demande d'importation adressée au Maroc par les quatre pays asiatiques partenaires du Maroc (soit les exportations marocaines réalisées sur ces pays) n'a pas dépassé 382 millions de \$US en 1998 soit 0,14 % de la demande totale d'importation. Comme le confirme le tableau 3.11, l'Inde est de loin le premier client, avec une part de plus de 73 %, suivie de la Chine avec 14 %.*

Tableau 3.11

Evolution des exportations marocaines vers les pays d'Asie en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.
Inde	274,5	0,1	387,4	1,4	321,7	0,1
Indonésie	18,4	-	6,8	-	5,3	-
Chine	15,3	-	44,8	-	54,9	-
Malaisie	0,2	-	0,2	-	-	-
<b>Total</b>	<b>308,4</b>	<b>0,1</b>	<b>439,3</b>	<b>1,40</b>	<b>381,9</b>	<b>0,1</b>

Source ADII, E.G : Exportations générales, E.P : Exportations dans le cadre du régime préférentiel

*La quasi-totalité des ventes à l'Inde et à l'Indonésie est constituée des phosphates et de l'acide phosphorique. Pour la Chine, plus de 90 % de la demande d'importation adressée au Maroc est constituée principalement des engrais chimiques.*



*Par ailleurs, au titre du commerce préférentiel, les statistiques confirment le faible recours des exportateurs marocains aux conventions commerciales et tarifaires. N'étant pas assorties de conditions avantageuses en terme de fiscalité douanière, ces accords restent uniquement un cadre général de "coopération" sans avoir pour autant la possibilité de promouvoir les échanges.*

*La structure des exportations réalisées par le Maroc sur l'Inde est constituée à raison de 97,5 % des phosphates et 2,5 % des déchets et débris de cuivre. En 1998, les ventes marocaines dans le cadre préférentiel ont concerné trois produits : les déchets et débris de cuivre, les plantes et parties de plantes et le minerai de plomb.*

*L'offre d'exportation des pays asiatiques partenaires du Maroc est de l'ordre de 180 milliards de \$US pour la Chine, 70 pour la Malaisie, 50 pour l'Indonésie et 35 pour l'Inde, soit un total de 335 milliards de \$US ou l'équivalent de 42 fois les importations marocaines. Cette offre est diversifiée pour ces pays, avec une dominance de produits manufacturés.*

*Ainsi, les exportations de la Chine sont constituées pour 85 % des produits manufacturés suivis des produits alimentaires pour 7 %. Celles de l'Inde sont dominées à hauteur de 85 % par les produits textiles et artisanaux, les pierres précieuses finies et les bijoux, les biens d'ingénierie et les produits chimiques.*

*L'offre d'exportation de la Malaisie est constituée pour près de 60 % des composants et appareils électriques et électroniques et à hauteur de 5 % par l'huile de palme. Quant à l'Indonésie, elle exporte en plus des produits électroniques et des textiles, des huiles brutes et leurs dérivés, du gaz naturel et de la laine de bois. Ces trois derniers produits constituent plus de 30 % de ventes à l'extérieur de l'Indonésie.*

*Les exportations des pays asiatiques partenaires du Maroc sont concentrées sur un nombre réduit de pays. Ainsi, les ventes de la Chine se font pour l'essentiel vers les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, l'Allemagne, la Corée du Sud et la Russie. Les principaux clients de l'Inde sont les Etats-Unis avec 20 %, suivis de l'Angleterre, de Hong Kong, du Japon et de l'Allemagne, totalisant plus de 22 % des ventes à l'étranger. La Malaisie adresse plus de 21 % de ces exportations aux Etats-Unis, 20 % à Singapour, 13 % au Japon et 5 % au Royaume-Uni. L'offre d'exportation de l'Indonésie est destinée à raison de 20 % vers le Japon, 13 % vers les Etats-Unis et 10 % vers Singapour.*

*Les ventes des pays asiatiques sur le marché marocain se chiffrent à près de 315 millions de \$US, répartis à raison de 70 % pour la Chine, 14 % pour l'Inde, 11 % l'Indonésie et 5 % pour la Malaisie.*

*Les exportations de la Chine à destination du Maroc sont variées et constituées essentiellement de thé, d'appareils récepteurs radio et télévision, d'articles de ménage et d'objets en céramique, de machines-outils et d'appareillages électriques.*

Tableau 3.12

Evolution des importations marocaines en provenance des pays d'Asie en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.
Inde	48,0	-	37,7	-	43,6	-
Indonésie	23,6	-	25,1	-	34,7	-
Chine	133,7	-	185,4	-	219,4	-
Malaisie	19,3	-	20,1	-	17,3	-
<b>Total</b>	<b>224,6</b>	<b>-</b>	<b>268,4</b>	<b>-</b>	<b>315,0</b>	<b>-</b>

Source ADII, I.G. : Importations générales, I.P. : Importations dans le cadre du régime préférentiel

*Malgré leur faible niveau, les expéditions de l'Inde vers le Maroc touchent une variété de produits comme les fils de coton et de fibres synthétiques pour tissage, les moteurs thermiques, les épices, les produits chimiques et les cycles et motocycles.*

*L'Indonésie exporte vers le Maroc principalement du café, des appareils récepteurs radio et télévision, des fils de fibres synthétiques pour tissage, du verre ou ouvrages en verre et des appareillages électriques.*

### 3.2.4. Le commerce préférentiel avec les pays latino-américains

*En vue d'approcher le potentiel et la réalité des échanges avec les pays d'Amérique latine, seuls le Brésil, l'Argentine et le Mexique ont été retenus dans le cadre de ce rapport.*

*En 1998, le taux de croissance du PIB s'est établi à 3 % au Brésil, a atteint en moyenne 3,5 % et 2 % au cours des cinq dernières années respectivement pour la l'Argentine et le Mexique.*

*La structure du PIB se répartit différemment dans chacun des pays. Ainsi, la part des services dans la production de richesses s'élève à 60 % et 50 % respectivement au Mexique et au Brésil. Ce secteur ne détient que 30 % en Argentine. L'industrie représente respectivement 40 %, 25 % et 20 % respectivement au Brésil, en Argentine et au Mexique.*

*Au niveau des performances des échanges extérieurs, les balances commerciales des partenaires américains du Maroc présentent les mêmes caractéristiques. Ainsi, ces agrégats sont déficitaires respectivement de 10, 8 et 3 milliards de \$US pour le*



*Brésil, le Mexique et l'Argentine. Toutefois, les taux de couverture respectifs de ces pays sont importants et s'élevaient à 80 % pour le premier et 90 % pour les deux autres.*

*La situation de la balance commerciale marocaine vis-à-vis de ses partenaires américains diffère également d'un pays à l'autre. Le tableau 3.13 confirme qu'elle est structurellement déficitaire avec le Brésil et l'Argentine. Avec le Mexique, elle est, par contre, structurellement excédentaire.*

Tableau 3.13

Evolution des soldes de la balance commerciale marocaine avec les pays d'Amérique en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	SC	SCP	SC	SCP	SC	SCP
Brésil	-202	0,30	-165	2,03	-199	0,60
Argentine	-109	0,30	-118	-	-122	0,20
Mexique	40	0,01	46	0,64	62	0,06
<b>Total</b>	<b>-272</b>	<b>0,61</b>	<b>-238</b>	<b>2,67</b>	<b>-259</b>	<b>0,86</b>

*Source ADII, S.C : Solde commercial, S.C.P : Solde du commerce préférentiel*

*Les échanges réalisés dans le cadre des conventions commerciales et tarifaires font ressortir un solde excédentaire en faveur du Maroc. En terme de valeur, cet excédent est marginal. En effet, il ne dépasse pas, dans les meilleurs des cas, 2,03 millions de \$US en 1997 pour le Brésil.*

*Par ailleurs, au cours de l'exercice 1997, la demande d'importation des trois pays d'Amérique partenaires du Maroc s'est chiffrée à près 215 milliards de \$US, soit plus de 26 fois les exportations marocaines. Cette demande se répartit pour plus de 125 milliards de \$US pour le Mexique, 60 pour le Brésil et 30 pour l'Argentine.*

*Elle est constituée pour le Brésil à hauteur de 70 % de produits manufacturés et 10 % de produits agricoles. Les principaux produits importés sont les machines et équipements électriques, les huiles et dérivés et les équipements de transport, avec des parts respectives de l'ordre de 30 %, 15 % et 10 %.*

*En Argentine, près de 80 % de la demande d'importation émane des secteurs industriels. Les principaux produits importés concernent les machines et équipement électriques, les équipements de transport, les produits chimiques et les métaux avec des parts respectives de l'ordre de 35 %, 20 %, 15 % et 10 %.*

*La structure de la demande d'importation du Mexique est caractérisée par la prédominance des biens intermédiaires et des biens d'équipement avec près de 80 % du total importé.*

*Ces trois marchés sont principalement fournis par les Etats-Unis qui détient 24 %, 20 % et 75 % respectivement des achats du Brésil, de l'Argentine et du Mexique. Les autres sources d'approvisionnement sont essentiellement européennes pour le Brésil et l'Argentine, dont notamment l'Italie, l'Allemagne et la France, et un peu moins le Mexique.*

Tableau 3.14

Evolution des exportations marocaines vers les pays d'Amérique en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.	E.G.	E.P.
Brésil	26,0	0,3	41,2	2,03	50,9	0,6
Argentine	14,2	0,3	14,8	0	11,2	0,2
Mexique	52,1	0,01	58,8	0,64	73,5	0,06
<b>Total</b>	<b>92,3</b>	<b>0,61</b>	<b>114,8</b>	<b>2,67</b>	<b>135,6</b>	<b>0,86</b>

*Source ADII, E.G : Exportations générales, E.P : Exportations dans le cadre du régime préférentiel*

*La demande d'importation adressée au Maroc par les trois pays américains partenaires du Maroc (soit les exportations marocaines réalisées sur ces pays) n'a pas dépassé 135,6 millions de \$US en 1998, soit près de 0,06 % de la demande globale d'importation. Comme le confirme le tableau 3.14, le Mexique est de loin le premier client avec une part de plus de 54 %, suivi du Brésil avec 38 %.*

*Les ventes marocaines sur le marché brésilien sont essentiellement constituées de phosphates et dérivés, d'engrais, de lubrifiants et d'huile d'olive. Quant aux exportations marocaines vers l'Argentine, elles sont principalement composées d'engrais chimiques et de conserves de poissons. Les exportations sur le Mexique sont constituées principalement de phosphates et dérivés et de conserves de légumes.*

*Par ailleurs, au titre du commerce préférentiel, les statistiques confirment la faible utilisation des conventions commerciales et tarifaires par les exportateurs marocains. En effet, au cours des trois dernières années, les exportations à destination de ces pays, réalisées dans le cadre de ce commerce, n'ont pas dépassé 2,3 % du total des exportations en 1997. Cette part est de l'ordre de 4,9 % pour le Brésil.*

*En 1996 et 1997, les conserves de légumes ont été les principaux produits importés par le Brésil, avec des parts respectives de 85 % et 68 % du total des importations préférentielles en provenance du Maroc. En 1998, cette part atteint 99 % pour l'huile d'olive brute et raffinée.*

*L'offre d'exportation des pays américains partenaires du Maroc est de l'ordre 115 milliards de \$US pour le Mexique, 50 pour le Brésil et 25 pour l'Argentine*



soit un total de 190 milliards de \$US ou l'équivalent de 22 fois les importations marocaines.

La croissance annuelle moyenne des exportations brésiliennes, durant les cinq dernières années, est de l'ordre de 7 %. Ces ventes sont dominées à hauteur de 60 % par les articles manufacturés. Les équipements de transport détiennent 15 %, les grains de soja et les huiles 10 % du global exporté.

La croissance annuelle moyenne de l'offre d'exportation de l'Argentine avoisine 20 %. Elle est constituée à hauteur de 20 % par les grains et produits végétaux, de 13 % par les produits alimentaires et de 15 % par les biens d'équipements notamment de transport.

La progression annuelle moyenne des exportations mexicaines est de l'ordre de 22 %. Les principaux produits exportés sont les biens manufacturés qui constituent près de 80 % des exportations globales. Le reste revient aux produits pétroliers et agricoles.

Comme pour la demande d'importation, l'offre d'exportation est marquée par une forte concentration sur les Etats-Unis qui absorbent 20 %, 30 % et 85 % des exportations respectives du Brésil, de l'Argentine et du Mexique. Le Brésil intervient, par ailleurs, pour plus 13 % dans l'approvisionnement du marché argentin. En dehors des marchés de proximité, les produits de ces trois pays sont acheminés vers l'Allemagne et les Pays-Bas.

Tableau 3.15

Evolution des importations marocaines en provenance d'Amérique en millions de \$US						
	1996		1997		1998	
	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.	I.G.	I.P.
Brésil	228	-	206	-	250	-
Argentine	123	-	133	-	133	-
Mexique	12	-	13	-	12	-
<b>Total</b>	<b>364</b>	<b>-</b>	<b>353</b>	<b>-</b>	<b>395</b>	<b>-</b>

Source ADII, I.G. : Importations générales, I.P. : Importations dans le cadre du régime préférentiel

Les ventes des pays d'Amérique sur le marché marocain se chiffrent à près de 394,5 millions de \$US répartis à raison de 63,4 % pour le Brésil, 33,7 % pour l'Argentine et 2,9 % pour le Mexique. Ces ventes sont essentiellement dominées par le sucre, le bois, les pièces détachées pour voitures, les huiles et les tabacs pour le Brésil. Celles de l'Argentine sont essentiellement constituées des huiles végétales, du blé, du maïs, des pièces détachées pour voitures et des tabacs. Enfin, les exportations du Mexique vers le Maroc sont composées principalement par le sucre.

*L'offre d'exportation des partenaires latino-américains du Maroc, dans le cadre du régime préférentiel, est nulle. Cette situation étaye le constat selon lequel le cadre généraliste des avantages accordés par les accords liant le Maroc à ces pays n'incite pas à leur usage.*

### **3.3. Le commerce préférentiel avec les pays en développement entre les facteurs contraignants et l'absence d'une vision stratégique**

*Après de longues années de pratique, le bilan des accords et conventions commerciales et tarifaires se révèle globalement peu convaincant et ce, malgré l'aspect très incitatif du dispositif fiscal préférentiel institué. Devant cette situation, il y a lieu de s'interroger sur les raisons qui se trouvent à la base des imperfections de ce système.*

*La réponse est à déceler à travers la topographie du dispositif conventionnel et l'examen de la réalité économique des partenaires en présence pour dégager les facteurs contraignants qui inhibent les effets escomptés de ces accords.*

*La réalité économique des partenaires telle que détaillée ci-dessus joue un rôle crucial dans l'essor des échanges commerciaux, surtout dans le cas où les économies concernées présentent des complémentarités. Or, dans le cas du Maroc et de ses partenaires arabes et africains, cette réalité se caractérise par une similitude des atouts et des handicaps, et la complémentarité cède généralement le pas à une concurrence entre les produits des partenaires potentiels.*

*Non seulement cette situation ne favorise pas les échanges commerciaux, en général, et préférentiels en particulier, mais elle incite les pouvoirs publics à protéger la production nationale par l'institution de procédures et mécanismes de nature à rendre rédhitoire les tentatives de saisie des opportunités des échanges préférentiels.*

*Même quand des opportunités d'échange existent entre les partenaires, des problèmes d'ordre structurel liés notamment à l'infrastructure des transports s'opposent sérieusement à la réalisation de ces opportunités et découragent à la longue les opérateurs les plus persévérants.*

*En effet, un des handicaps dont souffrent les échanges commerciaux entre le Maroc et ses partenaires arabes et africains, réside dans l'absence quasi totale de lignes directes de transport, que se soit au niveau terrestre ou au niveau maritime. Or, le secteur des transports est sans doute un facteur déterminant et un levier de commande essentiel qui occupe une part prépondérante dans toutes les activités économiques et commerciales.*



*L'absence de lignes directes de transport impose aux opérateurs économiques des contraintes souvent insurmontables et très pénalisantes, qui occasionnent des frais supplémentaires et des charges diverses. Les frais de transport, d'assurance, de transbordement, de séjour dans des ports étrangers de transit, les dégâts occasionnés par les multiples manipulations sont autant de handicaps qui ne peuvent que grever sérieusement la compétitivité des produits échangés.*

*En plus, les accords bilatéraux préférentiels soumettent l'octroi des avantages fiscaux à la condition du respect de la règle du transport direct d'un produit du pays d'exportation vers le pays d'importation. Le passage, le transit ou le séjour d'un produit dans un port étranger occasionne forcément une rupture de la règle et constitue un motif de soustraction du produit du bénéfice du régime préférentiel. Des mesures d'assouplissement sont prévues dans ces cas, mais la contrainte pour l'opérateur de produire des justificatifs prouvant que sa marchandise est restée sous contrôle douanier dans le pays de transit constitue toujours une charge à assumer et une mesure pénalisante.*

*Toujours sur le plan des facteurs contraignants, on peut relever que les accords bilatéraux ont le mérite d'adapter les régimes préférentiels des échanges aux contraintes économiques spécifiques de chaque partenaire, mais ils ont également l'inconvénient majeur d'instituer une multiplicité de régimes fiscaux et de s'appuyer souvent sur des listes de produits qui, avec le temps et faute d'une actualisation ponctuelle, se trouvent vidées de leur substance du fait qu'elles continuent à gérer des produits qui ne présentent avec le temps, aucun intérêt aux échanges.*

*Une adaptation continue de ces listes est donc primordiale pour assurer leur adéquation avec la réalité des partenaires, mais cette adaptation ne se fait généralement pas, car elle se révèle souvent longue et contraignante et nécessite de nouvelles négociations.*

*Sur un autre plan, il est clair que le développement des échanges entre les partenaires ne peut s'effectuer que dans un contexte permettant une meilleure circulation des marchandises sans aucune entrave de nature à décourager les opérateurs ou à les priver de la visibilité et de la transparence.*

*Or, entre pays en développement, à économies très concurrentielles, les pouvoirs publics ont légitimement recours à des mesures restrictives pour protéger le tissu industriel national, surtout quand les secteurs menacés impliquent des enjeux, non seulement économiques mais également sociaux. Ainsi, l'instauration d'autorisations à dénominations diverses a souvent été de vigueur.*

*En plus de ces facteurs, le manque d'information au sujet du cadre préférentiel du commerce avec les pays en développement constitue un handicap majeur à la réalisation des objectifs attendus d'un tel dispositif de coopération. Ce déficit informationnel ne se limite pas au manque de diffusion des opportunités et facilités qu'offre ce cadre aux opérateurs économiques, mais il concerne tout le processus de préparation et de négociation des accords.*

*En effet, ce processus est souvent handicapé par un double manque d'information, d'une part, sur les marchés des pays partenaires et, d'autre part, sur l'offre d'exportation marocaine à destination de ces pays et présentant un intérêt pour les opérateurs économiques.*

*Sur un autre plan, il convient de mentionner que l'âge moyen des accords et conventions commerciales et tarifaires conclus par le Maroc avec ses partenaires privilégiés des pays en voie de développement dépasse 16 ans. Cette moyenne cache plusieurs générations d'accords dont les avantages diffèrent, et les effets réels sur le commerce s'effritent avec le temps, notamment suite aux changements qu'a connus l'environnement économique mondial après la conclusion de l'accord multilatéral de Marrakech.*

*Cet accord, en instaurant un cadre multilatéral de coopération commerciale fondé, entre autres, sur le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) a rendu quasi caducs les accords bilatéraux basés sur le même principe et conclus par le Maroc avec ses partenaires commerciaux privilégiés.*

*Ce fait, combiné à la prolifération des groupements économiques régionaux, a conduit à l'ajustement du cadre du commerce préférentiel par l'amorce de la mise en place d'une nouvelle génération d'accords orientés désormais vers l'institution de zones de libre-échange, notamment avec les pays arabes. Ce fait a été dicté par les défis économiques qui se posent au niveau du bassin méditerranéen et qui obligent les pays arabes à conforter leur position commune, afin d'être en mesure d'affronter et de traiter avec des partenaires étrangers de plus en plus puissants.*

*Ces zones qui sous tendent l'abolition des frontières de protection, par le désarmement tarifaire et non tarifaire et l'octroi d'avantages fiscaux attractifs susceptibles d'encourager les flux commerciaux entre les pays signataires engendrent, sur le plan pratique, des situations ambiguës et complexes qu'il faut gérer non sans difficultés.*

*En effet et à titre d'exemple, le Maroc se trouve engagé dans la mise en place en plus de la zone de libre échange avec l'Union européenne de celles prévues par les nouveaux accords conclus avec la Tunisie, la Jordanie, l'Égypte, la Ligue arabe et*



*l'UMA. Il en résulte l'existence de régimes préférentiels différents pour gérer une même réalité économique.*

*Non seulement cette situation est complexe au niveau bilatéral et contraindrait les opérateurs à chercher le meilleur régime pour chaque produit et compliquerait les contrôles douaniers, mais peut déboucher sur des situations paradoxales quand un même produit originaire d'un même pays, peut être soumis à des régimes différents plus ou moins souples, voire contradictoires.*

*Par ailleurs, ces accords sont conclus ou négociés, dans certains cas, dans des conditions de fortes divergences des systèmes économiques et fiscaux, ce qui risque de rendre la construction de zones de libre-échange à l'avantage presque exclusif d'un seul partenaire. C'est le cas, à titre d'exemple, des divergences qui caractérisent les structures économiques marocaines et celles des pays du Golfe.*

*Ainsi, contrairement aux opérateurs marocains, ceux des pays du Golfe exercent leurs activités dans des conditions de coûts en terme fiscal, financier, d'énergie et d'infrastructures industrielles et commerciales très avantageuses et incitatives. Ce fait, combiné à l'utilisation de la main-d'œuvre asiatique à bon marché, risque de réduire la construction d'une zone de libre-échange à une ouverture complète d'un marché au détriment de ses opérateurs du moment que les conditions d'une concurrence loyale sont inexistantes.*

*Ces remarques étant faites, il est certain que la construction de nouveaux espaces de libre-échange constitue pour tous les partenaires une nouvelle opportunité pour le développement de leurs relations commerciales dans l'intérêt de leurs économies. Cependant, pour concrétiser cette opportunité, il est nécessaire de fonder cette construction sur une véritable stratégie capable de d'ouvrir de nouveaux horizons et d'inhiber les handicaps des expériences passées.*





Annexe 1  
***Les données sectorielles***

## Sommaire

---

Introduction.....	77
<b>1. LES PRODUITS AGRICOLES ET DE LA PECHE .....</b>	<b>77</b>
1.1. <i>Les exportations de produits agricoles et de la pêche .....</i>	<i>78</i>
1.2. <i>Les importations de produits agricoles.....</i>	<i>80</i>
<b>2. LES PRODUITS MINIERS.....</b>	<b>81</b>
2.1. <i>Les exportations de produits miniers.....</i>	<i>82</i>
2.2. <i>Les importations de produits miniers.....</i>	<i>83</i>
<b>3. LES PRODUITS ENERGETIQUES.....</b>	<b>83</b>
3.1. <i>Les exportations de produits énergétiques.....</i>	<i>84</i>
3.2. <i>Les importations de produits énergétiques.....</i>	<i>85</i>
<b>4. LES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES.....</b>	<b>86</b>
4.1. <i>Les exportations de produits agro-alimentaires .....</i>	<i>86</i>
4.2. <i>Les importations de produits agro-alimentaires.....</i>	<i>88</i>
<b>5. LES PRODUITS TEXTILES ET DU CUIR .....</b>	<b>89</b>
5.1. <i>Les exportations de produits textiles et du cuir.....</i>	<i>91</i>
5.2. <i>Les importations de produits textiles et du cuir.....</i>	<i>92</i>
<b>6. LES PRODUITS DE LA CHIMIE ET DE LA PARACHIMIE .....</b>	<b>93</b>
6.1. <i>Les exportations de produits de la chimie et de la parachimie .....</i>	<i>94</i>
6.2. <i>Les importations de produits de la chimie et de la parachimie .....</i>	<i>96</i>
<b>7. LES PRODUITS DES IMME .....</b>	<b>97</b>
7.1. <i>Les exportations de produits des IMME.....</i>	<i>98</i>
7.2. <i>Les importations de produits des IMME.....</i>	<i>99</i>



## Introduction

*Le montant global des échanges – marchandises générales – est de l'ordre de 126 MdDh en 1998. Les importations se sont chiffrées à 81 MdDh, en hausse de 8 %. Les exportations ont avoisiné 45 MdDh, en hausse de 0,6 %.*

*Les données sectorielles du commerce extérieur marocain en 1998 présentent les caractéristiques suivantes :*

- à l'exportation, les produits textiles et du cuir, les produits des IMME et les produits énergétiques sont les seuls secteurs ayant enregistré des taux de croissance élevés ;*
- à l'importation, les produits des industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques (IMME) et les produits agricoles et de la pêche ont été les plus dynamiques. Les produits chimiques et parachimiques et les produits agro-alimentaires ont, par contre, marqué une baisse.*

### 1. Les produits agricoles et de la pêche

*Les échanges commerciaux des produits agricoles et de la pêche ont atteint 18 MdDh. Ils représentent 11 % des échanges commerciaux globaux. Les échanges rentrant dans le cadre des admissions temporaires sans paiement (ATSP) restent faibles pour ce secteur.*

*Les exportations des produits agricoles et de la pêche et les importations des produits agricoles ont enregistré les hausses respectives de 6 % et 15 %.*

Tableau A.1

Balance commerciale des produits agricoles et de la pêche en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Evol. %	Valeur	Evol. %
<b>Marchandises globales</b>				
Importations	7 083	8	8 146	15
Exportations	8 542	10	10 096	6
Solde	1 459	301	1 950	-20
Taux de couverture	121	10 pt	124	-8 pt
<b>Marchandises générales</b>				
Importations	7 001	8	8 105	15
Exportations	8 418	10	10 037	6
Solde	1 417	100	1 932	-21
Taux de couverture	123	8 pt	124	-11 pt

Source : Office des changes

*L'excédent de la balance commerciale a connu une diminution de 20 %, se chiffrant à 2 MdDh. Le taux de couverture a atteint 124 %, en baisse de 8 points.*

### 1.1. Les exportations de produits agricoles et de la pêche

*Les produits agricoles et de la pêche interviennent à hauteur de 23 % dans les exportations de marchandises générales. En valeur, elles ont enregistré une hausse de 6 %, se chiffrant à près de 10 MdDh.*

Tableau A.2

Les exportations de produits agricoles et de la pêche par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
C.M.C .	104	3 741	44	108	3 944	39
Agrumes	514	1 924	23	636	2 749	27
Tomates	162	618	7	208	1 022	10
Poissons	18	630	8	19	710	7
Autres	165	1 505	18	153	1 612	16
<b>Total</b>	<b>963</b>	<b>8 418</b>	<b>100</b>	<b>1124</b>	<b>10 037</b>	<b>100</b>

*Source : Office des changes. Volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams.*

*Quatre produits constituent 84 % des exportations du secteur : les crustacés, mollusques et coquillages, les agrumes, les tomates et les poissons.*

*Les crustacés, mollusques et coquillages représentent 39 %, en baisse de 2 points. Les ventes à l'étranger de ces produits ont crû de 3 %, alors qu'au terme de la période 1993-1997, elles ont progressé de 8 % en moyenne.*

*Le principal débouché pour ces produits est le Japon qui en a absorbé environ 58 %. Les ventes sur ce marché ont drainé un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 MdDh, en hausse de 6 %.*

*L'Union européenne occupe la deuxième place avec 43 %. En valeur, les ventes à destination de l'U.E. se sont chiffrées à près de 1,8 MdDh, en progression d'environ 10 %. L'Espagne est le premier client européen absorbant 80 % des ventes destinées à cette zone, avec une valeur s'élevant à 1,3 MdDh, demeurant ainsi stable.*

*Les agrumes interviennent à hauteur de 27 %. En valeur, elles ont enregistré une hausse de 16 % et se sont chiffrées à 2,7 MdDh.*

*Les ventes à destination de l'U.E. ont accusé une baisse de près de 5 %, soit une valeur de 1,6 MdDh. La politique protectionniste appliquée par l'U.E. qui impose*



*une multitude d'obstacles à l'entrée des agrumes marocaines sur ce marché est à l'origine de cette évolution.*

*Au niveau de l'U.E., les exportations à destination des marchés français et allemand ont baissé respectivement de 13 % et 20 %. Ces deux pays représentent respectivement 36 % et 17 % des ventes à cette zone.*

*On relève, par contre, la forte progression qu'ont connue les ventes sur le marché russe, conséquence des efforts déployés aussi bien par les pouvoirs publics que les opérateurs économiques pour diversifier les débouchés de ce produit. Ainsi, les ventes sur ce marché ont progressé de près de 88 %, se chiffrant à 613 MDh au lieu de 326 MDh. A signaler qu'au cours de la période 1993-1997, elles ont augmenté de plus de 100 % en moyenne annuelle.*

Tableau A.3

Structure des exportations de produits agricoles et de la pêche par principaux marchés						
	Principaux clients et leurs parts en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
C.M.C.	Japon	58	Espagne	34	Italie	7
Agrumes	Russie	22	France	21	Allemagne	10
Tomates	France	71	Russie	14	Suisse	5
Poissons	Espagne	45	Italie	24	Grèce	11

Source : Office des changes

*Les exportations de tomates représentent 10 %. Elles ont enregistré une hausse de 18 % et se sont établies à près de 1 MdDh.*

*L'U.E. a absorbé 74 % de nos ventes, soit 756 MDh, en hausse d'environ 4 %. Au sein de cette zone, le marché français a absorbé 95 % des exportations, soit près de 715 MDh, en progression de 9 %.*

*Malgré leur part encore modeste, relativement à l'U.E., les exportations vers la Russie enregistrent des résultats appréciables. Elles se sont chiffrées à 141 MDh au lieu de 53 MDh. Ce chiffre dépasse largement la moyenne enregistrée au cours de la période 1993-1997, qui s'est élevée à 15 MDh.*

*Les ventes de poissons interviennent à hauteur de 7 %. En valeur, elles se sont chiffrées à environ 0,7 MdDh, en baisse de 10 %.*

*L'U.E. est la principale destination, absorbant 98 %, soit une valeur de 701 MDh, en régression de 10 %. L'Espagne et l'Italie sont les principaux clients européens, avec respectivement 322 et 170 MDh, en baisse de 9 % et 8 %.*

## 1.2. Les importations de produits agricoles

*Les importations de produits agricoles se sont élevées à environ 8,1 MdDh, en progression de 15 %. Le blé, le maïs et les oléagineux interviennent respectivement pour 46 %, 11 % et 10 % dans les achats globaux du secteur.*

*Les achats de blé se sont chiffrés à près de 3,7 MdDh, en augmentation de 7 %. Au terme de la période 1993-1997, ils ont progressé à un rythme moyen de 25 %. L'expansion des achats qui ont atteint 2,5 millions de quintaux s'explique par la couverture des besoins entre 1997 et 1998.*

*L'essentiel des achats provient de l'U.E. (46 %), avec une valeur de 1,7 MdDh, en hausse de 42 %. La France est le principal fournisseur européen, avec près de 1,3 MdDh, en hausse de 31 %.*

*Le Canada est le deuxième fournisseur avec 16 %. Les achats en provenance de ce pays ont enregistré une baisse de 18 %, soit 599 MDh.*

*Pour leur part, les importations en provenance des Etats-Unis d'Amérique représentent 10 %. Elles ont accusé une chute de 59 %, passant de 897 MDh à 371 MDh.*

Tableau A.4

Les importations de produits agricoles par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
Blé	2 146	3 275	47	2 581	3 728	46
Maïs	486	658	9	749	908	11
Oléagineux	196	567	8	283	773	10
Autres	671	2 501	36	974	2 696	33
<b>Total</b>	<b>3 677</b>	<b>7 001</b>	<b>100</b>	<b>4566</b>	<b>8 105</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes, volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams.

*Les achats de maïs ont augmenté de 8 % pour s'établir à 908 MDh. Au cours de la période 1993-1997, le rythme de croissance moyen annuel des importations de ces produits était de 22 %.*

*Les Etats-Unis d'Amérique ont couvert près de 57 % des besoins d'importation. L'approvisionnement de ce pays a progressé de 6 % et s'est chiffré à 516 MDh. L'Argentine est le deuxième fournisseur, avec 21 %. En valeur, les achats en provenance de ce pays ont atteint 191 MDh, en baisse de 41 %.*



Tableau A.5

Structure des importations de produits agricoles par principaux marchés						
	Principaux fournisseurs et leurs part en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Blé	France	35	Canada	16	U.S.A.	10
Maïs	U.S.A.	57	Argentine	21	Hongrie	9
Oléagineux	Argentine	34	Ukraine	20	Canada	19

Source : Office des changes

*En raison de la faiblesse de la production locale de graines oléagineuses qui a fournit seulement 21 000 tonnes d'huile, soit 23 % des besoins de consommation, le recourt à l'importation de ces produits a porté sur 773 MDh, en baisse de 15 %.*

*Ces produits proviennent à hauteur de 34 % de l'Argentine, avec 266 MDh, après avoir été quasiment nuls durant l'année 1997. L'Ukraine vient en deuxième position, avec une valeur de 152 MDh, soit 20 %. Il convient de noter la forte reprise des importations en provenance du Canada qui sont passées de 2 à 149 MDh.*

## 2. Les produits miniers

*La production minière a drainé un investissement global de plus de 1,7 MdDh. En dépit de cette situation, elle a chuté de 3 %. L'extraction des phosphates, représentant 92 % de la production minière, a reculé de 2 %.*

*Les échanges commerciaux globaux des produits miniers se sont chiffrés à près de 8,2 MdDh. Les exportations et les importations se sont élevées respectivement à 6,6 MdDh et 1,5 MdDh en progression de 1 % pour les premières et en baisse de 20 % pour les secondes.*

Tableau A.6

Balance commerciale des produits miniers en millions de dirhams					
	Moyenne 1993-1997		1998		
	Valeur	Evol. %	Valeur	Evol. %	
<b>Marchandises globales</b>					
Importations	1 692	11	1 540	-20	
Exportations	4 817	16	6 626	1	
Solde	3 126	21	5 086	10	
Taux de couverture	285	18 pt	430	90 pt	
<b>Marchandises générales</b>					
Importations	1 666	10	1 539	-17	
Exportations	4 778	15	6 614	3	
Solde	3 111	21	5 075	11	
Taux de couverture	288	19 pt	430	83 pt	

Source : Office des changes

*L'excédent de la balance commerciale est passé de 4,6 MdDh à 5 MdDh, soit une progression de l'ordre de 10 %.*

## 2.1. Les exportations de produits miniers

*La structure des exportations de produits miniers est dominée par les phosphates qui interviennent à raison de 66 %, en progression de 3 points par rapport à 1997. En valeur, les ventes de ces produits ont progressé de 6 %.*

Tableau A.7

Les exportations de produits miniers par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
Phosphates	9 831	2 906	61	11 753	4 398	66
Minerai de zinc	161	378	8	242	516	8
Autres	1 952	1 494	31	1 935	1 700	26
<b>Total</b>	<b>11 944</b>	<b>4 778</b>	<b>100</b>	<b>13 930</b>	<b>6 614</b>	<b>100</b>

*Source : Office des changes, volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams.*

*Vu le surplus agricole mondial, la demande sur les engrais a été faible. Cette situation a entraîné un ralentissement de la production mondiale d'engrais et, par conséquent, de la demande des phosphates. En effet, la demande mondiale de phosphates dépend pour 85 % de la production mondiale des engrais.*

*Cette situation a été aggravée par la baisse de la demande des pays d'Asie sur les phosphates. Cependant, le retrait des Etats-Unis d'Amérique, en tant qu'exportateur de phosphates bruts, a permis au Maroc d'augmenter sa part de marché, notamment en Amérique.*

*Les ventes de ces produits sont essentiellement destinées aux marchés de l'U.E., du Mexique et des Etats-Unis d'Amérique avec des parts respectives de 36 %, 15 % et 14 %.*

Tableau A.8

Structure des exportations de produits miniers par principaux marchés						
	Principaux clients et leurs parts en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Phosphates	U.E.	36	Mexique	15	U.S.A.	14

*Source : Office des changes*

*Les exportations vers l'U.E. ont progressé de 9 % pour s'établir à près de 1,6 MdDh. Celles destinées au Mexique et aux Etats-Unis d'Amérique se sont élevées respectivement à 662 MDh et 608 MDh, en hausse respectivement de 28 % et*



5 %. D'autres marchés notamment la Pologne, l'Iran et la Grèce, dont les parts restent faibles, se sont inscrits en hausse, soit respectivement 17 %, 32 % et 72 %.

## 2.2. Les importations de produits miniers

La valeur des importations de produits miniers s'est chiffrée à près de 1,5 MdDh, en baisse de 17 %.

Tableau A.9

Les importations de produits miniers par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
Soufre brut	2 722	1 291	78	2 530	993	65
Zinc	7	74	4	8	90	6
Autres	184	301	18	438	456	30
<b>Total</b>	<b>2 913</b>	<b>1 666</b>	<b>100</b>	<b>2 876</b>	<b>1 539</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes, volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams.

Le soufre brut représente 65 % du total des importations de produits miniers. Les achats de ce produit ont fléchi pour passer de 1,4 MdDh à environ 1 MdDh, soit une baisse de 31 %.

Tableau A.10

Structure des importations de soufre par principaux marchés						
	Principaux fournisseurs et leurs parts en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Soufre brut	Canada	30	Arabie saoudite	26	Pologne	19

Source : Office des changes

Les principaux fournisseurs de ce produit sont le Canada, l'Arabie saoudite et la Pologne, assurant 75 % de nos importations.

Les importations en provenance du Canada et d'Arabie saoudite ont accusé des baisses respectives de 52 % et 15 %, pour s'établir à 298 MDh et 258 MDh. En revanche, celles en provenance de la Pologne ont augmenté de 7 %, soit 191 MDh.

## 3. Les produits énergétiques

En 1998, la demande mondiale en pétrole brut s'est établie à 74 millions de barils par jour (Mbj), enregistrant une légère augmentation de 0,4 %. Au niveau national, la demande sur ce produit a progressé de 0,33 %, pour s'élever à plus de 6 millions de tonnes.

*La demande globale des produits énergétiques qui comprennent les produits pétroliers, le charbon, l'énergie hydraulique et le gaz naturel s'est établie à 9 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), soit une hausse de 6,8 % par rapport à 1997.*

*Les produits pétroliers ont représenté 68 % de la demande globale, en baisse de 1,5 point. En revanche, la part de l'électricité importée a augmenté de la même proportion. Les autres postes ont connu des évolutions disparates.*

*Dans ces conditions, la production locale en énergie a couvert 7,2 % de la consommation globale contre 8,3 % en 1997, entraînant un déficit énergétique de l'ordre de 8,5 millions de TEP ou 93 % à combler par les importations.*

*Les échanges commerciaux des produits énergétiques se sont chiffrés à près de 10 MdDh. Les importations se sont élevées à près de 9 MdDh, soit une diminution de 28 %. Cette évolution est à lier à la chute des cours du pétrole. Quant aux exportations, malgré leur progression de 15 %, elles demeurent faibles et n'ont pas dépassé 1 MdDh.*

Tableau A.11

Balance commerciale des produits énergétiques en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Evol. %	Valeur	Evol. %
Importations	10 524	9	8 842	-28
Exportations	822	1	994	15
Solde	-9 702	10	-7 848	-32
Taux de couverture	8	-1 pt	11	4 pt

Source : Office des changes

*Le déficit de la balance commerciale a enregistré une régression de 32 %, s'établissant à environ 7,8 MdDh contre 11,5 MdDh.*

### 3.1. Les exportations de produits énergétiques

*Les lubrifiants, principaux produits exportés, représentent 55 % des ventes du secteur à l'étranger.*

Tableau A.12

Les exportations de produits énergétiques par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part. %	Volume	Valeur	Part. %
Lubrifiants	396	647	79	289	547	55
Autres	95	175	21	435	447	45
Total	491	822	100	724	994	100

Source : Office des changes, volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams



*La Tunisie, le Brésil et la Grande-Bretagne sont les principaux clients avec des parts respectives de 18 %, 13 % et 8 %. Les ventes sur ces marchés ont progressé respectivement de 36 %, 11 % et plus de 100 %.*

Tableau A.13

Structure des exportations des lubrifiants par marchés						
	Principaux clients et leurs parts en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Lubrifiants	Tunisie	18	Brésil	13	G.-Bretagne	8

Source : Office des changes

### 3.2. Les importations de produits énergétiques

*Les achats à l'étranger de produits énergétiques représentent 11 % des importations totales. Le pétrole brut, principale composante, représente 61 % de la valeur des importations de ces produits.*

Tableau A.14

Les importations de produits énergétiques par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
Pétrole	6 297	7 220	69	6 004	5 412	61
Gaz et hydrocarbures	635	1 236	12	819	1 299	15
Charbon et coke	2 190	904	9	3 205	1 070	12
Gas-oil et fuel-oil	442	738	7	387	512	6
Autres	53	426	4	75	549	6
<b>Total</b>	<b>9 617</b>	<b>10 524</b>	<b>100</b>	<b>10 490</b>	<b>8 842</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes, volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams.

*L'Arabie saoudite, l'Iraq et l'Iran interviennent à hauteur de 81 %. Les achats en provenance de l'Arabie saoudite ont régressé de 42 %, alors que ceux en provenance de l'Iraq et de l'Iran ont augmenté respectivement de 7 % et de plus de 100 %.*

Tableau A.15

Structure des importations de produits énergétiques par principaux marchés						
	Principaux fournisseurs et leurs parts en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Pétrole	Arabie saoudite	46	Iraq	18	Iran	17
Gaz et autres hydrocarbures	Algérie	40	France	29	Espagne	11

Source : Office des changes

Les importations de gaz et autres hydrocarbures interviennent pour 15 %. Elles ont baissé de 23 % et se sont chiffrées à près de 1,3 MdDh. L'U.E. a fourni 56 % des besoins d'importation. Quant à l'Algérie, elle en a comblé 40 %. Les achats en provenance de ces deux pays ont accusé des baisses respectives de 24 % et 23 %.

#### 4. Les produits agro-alimentaires

Les échanges commerciaux globaux des produits agro-alimentaires se sont chiffrés à près de 11 MdDh. Ce secteur, notamment la composante agricole, recourt faiblement aux échanges en ATSP vu la disponibilité des intrants locaux.

Tableau A.16

Balance commerciale des produits agro-alimentaires en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Evol. %	Valeur	Evol. %
<b>Marchandises globales</b>				
Importations	5 596	7	6 266	5
Exportations	4 244	13	4 657	-8
Solde	-1 352	-9	-1 609	78
Taux de couverture	76	4 pt	74	-11 pt
<b>Marchandises générales</b>				
Importations	5 555	7	6 230	5
Exportations	4 185	13	4 602	-8
Solde	-1 370	-9	-1 628	77
Taux de couverture	75	4 pt	74	10 pt

Source : Office des changes

Les exportations ont accusé une baisse de 8 %, alors que les importations ont augmenté de 5 %. Le déficit de la balance commerciale a crû de 78 %, atteignant 1,6 MdDh. De même, le taux de couverture a diminué de 11 points, pour s'établir à 74 %.

##### 4.1. Les exportations de produits agro-alimentaires

Les ventes à l'étranger de produits agro-alimentaires se sont chiffrées à 4,6 MdDh, en baisse de 8 %. Quatre produits constituent 69 % des exportations de ce secteur. Il s'agit des conserves de poissons, des conserves de légumes, des conserves de fruits et confiture et des légumes.

Les conserves de poissons représentent 40 % et s'élèvent à 1,8 MdDh. Les principaux débouchés sont l'U.E (55 %) et les Etats-Unis d'Amérique (10 %). Au sein de l'U.E., la France et l'Allemagne réalisent respectivement 30 % et 18 %.



Tableau A.17

Les exportations de produits agro-alimentaires par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
Conserves de poissons	61	1 507	36	64	1 829	40
Conserves de légumes	76	1 062	25	64	925	20
Conserves de fruits	16	167	4	20	213	5
Légumes	10	181	4	13	189	4
Autres	180	1268	30	195	1 446	31
<b>Total</b>	<b>343</b>	<b>4 185</b>	<b>100</b>	<b>356</b>	<b>4 602</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes, volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams.

Les destinations de ces produits n'ont pas subi de changements notables. En termes de valeur, elles ont connu des progressions respectivement de 10,7 %, 10,9 % et 19 %.

Tableau A.18

Structure des exportations de produits agro-alimentaires par principaux marchés						
	Principaux clients et leurs parts en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Conserves de poissons	France	17	Allemagne	10	U.S.A	10
Conserves de légumes	France	56	U.S.A.	19	Italie	5
Conserves de fruits	France	82	U.E.B.L.	7	Allemagne	5

Source : Office des changes

Deux autres marchés méritent d'être signalés : la Syrie et le Gabon. Les exportations vers ces deux pays ont progressé respectivement de 28 % et 23 %. Leurs parts respectives sont de 4 % et 3 %.

Intervenant pour 20 %, les conserves de légumes se sont établies à 925 MDh, en régression de 24 %. L'essentiel des exportations de ces produits est écoulé sur les marchés de l'U.E. et des Etats-Unis d'Amérique avec des parts respectives de 72 % et 19 %, en hausse de 4 points concernant le premier marché et en baisse de 3 points pour le second marché. Les recettes des ventes sur ces deux pays ont accusé des baisses respectives de 19 % et 35 %.

Par ailleurs, au sein de l'U.E., la France détient 77 %. Les ventes à destination de ce pays (515 MDh) ont baissé de 17 %. Les exportations vers le Japon et Canada se sont élevées à environ 23 MDh chacun, en diminution respectivement de 20 % et 29 %.

*Les ventes de conserves de fruits constituent environ 5 %. Elles se sont élevées à 213 MDh, en hausse de 22 %. La part de l'U.E. (98 %) a baissé de 2 points et ce, malgré la hausse de 20 % des exportations vers cette zone.*

*La progression enregistrée au niveau de cette zone a concerné principalement la France. Le chiffre d'affaires réalisé sur ce marché est de l'ordre de 174 MDh, soit une part de 84 %.*

*Les légumes interviennent pour 4 %. En valeur, ils ont accusé une diminution de 13 %, passant de 217 MDh à 189 MDh.*

*L'U.E. demeure le principal marché avec une part stable, soit 83 %. Toutefois, les exportations à destination de ce marché ont accusé une diminution de 15 %.*

*Au sein de l'U.E., l'Italie, la France et l'Espagne détiennent respectivement 33 %, 31 % et 23 %. Les ventes à destination de ces trois marchés ont baissé respectivement de 9 %, 16 % et 25 %.*

*En dehors de l'U.E., les Etats-Unis d'Amérique interviennent pour 8 %, en progression de 1 point. En termes de valeur, par contre, les exportations à destination de ce marché ont diminué de 4 %.*

#### **4.2. Les importations de produits agro-alimentaires**

*La valeur des importations de produits agro-alimentaires s'est chiffrée à 6,2 MdDh, en augmentation de 5 %. Le sucre, les huiles végétales brutes, les tabacs et le thé constituent 65 % des importations totales du secteur.*

Tableau A.19

Les importations de produits agro-alimentaires par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
Sucre	490	1 243	22	562	1490	24
Huiles végétales brutes	248	1 276	23	242	1489	24
Tabacs	-	641	12	-	619	10
Thé	11	245	4	22	453	7
Autres	440	2150	39	578	2179	35
<b>Total</b>	<b>1189</b>	<b>5 555</b>	<b>100</b>	<b>1404</b>	<b>6 230</b>	<b>100</b>

*Source : Office des changes, volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams.*

*Le sucre en constitue 24 %. En valeur, elles se sont chiffrées à près de 1,5 MdDh, demeurant quasi stables. Cette stagnation s'explique par l'augmentation des récoltes de la canne à sucre permettant de couvrir 54 % des besoins locaux.*



La principale source d'approvisionnement demeure le Brésil, avec une part en nette augmentation, soit 90 % au lieu de 65 %. De même, les achats à ce pays ont enregistré une hausse de 36 % s'établissant à près de 1,3 MdDh. Il convient de souligner le net recul de la part du Guatemala de 22 % à 5 %.

Les huiles végétales brutes interviennent pour environ 24 %. En valeur, elles se sont établies à plus de 1,4 MdDh, en hausse de 16 %. La faiblesse de la production locale des graines oléagineuses explique la progression des importations d'huile brute.

Tableau A.20

Structure des importations de produits agro-alimentaires par principaux marchés						
	Principaux fournisseurs et leurs part en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Sucre	Brésil	90	Guatemala	5	Mexique	4
Huiles végétales brutes	U.E.	39	U.S.A.	23	Argentine	19
Tabacs	U.S.A.	64	Brésil	9	Malawi	6

Source : Office des changes

L'essentiel des importations provient de l'U.E., des Etats-Unis d'Amérique et de l'Argentine, avec des parts respectives de 39 %, 23 % et 19 %. Les achats en provenance de ces marchés ont baissé de 5 % et 15 % pour l'U.E. et l'Argentine, alors qu'ils ont progressé de 29 % pour les Etats-Unis d'Amérique.

La baisse de la production locale de tabac de 1,5 % explique, en partie, la croissance de la valeur des importations de ce produit. Les achats de tabacs se sont élevés à près de 619 MDh, en hausse de 10 %.

Les Etats-Unis d'Amérique, principal fournisseur, détient 64 %, avec une valeur de 397 MDh. Il convient de souligner le recul de la part de l'U.E. et de la République dominicaine respectivement de 4 et 8 points. En termes de valeur, les achats à ces deux pays ont accusé des baisses respectives de 36 % et 80 %.

## 5. Les produits textiles et du cuir

Les échanges commerciaux de produits textiles et du cuir ont atteint près de 46 MdDh. Les importations ont enregistré une hausse de 9 %, s'établissant à près de 17,9 MdDh. De même, les exportations ont augmenté de 8 %, se chiffrant à environ 27,8 MdDh.

L'excédent de la balance commerciale a atteint environ 10 MdDh, en progression de 7 %.

*Avant d'analyser les résultats des échanges commerciaux de ce secteur, il convient de rappeler la conjoncture qui a marqué nos exportations sur le marché international. Un intérêt particulier est à accorder à notre principal partenaire à savoir l'U.E.*

*En effet, le recours systématique aux dévaluations dans les pays asiatiques a accentué l'agressivité des produits provenant de cette zone sur le Marché unique. A titre d'illustration, la valeur des exportations des produits textiles et de l'habillement de la Chine et de la Corée du Sud vers cette zone a progressé respectivement de 6,1 et 5,9 %, correspondant à des évolutions en tonnage de l'ordre de 9,3 % et 23,4 %.*

*Cette tendance est également observée par les exportations des pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) qui ont progressé de 14 % en valeur. Ces pays représentent 12 % des achats de l'U.E. de ces produits. Quant aux exportations de la Turquie et de la Tunisie, elles ont évolué de 12,6 % chacun.*

Tableau A.21

Balance commerciale des produits textiles et du cuir en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Evol. %	Valeur	Evol. %
<b>Marchandises globales</b>				
Importations	13 629	10,8	17 886	9
Exportations	22 331	8,2	27 870	8
Solde	8 702	4,3	9 984	7
Taux de couverture	164	-3,8 pt	156	-1pt
<b>Marchandises générales</b>				
Importations	5 310	6,8	5 704	-3
Exportations	9 389	-0,4	8 980	-4
Solde	4 079	-7,8	3 276	-7
Taux de couverture	177	-12,5 pt	157	-3 pt

Source : Office des changes

*Globalement, le Maroc occupe la septième position dans la hiérarchie des fournisseurs de l'U.E. avec 4,1 % des importations de cette zone en 1998. Les principaux fournisseurs de cette entité sont successivement la Chine, la Turquie, l'Inde, Hong Kong, la Tunisie et la Pologne.*

*La détérioration de la position concurrentielle des produits marocains trouve son explication, selon les industriels du secteur, non pas dans la baisse de la demande internationale qui s'applique à tous les fournisseurs internationaux de produits similaires, mais dans des facteurs endogènes. Ainsi, le coût de l'énergie, le niveau*



*élevé des taux créditeurs, le coût du travail (fiscalité et charges sociales) et la faible valeur ajoutée nationale découlant d'un manque d'intégration du secteur constituent les handicaps majeurs à l'émergence des potentialités de ce secteur et à l'exploitation de ses atouts et avantages comparatifs.*

### 5.1. Les exportations de produits textiles et du cuir

*Avant d'analyser les exportations de ce secteur, il convient de donner un aperçu sur l'évolution de la valeur ajoutée en suite d'admission temporaire qui constitue une composante principale de rentrées de devises.*

*En effet, la valeur ajoutée incorporée dans les réexportations en suite d'admission temporaire sans paiement générée par ces activités a atteint 6,7 MdDh, en hausse de 15 %. Les vêtements confectionnés en représentent 73 %, suivis des articles de bonneterie qui en détiennent 17 %. Ces produits ont progressé respectivement de 13 % et 20 %.*

*Les exportations du régime général de produits textiles et du cuir sont constituées à raison de 78 % des vêtements confectionnés, des articles de bonneterie et des chaussures.*

*Les vêtements confectionnés représentent 37 %. En terme de valeur, ils sont restés presque stables, s'élevant à près de 3,3 MdDh. Ces produits sont destinés à raison de 57 % au marché français et de 7 % au marché américain. Les ventes à destination de ces deux marchés ont baissé de 5 % au niveau du premier et ont augmenté de 64 % au niveau du second.*

Tableau A.22

Les exportations de produits textiles et du cuir par principaux produits en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Part %	Valeur	Part %
Vêtements confectionnés	3 661	39	3 298	37
Articles de bonneterie	2 895	31	3 264	36
Chaussures	536	6	466	5
Autres	2 297	25	1 952	22
<b>Total</b>	<b>9 389</b>	<b>100</b>	<b>8 980</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes

*Les articles de bonneterie représentent 36 %. Les exportations de ces produits se sont établies à 3,3 MdDh, demeurant presque stables. Elles sont orientées presque en totalité vers le marché de l'U.E., soit 98 %. Au sein de l'U.E., la France est le principal client avec une valeur de 2,8 MdDh.*

Tableau A.23

Structure des exportations de produits textiles et du cuir par principaux marchés						
	Principaux clients et leur part en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Vêtements confectionnés	France	57	Etats-Unis	7	Pays-Bas	7
Article de bonneterie	France	84	Allemagne	5	Espagne	3
Chaussures	France	57	Libye	18	Italie	8

Source : Office des changes

Les chaussures interviennent à hauteur de 5 %. Elles ont régressé de 20 % pour atteindre 466 MDh. Ces produits sont destinés à raison de 68 % au marché de l'U.E. A l'intérieur de cette zone, la France en absorbe, à elle seule, 84 %. En dehors de l'U.E., La Libye intervient pour 18 %. Les ventes sur ce marché ont chuté de 62 % pour s'établir à 83 MDh.

## 5.2. Les importations de produits textiles et du cuir

Les importations en admission temporaire sans paiement (ATSP) s'élèvent à près 12 MdDh en hausse de 15,7 %. Deux principaux produits constituent l'essentiel des importations en ATSP de ce secteur : les tissus de fibres synthétiques et artificiels (31,6 %) et les tissus de coton (19,6 %). Ils ont progressé respectivement de 17,7 % et 7,5 %.

Quatre produits constituent l'essentiel des achats du régime général du secteur. Il s'agit des tissus de coton, des fils de fibres synthétiques et artificielles pour tissage, des fibres textiles synthétiques et du coton.

Les tissus de coton constituent 22 %. En valeur, ils se sont établis à 1,2 MdDh, en hausse de 6 %. Ces produits proviennent essentiellement de la France, de l'Espagne et de l'Italie qui fournissent respectivement 45 %, 18 % et 11 %.

Tableau A.24

	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Part %	Valeur	Part %
Tissus de coton	1 027	19	1 248	22
Fils de fibres synthétiques	725	14	755	13
Fibres textiles synthétiques	617	12	577	10
Coton	704	13	572	10
Autres	2 237	42	2 552	45
<b>Total</b>	<b>5 310</b>	<b>100</b>	<b>5 704</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes



*Les fils de fibres synthétiques et artificielles pour tissage en constituent 13 %. Les achats de ces produits se sont élevés à près de 755 MDh, en baisse d'environ 5 %. La part de l'U.E s'élève à 61 %. Les approvisionnements en provenance de cette zone ont fléchi de 12 % pour s'établir à 461 MDh. La Corée du Sud intervient pour 11 %, soit une valeur de 81 MDh.*

Tableau A.25

Structure des importations de produits textiles et du cuir par principaux marchés						
	Principaux clients et leurs parts en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Tissus de coton	France	45	Espagne	18	Italie	11
Fils fibres synthétiques	France	22	Espagne	21	Corée du Sud	11
Ffibrés textiles synthétiques	Espagne	28	Portugal	16	Arabie saoudite	13
Coton	Bénin	29	Syrie	16	Espagne	9

Source : Office des changes

*Les fibres textiles synthétiques constituent 10 %. Les importations de ces produits ont chuté de 13 % pour se situer à 577 MDh. L'U.E. demeure notre principal fournisseur avec 74 %. Les achats en provenance de cette zone ont accusé une baisse de 21 %, se chiffrant à 425 MDh. En dehors de l'U.E., l'Arabie saoudite assure 13 %, avec 76 MDh, en hausse de 15 %.*

*Les importations de coton interviennent pour 10 %. Elles se sont chiffrées à 572 MDh, en régression de 26 %.*

*Le coton provient essentiellement du Bénin (29 %), de la Syrie (16 %) et de l'Espagne (9 %). Les achats d'origine béninoise et syrienne ont accusé des baisses respectives de 20 % et 51 %. Ceux en provenance de l'Espagne ont augmenté de 56 %.*

## 6. Les produits de la chimie et de la parachimie

*L'industrie chimique et parachimique au Maroc est essentiellement fondée sur l'exploitation des richesses en phosphates. Dans ce cadre, la Maroc a valorisé 47,8 % de la production de ce minerai. Les dérivés des phosphates ont atteint près de 5 millions de tonnes, soit une augmentation de 2 %.*

*Cette production est ventilée entre les acides phosphoriques qui ont stagné aux alentours de 2,7 millions de tonnes et les engrais phosphatés qui ont connu une hausse de 5 %.*

*La valeur globale des échanges commerciaux des produits de la chimie et de la parachimie a totalisé près de 30,5 MdDh. Elle représente 18 % des échanges commerciaux globaux.*

Tableau A.26

Balance commerciale des produits de la chimie et de la parachimie en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Evol. %	Valeur	Evol. %
<b>Marchandises globales</b>				
Importations	14 962	8	18 766	9
Exportations	10 103	9	11 780	-1
Solde	-4 859	6	-6 986	33
Taux de couverture	68	1 pt	63	-7 pt
<b>Marchandises générales</b>				
Importations	14 926	8	17 751	7
Exportations	9 755	9	10 706	-5
Solde	-5 171	6	-7 045	33
Taux de couverture	65	1 pt	60	-8 pt

Source : Office des changes

*Les importations des produits de la chimie et de la parachimie se sont élevées à 18,8 MdDh en hausse de 9 %, et les exportations se sont établies à 10,8 MdDh, en régression de 1 %.*

*Le déficit commercial a augmenté de 33 %, pour s'établir à 7 MdDh. Le taux de couverture a enregistré une diminution de 7 points, se situant à 63 %.*

*Les importations en admission temporaire sans paiement se sont élevées à près de 1 MdDh, en augmentation de 8 %. Les exportations en suite d'importations en admission temporaire sans paiement ont progressé de la même proportion s'élevant à 1,1 MdDh. Elles sont composées essentiellement des ouvrages en matières plastiques, des papiers et cartons et des produits chimiques.*

### **6.1. Les exportations des produits de la chimie et de la parachimie**

*Les produits de la chimie et de la parachimie représentent 24 % des exportations totales. Les acides phosphoriques, les engrais et la pâte à papier représentent 79 % des exportations de ces produits.*



Tableau A.27

Les exportations du secteur de la chimie et de la parachimie par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
Acides phosphoriques	1 642	4 405	45	1 530	4 878	46
Engrais	1 917	3 027	31	1 805	3 309	31
Pâte à papier	84	393	4	72	262	2
Autres	364	1 930	20	351	2 257	21
<b>Total</b>	<b>4 007</b>	<b>9 755</b>	<b>100</b>	<b>3 758</b>	<b>10 706</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes, volume en milliers de tonnes et valeur en millions de dirhams.

Les acides phosphoriques représentent 46 %. Ils ont atteint près de 5 MdDh, en baisse de 12 %. Ils sont destinés au marché indien, à proportion de 59 % et se sont établis à près de 2,9 MdDh, en baisse de 16 %.

L'U.E. représente 28 % des exportations de ces produits. Les ventes destinées à cette zone ont baissé de 9 %, drainant ainsi 1,3 MdDh. En dehors de ces deux marchés, il y a lieu de noter la baisse de 8 % des ventes sur le marché saoudien, soit près de 276 MDh. Ce pays intervient pour 6 %.

Tableau A.28

	Structure des exportations des produits de la chimie et parachimie par principaux marchés					
	Principaux clients et leur part en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Acides phosphoriques	Inde	59	G.-Bretagne	10	U.E.B.L.	10
Engrais	France	18	Chine	16	Italie	10
Pâte à papier	U.E.	63	Turquie	17	Tunisie	15

Source : Office des changes

Les engrais représentent environ 31 %. Les exportations de ces produits se sont chiffrées à 3,3 MdDh, demeurant presque stables. L'U.E. constitue le principal client, avec une part de 45 %. Les ventes vers ce marché se sont établies à 1,5 MdDh, en baisse de 22 %. Au sein de ce marché, la France absorbe 41 % soit 610 MDh, en baisse de 5 %.

En revanche, les exportations vers la Chine et le Pakistan ont augmenté respectivement de 26 % et de plus de 100 %. Ces deux pays interviennent respectivement pour 16 % et 8 %.

La pâte à papier représente 2 %. Les exportations de ce produit se sont chiffrées à 262 MDh, enregistrant ainsi une baisse de 36 %. L'U.E. absorbe 63 % ou

166 MDh, en baisse de 32 %. La Turquie représente la deuxième destination avec une part de 17 %. Les exportations vers ce pays ont accusé une baisse de 62 %.

## 6.2. Les importations de produits de la chimie et de la parachimie

Les produits de la chimie et de la parachimie représentent 22 % des achats à l'étranger. Ils se sont élevés à 18,7 MdDh, en progression de 7 %. Les produits chimiques, les matières plastiques, les bois, les papiers et cartons et les médicaments représentent 57 % des importations de ces produits.

Tableau A.29

Les importations du secteur de la chimie et de la parachimie par principaux produits						
	Moyenne 1993-1997			1998		
	Volume	Valeur	Part %	Volume	Valeur	Part %
Produits chimiques	640	3 070	21	774	3 446	19
Matières plastiques	186	2 008	14	252	2 424	14
Bois	432	1 490	10	486	1 577	9
Papiers et cartons	161	1 273	9	187	1 452	8
Médicaments	3	978	7	4	1 281	7
Autres	873	6 107	34	1 136	7 571	43
<b>Total</b>	<b>2 295</b>	<b>14 926</b>	<b>100</b>	<b>2 924</b>	<b>17 751</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes, volumes en milliers de tonnes et valeurs en millions de dirhams.

Les produits chimiques interviennent avec 19 % des importations totales. En valeur, ils se sont élevés à près de 3,5 MdDh, en hausse de 5 %. Les importations de ces produits proviennent à hauteur de 65 % de l'U.E., avec une valeur de 2,2 MdDh. La France et l'Espagne sont les principaux fournisseurs européens avec respectivement 772 MDh et 359 MDh. En dehors de l'U.E., les achats originaires d'Ukraine ont progressé de 10 %, pour s'établir à 359 MDh.

Tableau A.30

Structure des importations de produits de la chimie et parachimie par principaux marchés						
	Principaux fournisseurs et leurs parts en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Produits chimiques	France	22	Ukraine	10	Espagne	10
Matières plastiques	France	23	Espagne	14	A. saoudite	11
Bois	Suède	23	Brésil	15	Gabon	11
Papiers et cartons	France	30	Suède	21	Espagne	15
Médicaments	France	58	Italie	6	G-Bretagne	6

Source : Office des changes



Les achats de matières plastiques interviennent à hauteur de 14 %. Ils se sont chiffrés à 2,4 MdDh, en progression de 5 %. Par pays, l'U.E. assure 70 %, soit 1,7 MdDh, demeurant ainsi presque stable. Au sein de cette zone, la France intervient à hauteur de 233 %, pour une valeur de 567 MDh, en régression de 5 %.

En dehors de l'U.E., l'Arabie saoudite intervient avec 11 %. Les achats en provenance de ce pays ont accusé une baisse de 32 %, se chiffrant ainsi à 269 MDh.

Le bois représente 9 %, avec 1,6 MdDh, en régression de 2 %. La Suède, le Brésil et le Gabon assurent presque la moitié des importations avec respectivement 363 MDh, 233MDh et 177 MDh. Les achats en provenance de la Suède et du Gabon ont chuté respectivement de 14 % et 13 %. Ceux en provenance du Brésil sont restés presque stables.

## 7. Les produits des IMME

La valeur des échanges commerciaux des produits des IMME s'est élevée à environ 44,7 MdDh y compris les ATSP.

Les importations des produits des IMME se sont chiffrées à 37 MdDh, en hausse de 26 %. Les exportations, quant à elles, ont progressé de 10 % pour atteindre 7,6 MdDh.

Tableau A.3

Balance commerciale des produits des IMME en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Evol. %	Valeur	Evol. %
<b>Marchandises globales</b>				
Importations	27 978	4	37 105	26
Exportations	5 659	16	7 611	10
Solde	-22 319	2	-29 494	31
Taux de couverture	20	2 pts	21	-3 pts
<b>Marchandises générales</b>				
Importations	24 562	1,8	32 726	29
Exportations	2 066	-2,9	2 600	25
Solde	-22 496	2,4	-30 126	29
Taux de couverture	8	-0,5	8	-

Source : Office des changes

Le déficit de la balance commerciale a augmenté de 31 % pour s'établir à 29,5 MdDh. Pour sa part, le taux de couverture a baissé de 3 points pour s'établir à 21 %.

*Les importations en admission temporaire sans paiement se sont élevées à 4,4 MdDh, en hausse de 8 %. Les diodes sont les principaux produits importés. De même, les exportations en suite d'admission temporaire sans paiement ont enregistré une augmentation de 3 % pour se chiffrer à 5 MdDh. Elles sont composées essentiellement par les diodes et les composants électroniques (transistors).*

### 7.1. Les exportations de produits des IMME

*Les fils et câbles électriques, les bateaux et les pièces détachées pour voitures particulières représentent 60 % des exportations des produits des IMME.*

Tableau A.32

Les exportations de produits des IMME par principaux produits en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Part %	Valeur	Part %
Fils et câbles électriques	597	29	1 077	41
Bateaux	102	5	311	12
Pièces détachées pour voitures particulières	158	8	162	6
Autres	1 209	58	1 050	41
<b>Total</b>	<b>2 066</b>	<b>100</b>	<b>2 600</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes

*Les fils et câbles électriques interviennent avec 41 %. En valeur, ils ont augmenté de 31 %, variant de 822 MDh à 1 MdDh. Ces produits sont destinés à raison de 62 % au marché français qui en a acheté 665 MDh, en progression de 16 %.*

*Intervenant pour 12 %, les ventes des bateaux se sont établies à 311 MDh au lieu de 9 MDh. Ils sont destinés à raison de 99 % au marché de l'U.E.*

*Les pièces détachées pour voitures particulières constituent 6 %. Elles se sont chiffrées à 162 MDh, en augmentation de 8 %.*

*L'U.E. absorbe 93 % des exportations de ces produits. Les expéditions vers cette zone ont progressé de 31 % pour s'établir à 151 MDh. En dehors de l'U.E., la Tunisie représente 5 %, soit une valeur de 8 MDh.*

Tableau A.33

Structure des exportations de produits des IMMEE par principaux marchés						
	Principaux clients et leur part en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Fils et câbles électriques	France	62	Italie	27	Espagne	9
Bâtiments de mer	Espagne	99	Liberia	1	Autres	-
Pièces détachées pour voitures particulières	France	67	Espagne	12	U.E.B.L.	10
Ferraille de fer	Espagne	72	Taiwan	10	France	7

Source : Office des changes



## 7.2. Les importations de produits des IMME

*Les achats des produits des IMME interviennent pour 41 % dans les importations totales. Ils sont passés de 25,4 MdDh à 32,7 MdDh, enregistrant une augmentation de 29 %.*

*Les machines et appareils divers, le fer et acier en blooms et ébauches, les véhicules industriels, les chaudières et les voitures particulières interviennent pour 32 % des importations de ce secteur.*

Tableau A.34

Les importations de produits des IMME par principaux produits en millions de dirhams				
	Moyenne 1993-1997		1998	
	Valeur	Part %	Valeur	Part %
Machines et appareils divers	3 122	13	3 933	12
Fer et acier en blooms et ébauches	1 371	6	1 813	6
Véhicules industriels	1 263	5	1 785	6
Chaudières	547	2	1 504	5
Voitures particulières	1 057	4	1 446	4
Plats, tôles, feuillards	965	4	1 151	4
Autres	16 237	59	21 094	65
<b>Total</b>	<b>24 562</b>	<b>100</b>	<b>32 726</b>	<b>100</b>

Source : Office des changes

*Les machines et appareils divers représentent 12 %. En valeur, ils se sont établis à 3,9 MdDh, enregistrant une hausse d'environ 11 %. Ils proviennent pour 77 % de l'U.E., pour un montant de 2,6 MdDh, demeurant quasi stables. Les États-Unis d'Amérique détiennent 9 %. Les importations de cette origine se sont établies à 373 MDh, accusant une baisse de 7 %.*

*Les approvisionnements en fer et acier en blooms et ébauches interviennent pour près de 6 %. Ils sont passés de 1,6 MdDh à 1,8 MdDh, en augmentation de 14 %. L'U.E., principal fournisseur, assure une part de 42 %. Les importations en provenance de cette zone ont baissé de 13 %. La Russie et l'Ukraine interviennent pour respectivement 17 % et 11 %. Ils ont connu des progressions dépassant les 100 %.*

*Les véhicules industriels constituent 5 %. Ils ont totalisé moins de 1,8 MdDh, en hausse de 6 %. L'U.E. intervient pour 68 % contre 62 %, améliorant ainsi sa position sur le marché marocain. La part de marché détenue par le Japon s'est détériorée, passant de 31 % à 26 %.*

*Intervenant pour environ 5 %, les exportations des chaudières ont atteint 1,5 MdDh, en hausse de plus de 100 %. Ces produits proviennent essentiellement de l'U.E. et des États-Unis d'Amérique avec des parts respectives de 54 % et 26 %. En valeur, les importations en provenance de ces deux pays ont enregistré une progression de plus de 100 %.*

Tableau A.35

Structure des importations de produits des IMME par principaux marchés						
	Principaux fournisseurs et leur part en %					
	1 <sup>er</sup>	Part	2 <sup>e</sup>	Part	3 <sup>e</sup>	Part
Machines et appareils divers	U.E.	77	U.S.A.	9	Japon	5
Fer et acier en blooms et ébauches	U.E.	42	Russie	17	Ukraine	11
Véhicules industriels	France	35	Japon	26	Suède	11
Chaudières	Allemagne	27	U.S.A.	26	Italie	14
Voitures particulières	France	32	Japon	21	Allemagne	16

*Source : Office des changes*

*Les achats de voitures particulières représentent 4 %. Ils se sont chiffrés à près de 1,4 MdDh, en diminution d'environ 13 %. La part de l'U.E. s'est améliorée de 6 points pour constituer 65 % de nos besoins. Au sein de l'U.E., la France détient près de la moitié. Les importations en provenance de ce pays se sont élevées à 465 MDh, en progression de 55 %. En revanche, la part du Japon a chuté de 10 points pour se situer à 21 %. Les achats à ce pays ont été de l'ordre de 306 MDh, en baisse de 41 %.*



Annexe 2  
***Palmarès des trophées  
à l'exportation***





# Palmarès des troisièmes trophées à l'exportation 1999

Trophées

Sociétés primées

## Catégorie des biens de consommation

***Trophée Or***

**FREFROST**

*Trophée Argent*

*MOCARY*

*Trophée Bronze*

*PROGRETEX*

## Catégorie des biens industriels et d'équipement

***Trophée Or***

**GÉNÉRAL TIRE**

*Trophée Argent*

*Non Attribué*

*Trophée Bronze*

*Non Attribué*

## Catégorie des services

***Trophée Or***

**ESPACE TRANSIT**

*Trophée Argent*

*COMANAV VOYAGES*

*ATLAS VOYAGES*

*Trophée Bronze*

*Non attribué*

## Palmarès des deuxièmes trophées à l'exportation 1998

Trophées Sociétés primées

### Catégorie des biens de consommation

<b><i>Trophée Or</i></b>	<b>SONARP</b>
<i>Trophée Argent</i>	<i>BAILLIOT</i>
<i>Trophée Bronze</i>	<i>SONIC</i>
	<i>MOCARY</i>

### Catégorie des biens industriels et d'équipement

<b><i>Trophée Or</i></b>	<b>INGELEC</b>
<i>Trophée Argent</i>	<i>SETTAVEX</i>
<i>Trophée Bronze</i>	<i>PLASTEX MAROC</i>

### Catégorie des services

<b><i>Trophée Or</i></b>	<b>ALCATEL TELECOM</b>
<i>Trophée Argent</i>	<i>ESPACE TRANSIT</i>
<i>Trophée Bronze</i>	<i>Non attribué</i>

## Palmarès des premiers trophées à l'exportation 1997

Trophées Sociétés primées

### Catégorie des biens de consommation

<b><i>Trophée Or</i></b>	<b>SIMTIS</b>
<i>Trophée Argent</i>	<i>BRASSERIES DU MAROC</i>
<i>Trophée Bronze</i>	<i>SETEXAM</i>

### Catégorie des biens industriels et d'équipement

<b><i>Trophée Or</i></b>	<b>MAGHREB TUBE</b>
<i>Trophée Argent</i>	<i>C.I.E.A</i>
<i>Trophée Bronze</i>	<i>MOULITEX</i>

### Catégorie des services

<b><i>Trophée Or</i></b>	<b>ATLAS FRUIT BOARD</b>
<i>Trophée Argent</i>	<i>M2M</i>
<i>Trophée Bronze</i>	<i>S2M</i>